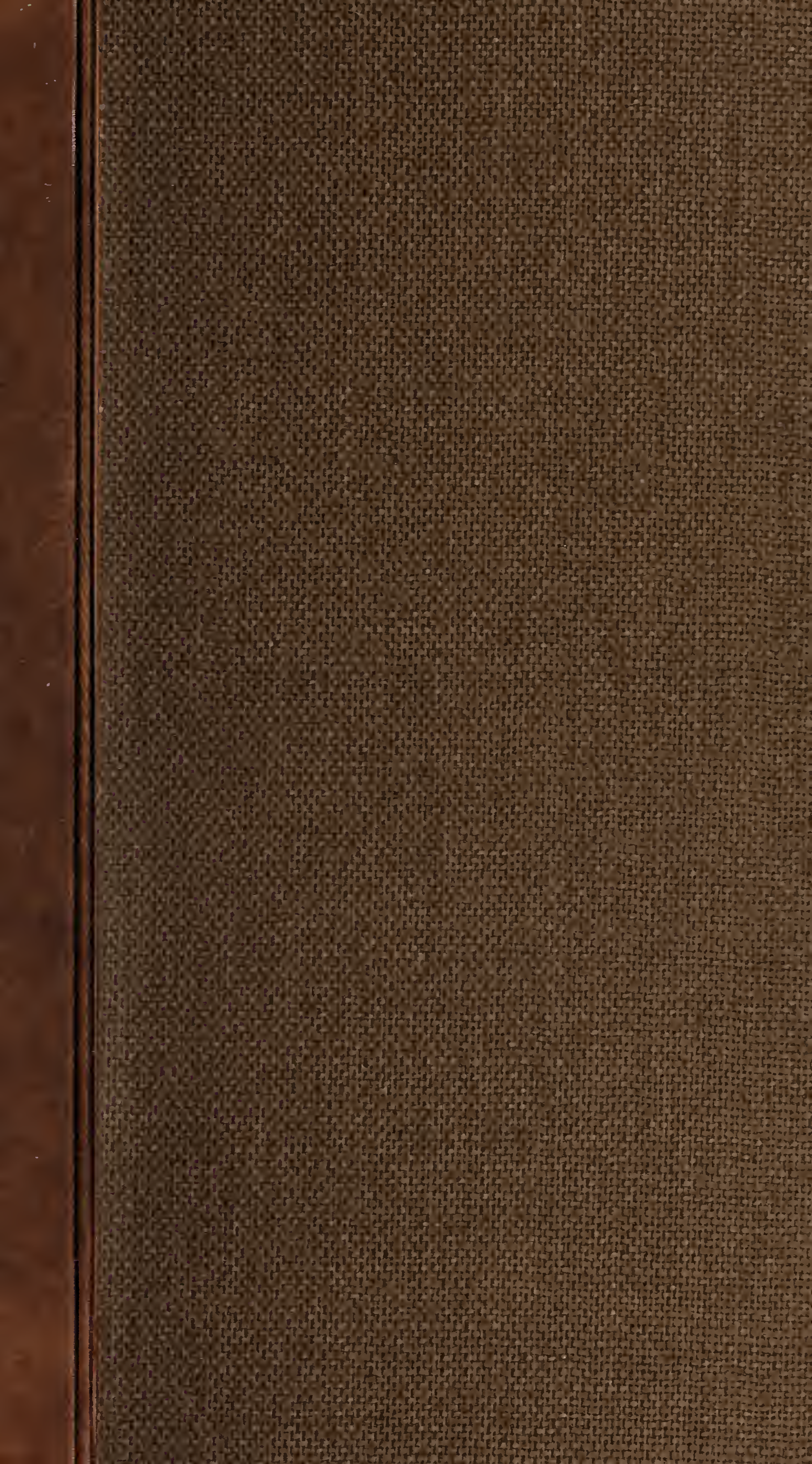
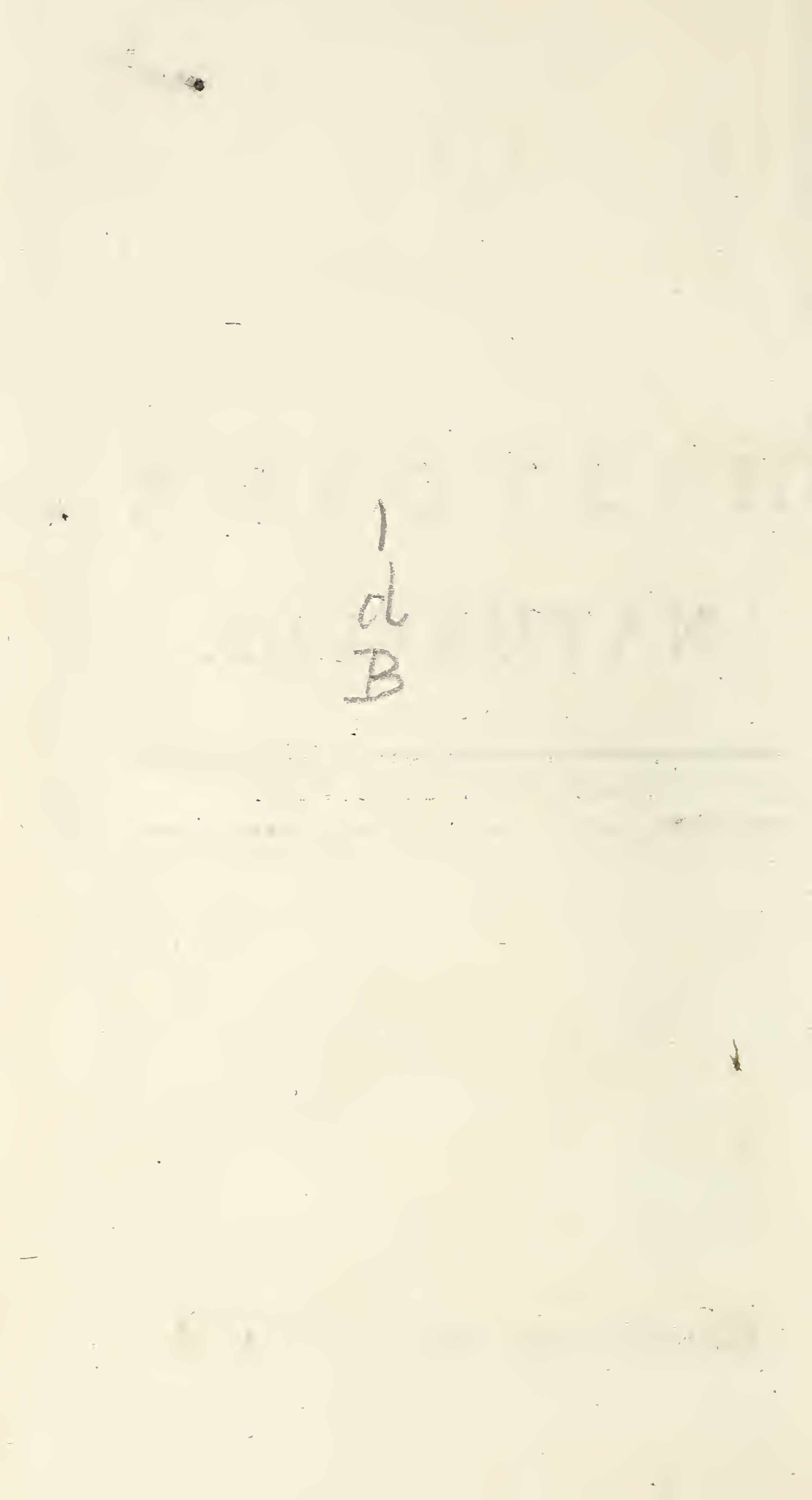


HISTOIRE NATURELLE.

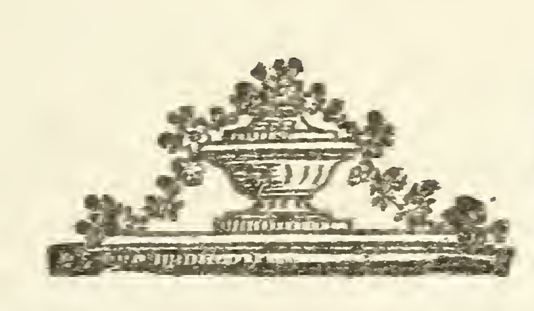
Quadrupèdes. Tome VIII.



HISTOIRE NATURELLE, GÉNÉRALE ET PARTICULIERE,

PAR M. LE COMTE DE BUFFON, Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoise et de celle des Sciences, &c.

Quadrupèdes, Tom. VIII.



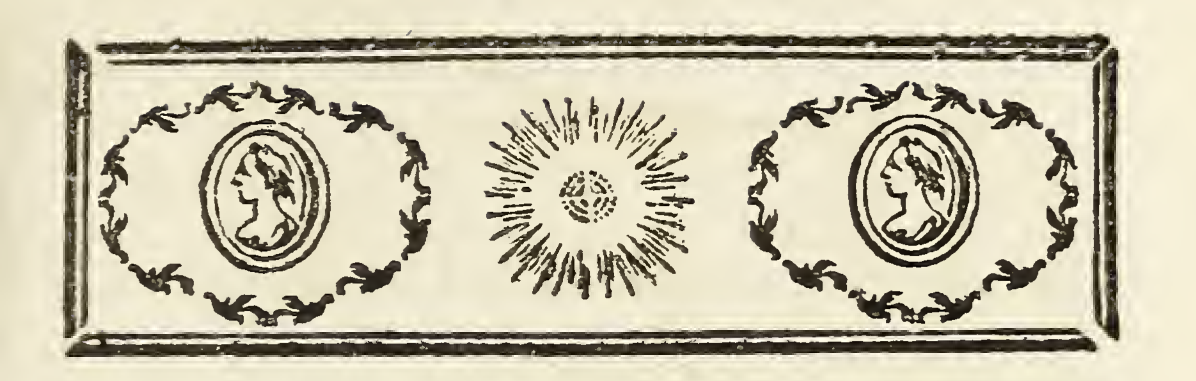


AUX DEUX-PONTS,
Chez SANSON & Compagnie.

M. DCC. LXXXVII.



1 Le Mulet. 2 Le Bardeau.



HISTOIRE

NATURELLE.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE
des Animaux Quadrupèdes.

DES MULETS *.

En conservant le nom de *Mulet* à l'animal qui provient de l'âne & de la jument, nous appellerons *Bardeau* celui qui a le che-

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le Discours qui a pour titre : *De la dégénération des animaux*, tome VII, & aussi à ce que j'en ai dit à l'article des Serins, *tome VII, in-12. de l'Hist. Nat. des Oiseaux.*

val pour père & l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mêlangée. C'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître & distinguer les rapports de l'influence du mâle & de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets, & des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus précisément & plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter ici le mulet (*planche, I, fig. 1*), & le bardeau (*planche idem fig. 2*), afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet, il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps ; & le mulet beaucoup plus grand & plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère ; la grandeur & la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mêlangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente ; le bardeau a l'encolure plus mince le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue & avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle & plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus

pleine & la hanche plus unie (*a*). Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-ſeulement pour la grandeur, mais auſſi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en eſt pas de même de la tête, des membres & des autres extrémités du corps. La tête du bardeau eſt plus longue & n'eſt pas ſi groſſe à proportion que celle de l'âne, & celle du mulet eſt plus courte & plus groſſe que celle du cheval (*b*). Ils tiennent donc pour la forme & les dimenſions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau eſt garnie de crins à-peu-près comme celle du cheval; la queue du mulet eſt preſque comme celle de l'âne; ils reſſemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet ſont plus longues que celles du cheval, & les oreilles du bardeau ſont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc auſſi plus au père qu'à la mère. Il en eſt de même de la forme des jambes: le mulet les a sèches comme l'âne, & le bardeau les a plus fournies, tous deux reſſemblent donc par la tête, par les membres & par les autres extrémités du corps beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 & 1752, j'ai fait

(*a*) Obſervations communiquées par le ſieur de la Foſſe, maréchal très expérimenté. *A Paris, en 1753.*

(*b*) Comparez les figures, *pl. I* & *II*, du mulet & du bardeau, avec les figures du cheval & de l'âne, *tome I, pages 11.*

accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, & j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles & deux femelles : frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui viennent de l'âne & de la jument, excède à-peu-près dans la même proportion le nombre des mulets; aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra, dans la suite, que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles & une femelle (*c*). Enfin ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine & d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles (*d*). Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet (*e*), dont il ne paroît

(*c*) Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boissy, aussi datées de Namur, les 9 juin & 19 juillet 1773.

(*d*) Voyez le septième tome, *in*-12, de l'Hist. Nat. des oiseaux, *art. du serin des Canaries.*

(*e*) Ce que je trouve dans différens Auteurs au sujet

pas qu'on se soit jamais occupé, & qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, & déterminer la proportion des puissan-

---

des jumars, me paroît très suspect. Le sieur Léger, dans son Histoire du Vaudois, *année 1669*, dit que, dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'espèces mêlangées, & qu'on les appelle *Jumars*. Que, quand ils sont engendrés par un taureau & une jument, on les nomme *Baf* ou *Bif*, & que, quand ils sont engendrés par un taureau & une ânesse, on les appelle *Bif*. Que ces jumars n'ont point de cornes, & qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très légers à la course; « que lui-même en avoit monté un le 30 septembre, & » qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre » milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre » & le pas plus aisé que le cheval ».

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumars provenant du taureau avec la jument & l'ânesse, existent, ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins, m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le Docteur Shaw, dans son Histoire d'Alger, *page 234*, dit, qu'il a vu en Barbarie un animal appellé *Kumrah*, & qui est engendré par l'union de l'âne & de la vache, qu'il est solipède comme l'âne, & qu'il n'a point de cornes sur la tête; mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service, qu'il a la peau, la queue & la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le Docteur Shaw est un Auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, & particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne & la vache.

ces effectives du mâle & de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc & de la brebis, le premier naquit le 15 avril; observé trois jours après sa naissance & comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine & du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos & le ventre, & encore cette laine courte & frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce & demi plus longues que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés & remplacés par des poils bruns semblables pour la couleur à ceux du bouc & presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce & demi; il étoit mal sur ses longues jambes, & ne marchoit pas aussi-bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, & nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mulet avoit un pouce de moins que la brebis, sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du mu-

ſeau, & un demi-pouce de plus ſur la largeur de la tête, priſe au-deſſus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainſi, la tête de ce mulet étoit plus groſſe & plus courte que celle d'une brebis du même âge ; la courbure de la mâchoire ſupérieure priſe à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs & touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont ſix mâles & deux femelles ; il en eſt mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru reſſembler à ceux qui ont vécu & que nous allons décrire en peu de mots ; il y en avoit deux, l'un mâle & l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs & les chèvres ; & en général ces mulets avoient du poil long ſous le ventre, & ſur-tout ſous la verge comme les boucs, & auſſi du poil long ſur les pieds, principalement ſur ceux de derrière ; la plupart avoient auſſi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'eſt-à-dire, la fourche plus large & la queue plus courte que les agneaux (*f*).

(*f*) Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

J'ai rapporté dans le premier volume de l'Histoire Naturelle, à l'article du chien, (*pag.* 250 *& suiv.*) les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union; le chien & la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble, & enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement, & sans les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux vivoient en paix, & paroissoient s'aimer. Dans la seconde année, ils commencerent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du nécessaire; la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquens; pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'apperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur; mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, & le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure (*Tome I, page* 253), que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime (*T. I, page* 255), dans les termes suivans: *Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive & absolue, que le renard & la louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans*

aucun climat, mêlés avec le chien; les Anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter, & j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves, pour acquérir sur ce fait une certitude entière. J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions; car M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant tenté cette même union du chien & de la louve, a très bien réussi; & dès-lors il a trouvé & suivi, mieux que moi, les routes & les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, & qui est conçue dans les termes suivans :

« *A Namur, le 9 juin 1773.* Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presqu'aussi jeune chien, depuis deux ans; ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écurie, &c. très caressans, se couchant sur la table & sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimément.

Le chien est une espèce de mâtin-braque très vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait, pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher; en un autre temps, on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas; elle

careſſoit tous les chiens qu'on lui conduiſoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à ſon ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. Ç'a été le 25 mars dernier, qu'elle a été couverte, pour la première fois ; ſes amours ont duré ſeize jours avec d'aſſez fréquentes répétitions, & elle a donné ſes petits, le 6 juin, à huit heures du matin ; ainſi, le temps de la geſtation a été de ſoixante-treize jours au plus ; elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes & moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui eſt noir & blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle eſt grondante, & ſe hériſſe contre ceux qui approchent, elle ne reconnoît plus ſes maîtres ; elle étrangleroit le chien même, s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes, depuis une irruption qu'elle a faite à la ſuite de ſon galant, qui avoit franchi une muraille chez un voiſin, qui avoit une chienne en chaleur ; qu'elle avoit étranglé à moitié ſa rivale ; que le cocher a été pour les ſéparer à grands coups de bâton & la reconduire à ſa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, elle s'eſt animée au point de le mordre, à deux fois, dans la cuiſſe, ce qui l'a tenu au lit ſix ſemaines, par les inciſions conſidérables qu'on a été obligé de faire ».

Dans ma réponſe a cette lettre, je faiſois mes remercîmens à M. de Boiſſy, & j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les

doutes qui me restoient encore. M le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté m'écrire lui-même dans les termes suivans.

« *Namur, le 14 juillet 1773.* j'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un événement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois, & que j'aurai toujours, comme le reste du monde, de l'excellence & du mérite des savans Ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit, tout au plus, trois jours, quand je l'achetai d'un paysan, qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle put manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin, de la caresser, de la tourmenter continuellement, pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux; elle

finit par devenir ſi familière, que je pouvois la mener à la chaſſe dans les bois, juſqu'à une lieue de la maiſon ſans riſquer de la perdre; elle eſt même revenue quelquefois ſeule pendant la nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus ſûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés; & ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle, comme ſi ç'eût été deux animaux de la même eſpèce. Juſque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats & aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, ſans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, ſa férocité s'étendit plus loin, & je commençai à m'appercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes, ſur-tout ſi elles étoient en folie. Dès-lors je lui ôtai la liberté, & je la faiſois promener à la chaîne & muſelée, car il lui eſt arrivé ſouvent de ſe jeter ſur ſon conducteur, qui la contrarioit. Elle avoit un an, au moins, quand je lui fis faire la connoiſſance du chien qui l'a couverte. Elle eſt en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de Novembre paſſé. Plus de trois cents perſonnes ſont venues la voir dans ce temps. Je ſuis logé preſqu'au centre de la ville; ainſi, on ne peut ſuppoſer qu'un loup ſeroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel dégoût pour le chien, & le chien pour elle, qu'ils heurloient affreuſement de part & d'autre quand ils n'étoient pas enſemble. Elle a été couverte, le 28 mars, pour la première fois,
&

& depuis, deux fois par jour, pendant deux ſemaines environ. Ils reſtoient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroiſſoit ſouffrir beaucoup & ſe plaindre, & le chien point du tout. Trois ſemaines après, on s'apperçut aiſément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle donna ſes petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à préſent, quoiqu'ils ayent cinq ſemaines, & des dents très pointues & aſſez longues. Ils reſſemblent parfaitement à des petits chiens, ayant les oreilles aſſez longues & pendantes. Il y en a un qui eſt tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne, qui eſt venue avec la queue très courte, de même que le chien, qui n'en avoit preſque pas. Ils promettent d'être grands, forts & très méchans. La mère en a un ſoin extraordinaire. . . . . Je doute ſi je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui eſt arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuiſſe ſi fort, qu'il a été ſix ſemaines ſur ſon lit, ſans pouvoir ſe bouger; mais je parierois volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien, qui eſt blanc avec des grandes taches noires ſur le dos. Je crois, Monſieur, avoir répondu, par ce détail, à vos obſervations, & j'eſpère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement ſingulier ».

Je n'en doute pas, en effet, & je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la Nature, un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, &, comme l'on voit, très souvent dangereux; c'étoit par cette dernière raison que j'avois séquestré ma louve & mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté. J'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, & suivoit son maître à-peu-près comme un chien; mais, dès la seconde année, il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort; j'étois donc assuré que ces animaux, quoiqu'adoucis par l'éducation, reprennent, avec l'âge, leur férocité naturelle; & en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, & tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode; car, dans cet état d'esclavage & d'ennui, le naturel de la louve, au-lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; & le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables, & de toute société, avoit pris un caractère sauvage & cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment: le

chien étoit dans l'état ordinaire, il avoit toute la douceur & toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme; la louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté & familièrement, dès ſon bas-âge, avec le chien, qui, par cette habitude ſans contrainte, avoit perdu ſa répugnance pour elle, étoit devenue ſuſceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorſque l'heure de la Nature a ſonné, &, quoiqu'elle ait paru ſe plaindre & ſouffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaiſir que de douleur, puiſqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré ſa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réuſſir cette union diſparate, a été bien ſaiſi; c'étoit la première chaleur de la louve, elle n'étoit qu'à la ſeconde année de ſon âge, elle n'avoit donc pas encore repris entièrement ſon naturel féroce; toutes ces circonſtances, & peut-être quelques autres, dont on ne s'eſt point apperçu, ont contribué au ſuccès de l'accouplement & de la production. Il ſembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus ſûr de rendre les animaux infidèles à leur eſpèce, c'eſt de les mettre, comme l'homme, en grande ſociété, en les accoutumant, peu-à-peu, avec ceux pour leſquels ils n'auroient, ſans cela, que de l'indifférence & de l'antipathie. Quoi qu'il en ſoit, on ſaura maintenant, graces aux ſoins de M. le marquis de Spontin, & on tiendra dorénavant pour choſe ſûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats: j'aurois

bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup & de la chienne, & celle des renards & des chiens : il trouvera peut-être que c'est trop exiger, & que je parle ici avec l'enthousiasme d'un Naturaliste insatiable ; j'en conviens, & j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours transporté (*g*).

Mais revenons à nos mulets ; le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc & de la brebis, est comme 7 sont à 2 : dans ceux du chien & de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1, & dans ceux des chardonnerets & de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures,

---

(*g*) Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 Avril 1775, & dont voici l'extrait : « Milord comte de » Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu » accoupler, depuis plusieurs jours, une louve & un » gros mâtin, que la louve est apprivoisée, qu'elle est » toujours dans la chambre de son maître, & constamment sous ses yeux ; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, » & qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il ajoute » qu'un marchand d'animaux a eu à quatre reprises différentes des productions de la louve & du chien ; il » prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien » sauvage, & en cela il est d'accord avec le célèbre » anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de » même des renards. Il m'écrit encore que la chienne » du Lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec » un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son Garde-chasse, feront excellens pour le fusil ».

eſt encore bien plus grand dans les eſpèces mixtes. Le mâle influe donc, en général, plus que la femelle, ſur la production, puiſqu'il donne ſon ſexe au plus grand nombre, & que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand, que les eſpèces ſont moins voiſines. Il doit en être de même des races différentes : on aura en les croiſant, c'eſt-à-dire, en prenant celles qui ſont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-ſeulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai ſouvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune Religion, dans aucun Gouvernement, le mariage du frère & de la ſœur n'a jamais été autoriſé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très ancienne expérience, que cette union du frère & de la ſœur étoit moins féconde que les autres ? ou produiſoit-elle moins de mâles & des enfans plus foibles & plus mal faits ? ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que l'inverſe du fait eſt vrai ; car on ſait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croiſant les races au lieu de les réunir, ſoit dans les animaux, ſoit dans l'homme, on ennoblit l'eſpèce, & que ce moyen ſeul peut la maintenir belle, & même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces réſultats d'expériences & ces indications à d'autres faits conſtatés, en commençant par ceux que nous ont tranſmis nos Anciens. Ariſtote dit poſitivement, que le mulet engendre, avec la jument, un animal appellé par les Grecs *Hinnus* ou *Ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aiſément, mais qu'elle

ne peut que rarement perfectionner son fruit (*h*). De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, & tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie Royale des Sciences, & ci-devant Gouverneur des isles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa Lettre du 7 Mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappellez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut, à l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'isle Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, & j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu. . . . . Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules & des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets & des étalons ».

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, & dûment controlé & légalisé. Il porte en substance, que, le 14 Mai 1769, M. de Nord, chevalier de Saint-Louis, & ancien Major de la Légion Royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena

(*h*) *Arist. Hist. Anim. lib. VI, chap. 24.*

une mule qu'on lui dit être malade ; elle avoit le ventre très gros, & il lui ſortoit un boyau par la vulve. M de Nort la croyant enflée, envoya chercher une eſpèce de maréchal Nègre, qui avoit coutume de panſer les animaux malades ; que ce Nègre étant arrivé en ſon abſence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage ; que l'inſtant d'après la chûte il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil étoit long & très noir ; que ce muleton a vécu une heure ; mais qu'ayant été bleſſé, ainſi que la mule, par ſa chûte forcée, ils étoient morts l'un & l'autre, le muleton le premier, c'eſt-à-dire, preſqu'en naiſſant, & la mule, dix heures après. Qu'enſuite on avoit fait écorcher le muleton, & qu'on a envoyé ſa peau au Docteur Mathi, qui l'a dépoſée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, & particulièment M. Cazavant, maître en Chirurgie, ajoutent que le muleton paroiſſoit être à terme & bien conformé ; que, par l'apparence de ſon poil, de ſa tête & de ſes oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires ; que la mule avoit les mamelles gonflées & remplies de lait ; que lorſque l'on apperçut les pieds du muleton ſortant de la vulve, le Négre, marechal ignorant, l'avoit tiré ſi rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avoit accaſionné un renverſement dans la matrice, & des déchiremens qui avoient occaſionné la mort de la mère & du petit.

Ces faits, qui me paroiſſent bien conſtatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-ſeulement concevoir, mais perfectionner & porter à terme ſon fruit. On m'a écrit d'Eſpagne & d'Italie, qu'on en avoit pluſieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été tranſmis, n'eſt auſſi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : ſeulement il nous reſte à ſavoir ſi cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas ſa conception de l'âne plutôt que du mulet; la reſſemblance de ſon muleton au premier plus qu'au ſecond de ces animaux, paroîtroit l'indiquer; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat ſur le choix des femelles, & le porte à rechercher preſque également l'âneſſe, la jument & la mule.

Il eſt donc certain que le mulet peut engendrer, & que la mule peut produire : ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables & la liqueur néceſſaire à la génération : ſeulement ces animaux d'eſpèce mixte, ſont beaucoup moins féconds, & toujours plus tardifs que ceux d'eſpèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, & ce n'eſt que rarement qu'ils produiſent dans les pays chauds, & encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès lors leur infécondité, ſans être abſolue, peut néanmoins être regardée comme poſitive, puiſque la production eſt ſi rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples; mais on a d'abord eu tort d'aſſurer qu'abſolument les mulets & les mules ne pouvoient engendrer; & enſuite on a eu encore

encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèces mêlangées étoient comme les mulets hors d'état de produire : les faits, que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc & la brebis, sur ceux du chien & de la louve, & particulièrement sur les métis des serins & des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, & que quelques-uns sont même aussi féconds à peu-près que leurs père & mère.

Un grand défaut ou, pour mieux dire, un vice très fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière & souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place, en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, & devient par-là une erreur de fait, une très grande erreur, & forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû & ne devroit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne & de la jument, a été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du cheval & de l'ânesse, & ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes & à tous les oiseaux d'espèces mêlangées. Et comme, dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne & de la jument, on a sans autre examen transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même

nom de *mulet*; je dis à tous les êtres, car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiſeaux, des poiſſons, on a fait auſſi des mulets dans les plantes auxquels on a, ſans héſiter, donné comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité; tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'eſt abſolument infécond, & que de tous, le mulet proprement dit, c'eſt-à-dire, l'animal qui ſeul doit porter ce nom, eſt auſſi le ſeul dont l'infécondité, ſans être abſolue, ſoit aſſez poſitive pour qu'on puiſſe le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'eſt-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaiſon des animaux d'eſpèce pure, & même des autres animaux d'eſpèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, ſont des animaux viciés qui ne peuvent produire: aucun animal, quoique provenant de deux eſpèces, n'eſt abſolument infécond, diſent l'expérience & la raiſon; tous au contraire peuvent produire, & il n'y a de différence que du plus au moins; ſeulement on doit obſerver que dans les eſpèces pures, ainſi que dans les eſpèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poiſſons, les inſectes, &c. ſe multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiſeaux & les petits animaux quadrupèdes, ſe reproduiſent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme & tous les grands animaux, ne ſe reproduiſent qu'un à un. Le nombre dans la production eſt, pour

ainſi dire, en raiſon inverſe de la grandeur des animaux. Le cheval & l'ane ne produiſent qu'un par an; &, dans le même eſpace de temps, les ſouris, les mulots, les cochons-d'inde produiſent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux eſt donc trente ou quarante fois plus grande; &, en faiſant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer, ſeront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainſi que l'âne, ſe trouveront preſque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui ſoit encore moins fécond.

Dans les eſpèces mixtes, c'eſt à-dire, dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux eſpèces différentes, il y a, comme dans les eſpèces pures, des degrés différens de fécondité ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux eſpèces, tenant de deux natures, ſont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entr'eux qu'il n'y en a dans les eſpèces pures, & cette infécondité eſt d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens eſt moindre. Dès-lors ſi les deux eſpèces du cheval & de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à ſe mêler, l'infécondité primitive loin de diminuer dans l'animal métis ne pourra qu'augmenter; le mulet ſera non-ſeulement plus infécond que ſon père & ſa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres eſpèces mêlangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du

bouc & de la brebis, du chien & de la louve; du chardonneret & de la ferine, font beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne & du cheval. C'est à cette cause particulière & primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets & des bardeaux. Ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne & de la jument, tient de son père l'ardeur du tempérament, & par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval & de l'ânesse, est comme son père moins puissant en amour & moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient & conçoit plus aisément, plus sûrement; ainsi, tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, & sur-tout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, & l'empêche presque toujours de retenir & de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent un grand nombre d'enfans: il est rare au contraire qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération, n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet; mais aussi dans la plupart des femmes, qui sont purement passives,

c'eſt, comme dans le figuier dont la ſève eſt froide, un fruit qui ſe produit ſans fleur; car l'effet de cet acte eſt d'autant plus ſûr, qu'il eſt moins troublé dans la femelle par les convulſions du plaiſir : elles ſont ſi marquées dans quelques-unes & même ſi nuiſibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'âneſſe, qu'on eſt obligé de leur jeter de l'eau ſur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; ſans ce ſecours déſagréable elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorſque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament ſeroit éteinte ou ne ſubſiſteroit qu'en partie. On eſt quelquefois obligé de ſe ſervir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes & les chattes qui paroiſſent être encore plus ardentes en amour que la jument & l'âneſſe, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez ſur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour, n'eſt donc pas général & ſouffre de grandes exceptions? Je réponds que l'exemple des chiennes & des chattes, au lieu de faire une exception à la règle en ſeroit plutôt une confirmation; car à quelque excès qu'on veuille ſuppoſer les convulſions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de ſe calmer pendant la longue durée du temps qui ſe paſſe entre l'acte conſommé & la retraite du mâle, qui ne peut ſe ſéparer tant que ſubſiſte le gonflement & l'irritation des parties; il en eſt de même de la chatte, qui, de toutes les

femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin ; mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir ; son plaisir très vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presqu'aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses & plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau ; dès-lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint & l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers ; la douleur est si vive, que la chatte fait en ce momoment tous ses efforts pour échapper, & le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, & de contraindre & soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages ; on le voit par l'exemple des chats & des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage & le chien abandonné à la seule Nature, ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques ; y a-t-il, dans aucune espèce d'oiseaux libres, une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et dans l'espèce humaine quelle

différence entre la chétive propagation des Sauvages & l'immense population des nations civilisées & bien gouvernées? Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup-d'œil les rapports dans la Table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'Histoire Naturelle.

TABLE DES RAPPORTS
de la fécondité des Animaux.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer, & les femelles de produire. Male.	Femelle.
L'éléphant	à 30 ans . . .	à 30 ans . . .
Le Rhinocéros . . .	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
L'Hipopotame	. . . .	. . . .
Le Morse	. . . .	. . . .
Le Chameau	à 4 ans . . .	à 4 ans . . .
Le Dromadaire . . .	à 4 ans . . .	à 4 ans . . .
Le Cheval	à 2 ans ½ *. .	à 2 ans . . .
Le Zèbre	à 2 ans . . .	à 2 ans . .
L'Ane	à 2 ans . . .	à 2 ans . .
Le Buffle	à 3 ans . . .	à 3 ans . . .
Le Bœuf	à 2 ans . . .	à 18 mois . . .
Le Cerf	à 18 mois . . .	à 18 mois . . .
Le Renne	à 2 ans . . .	à 2 ans . . .
Le Lama	à 3 ans . . .	à 3 ans . . .
L'Homme	à 14 ans . . .	à 12 ans . . .
Les grands Singes . .	à 3 ans . . .	à 3 ans . . .

* A deux ans & demi, le Cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits ; il faut qu'il ait quatre ans, & même six pour les chevaux fins.

SUITE DE LA TABLE DES RAPPORTS
de la fécondité des Animaux.

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Meres font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE	FEMELLE.
2 ans . . .	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit deux siècles	
. . . .	1 petit	vit 70 ou 80 ans	
. . . .	1 petit	. . . .	
9 mois . . .	1 petit	. . . .	
1 an à-peu-pr.	1 petit	vit 40 ou 50 ans	
1 an à-peu-pr.	1 petit	vit 40 ou 50 ans	
11 mois . .	1 quelquefois 2	à 25 ou 30 ans	à 18 ou 20 ans
11 mois . .	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans	à 18 ou 20 ans
11 mois & pl.	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans	à 25 ou 30 ans
9 mois . .	1 petit	vit 15 ou 18 ans	
9 mois . .	1 rarement 2.	à 9 ans . . .	à 9 ans . .
8 mois & pl.	1 rarement 2.	vit 30 ou 35 ans	
8 mois . .	1 petit	vit 16 ans . .	
. . . .	1 rarement 2.	à 12 ans . . .	à 12 ans . .
9 mois . .	1 quelquefois 2		
. . . .	1 quelquefois 2		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Moufflon	à 18 mois . .	à 1 an . . .
Le Saïga	à 1 an	à 1 an . . .
Le Chevreuil	à 18 mois . .	à 2 ans . .
Le Chamois	à 1 an	à 1 an . . .
La Chèvre & le Bouc.	à 1 an	à 7 mois . .
La Brebis & le Bélier.	à 1 an	à 1 an . . .
Le Phoque	. . . .	. . . .
L'Ours	à 2 ans . . .	à 2 ans . . .
Le Blaireau	. . . .	. . . .
Le Lion	à 2 ans . . .	à 2 ans . . .
Les Léopards & le Tigre	à 2 ans . . .	à 2 ans . . .

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Meres font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire. MALE	FEMELLE
5 mois . .	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans . . .	à 10 ou 12 ans . . .
5 mois . .	1 quelquefois 2	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
5 mois . .	1, 2 quelquefois 3 . . .	vit 12 ou 15 ans	
5 mois . .	1, 2, raremt 3.	vit, dit-on, 20 ans . .	
5 mois . .	1, 2 rarement 3, & jamais plus de 4.	à 7 ans . . .	à 7 ans .
5 mois . .	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans . . .	à 10 ou 12 ans . . .
plusi. mois.	2 ou 3 petits.		
plusi. mois.	1, 2, 3, 4, & jamais plus de 5	vit 20 ou 25 ans	
. . . .	3 ou 4 petits.		
. . . .	3 ou 4 une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans	
. . . .	4 ou 5 une seule fois par an.		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Loup	à 2 ans . . .	à 2 ans . . .
Le Chien dans l'état de nature	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.
L'Isatis.	. . . .	. . . .
Le Renard.	à 1 an . . .	à 1 an. . . .
Le Chacal	. . . .	. . . .
Le Chat dans l'état de nature	avant 1 an. .	avant 1 an. .
La Fouine	à 1 an tout au plus. . .	à un an tout au plus. . .
La Marte	à 1 an tout au plus. . .	à 1 an tout au plus. . .
Le Putois	à 1 an. . . .	à 1 an. . . .
La Belette	dès la pr. ann.	dès la pr. ann.
L'Hermine	*Idem*	*Idem* . . . . .
L'Ecureuil	à 1 an. . . .	à 1 an. . . .
Le Polatouche	. . . .	. . . .
L'Hérisson	à 1 an. . . .	à 1 an. . . .
Les Loirs	dès la pr. ann.	dès la pr. ann.
L'Ondatra	. . . .	. . . .

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Meres font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
73 jours ou plus. . . .	5, 6 & jusqu'à 9 une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	15 ou 20 ans.
63 jours . .	3, 4, 5, 6 pet.	à 15 ans. . .	à 15 ans . .
63 jours . .	6 & 7 . . .	. . . .	. . . .
entre en chaleur en hiv. produit au mois d'Av.	3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 13 an.
. . . .	2, 3 ou 4. .		
56 jours. .	4, 5 ou 6. .	à 9 ans. . . .	à 9 ans. . .
c. les chats, dit-on, c'est-à dire, 56 j.	3, 4, & 6. .	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 an.
Idem	3, 4 & 6. .	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans
Idem	3, 4, & 5. .	engendre toute sa vie .	produit toute sa vie.
. . . .	3, 4, & 5. .	*Idem*	*Idem* . . . .
. . . .	*Idem*	*Idem*	*Idem* . . . .
ent. en chal. en mars & met bas au mois de mai.	3 ou 4. . . .	*Idem*	*Idem* . . . .
. . . .	3, ou, 4. . .		
40 jours env.	3, 4 & 5. .		
. . . .	3, 4 & 5. .	vit 6 ans.	
. . . .	4, 5 ou 6. .		

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Desman . . .	. . . .	. . . .
Les Sarigues . . .	. . . .	. . . .
Les Philandres . .	. . . .	. . . .
Les Cochons . .	à 9 mois ou 1 an. . .	à 9 mois ou 1 an. , .
Les Tatous . . .	. . . .	. . . .
Les Lièvres . . .	dès la 1re ann.	dès la 1re ann.
Les Lapins . . .	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.
Le Furet	dès la 1re ann.	dès la 1re ann.
Les Rats	*Idem.* . . .	*Idem.* . . .
Les Mulots . . .	*Idem.* . . .	*Idem.* . . .
Les Souris . . .	*Idem.* . . .	*Idem.* . . .
Le Surmulot . . .	*Idem.* . . .	*Idem.* . . .
Le Cochon d'Inde.	à 5 ou 6 sem.	à 5 ou 6 sem.

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Meres font à chaque portée.	AGE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
. . . .	4, 5 ou 6 . .		
. . . .	4, 5, 6 & 7.		
. . . .	4, 5 & 6. . .		
4 mois . . .	10, 12, 15 & j. plus de 20, & prod. deux fois par an.	à 15 ans. . .	à 15 ans. . .
. . . .	4 pet. & prod. pl. fois par an.		
30 ou 31 j.	2, 3 & 4 & prod. pl. fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
30 ou 31 j.	4, 5 & jusq. 8, & prod. plusi. fois par an. .	vivent 8 ou 9 ans.	
40 jours . .	5, 6 jusq. 9, & prod. deux fois par an en dom.	produit pendant toute sa vie.	
5 ou 6 sem.	5 ou 6, & produis. plusi. fois par an. . . .	*Idem.*	
1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10 & prod. pl. fois par an.		
1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, & prod. pl. fois par an.	*Idem.*	
. . . .	dep. 12 jusqu'à 19, & prod. 3 fois par an. .	*Idem.*	
3 semaines.	prod. 8 fois par an; prem. portée 4 ou 5; 2me portée 5 ou 6, & les autres depuis 7, 8, jusqu'à 11 petits.	vit 6 ou 7 ans. produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous préſente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité eſt d'autant plus petite que l'animal eſt plus grand. En général, cette même échelle inverſe de la fécondité relativement à la grandeur, ſe trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiſeaux produiſent en plus grand nombre que les grands; il en eſt de même des poiſſons, & peut-être auſſi des inſectes. Mais en ne conſidérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la Table qu'il n'y a guère que le cochon qui faſſe une exception bien marquée à cette eſpèce de règle; car il devroit ſe trouver, par la grandeur de ſon corps, dans le nombre des animaux qui ne produiſent que deux ou trois petits une ſeule fois par an, au lieu qu'il ſe trouve être en effet auſſi fécond que les petits animaux.

Cette Table contient tout ce que nous ſavons ſur la fécondité des animaux dans les eſpèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'eſpèces mixtes, demande des conſidérations particulières; cette fécondité eſt, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les eſpèces pures. On en verra clairement la raiſon par une ſimple ſuppoſition. Que l'on ſupprime, par exemple, tous les mâles dans l'eſpéce du cheval, & toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'eſpèce de l'âne, & toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appellés *Mulets* & *Bardeaux*, & ils naîtront

en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puiſqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval & l'âneſſe ou l'âne & la jument, qu'entre l'âne & l'âneſſe, ou le cheval & la jument. Dans le réel, c'eſt le nombre des convenances ou des diſconvenances qui conſtitue ou ſépare les eſpèces; & puiſque celle de l'âne ſe trouve de tout temps ſéparée de celle du cheval, il eſt clair qu'en mêlant ces deux eſpéces, ſoit par les mâles, ſoit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui conſtituent l'eſpèce. Donc les mâles engendreront & les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conſéquence de leur mêlange; & même ces eſpèces mêlangées ne produiroient point du tout ſi leurs diſconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute ſorte ſeront donc toujours rares dans l'état de Nature: car ce n'eſt qu'au défaut de ſa femelle naturelle qu'un animal, de quelque eſpèce qu'il ſoit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, & à laquelle il conviendroit moins auſſi que ſon mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'eſpèces différentes s'approcheroient ſans répugnance, & ſe joindroient avec quelque empreſſement dans les temps du beſoin de l'amour, leur produit ne ſera ni auſſi certain ni auſſi fréquent que dans l'eſpèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit phyſique, & en multiplie toutes les ſenſations. Or ce produit ſera d'autant moins fréquent dans l'eſpèce mêlée, que la

fécondité ſera moindre dans les deux eſpèces pures dont on fera le mêlange ; & le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des eſpèces mêlées, ſera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainſi dire, de la diſconvenance de nature qui ſe trouve entre ſes père & mère, & n'étant lui-même d'aucune eſpèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je ſuis perſuadé que le bardeau couvriroit envain ſa femelle bardeau, & qu'il ne réſulteroit rien de cet accouplement ; d'abord par la raiſon générale que je viens d'expoſer, enſuite par la raiſon particulière du peu de fécondité dans les deux eſpèces, dont cet animal mixte provient, & enfin par la raiſon encore plus particulière des cauſes qui empêchent ſouvent l'âneſſe de concevoir avec ſon mâle, & à plus forte raiſon avec un mâle d'une autre eſpèce ; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval & de l'âneſſe, puiſſent produire entr'eux, ni qu'ils ayent jamais formé lignée, parce qu'ils me paroiſſent réunir toutes les diſconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas auſſi affirmativement ſur la nullité du produit de la mule & du mulet, parce que des trois cauſes d'infécondité que nous venons d'expoſer, la dernière n'a pas ici tout ſon effet ; car la jument concevant plus facilement que l'âneſſe, & l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puiſſance reſpective de fécondité eſt plus grande, & leur produit moins rare que celui

de l'âneſſe & du cheval; par conſéquent le mulet ſera moins infécond que le bardeau; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, & je préſume, d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur impregnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du maſculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établiſſons pour un moment un ordre de parenté dans les eſpèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval & la jument ſeront frère & ſœur d'eſpèce, & parens au premier degré. Il en eſt de même de l'âne & de l'âneſſe; mais ſi l'on donne l'âne à la jument, ce ſera tout au plus comme ſon couſin d'eſpèce, & cette parenté ſera déjà du ſecond degré; le mulet qui en réſultera, participant par moitié de l'eſpèce du père & de celle de la mère, ne ſera qu'au troiſième degré de parenté d'eſpèce avec l'un & l'autre. Dès-lors le mulet & la mule, quoique iſſus des mêmes père & mère, au lieu d'être frères & ſœurs d'eſpèce, ne ſeront parens qu'au quatrième degré; & par conſéquent produiront plus difficilement entr'eux, que l'âne & la jument qui ſont parens d'eſpèce au ſecond degré. Et, par la même raiſon, le mulet & la mule produiront moins aiſément entr'eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'eſpèce n'eſt qu'au troiſième degré,

tandis qu'entr'eux elle eſt au quatrième; l'infécondité qui commence à ſe manifeſter ici, dès le ſecond degré, doit être plus marquée au troiſième, & ſi grande au quatrième, qu'elle eſt peut-être abſolue.

En général, la parenté d'eſpèce eſt un de ces myſtères profonds de la Nature que l'homme ne pourra ſonder qu'à force d'expériences auſſi réitérées que longues & difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les réſultats de l'union mille & mille fois tentée des animaux d'eſpèce différente, leur degré de parenté ? L'âne eſt-il parent plus proche du cheval que du zèbre ? Le loup eſt-il plus près du chien que le renard ou le chacal ? A quelle diſtance de l'homme mettrons-nous les grands ſinges qui lui reſſemblent ſi parfaitement par la conformation du corps ? Toutes les eſpèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles ſont aujourd'hui ? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué ? les eſpèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre eſt devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre eſpèce d'animaux puiſſans ? Quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des eſpèces & une autre parenté mieux connue, qui eſt celle des différentes races dans la même eſpèce ? la race en général ne provient-elle pas, comme l'eſpèce mixte, d'une diſconvenance à l'eſpèce pure dans les individus qui ont formé la première ſouche de la race ? il y a peut-être dans l'eſpèce du chien, telle race ſi rare,

qu'elle eſt plus difficile à procréer que l'eſpèce mixte provenant de l'âne & de la jument. Combien d'autres queſtions à faire ſur cette ſeule matière, & qu'il y en a peu que nous puiſſions réſoudre ! que de faits nous ſeroient néceſſaires pour pouvoir prononcer & même conjecturer ! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées ! Cependant, loin de ſe décourager, le Philoſophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop myſtérieuſe, & ſe féliciter de ce qu'à meſure qu'il lève une partie de ſon voile, elle lui laiſſe entrevoir une immenſité d'autres objets tous dignes de ſes recherches. Car ce que nous connoiſſons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître ; l'eſprit humain n'a point de bornes, il s'étend à meſure que l'Univers ſe déploie ; l'homme peut donc & doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout ſavoir. Il pourroit même, en multipliant ſes obſervations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les événemens de la Nature avec autant de vérité & de certitude que s'il les déduiſoit immédiatement des cauſes ; & quel enthouſiaſme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puiſſances, & découvrir par ſes travaux tous les ſecrets de la Nature ?

Ces travaux conſiſtent principalement en obſervations ſuivies ſur les différens ſujets qu'on veut approfondir, & en expériences

raiſonnées, dont le ſuccès nous apprendroit de nouvelles vérités ; par exemple, l'union des animaux d'eſpèces différentes, par laquelle ſeule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été aſſez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au ſujet de cette union volontaire ou forcée ſe réduiſent à ſi peu de choſe, que nous ne ſommes pas en état de prononcer ſur l'exiſtence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau & de la jument, mais on a auſſi appellé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne & de la vache. Le Docteur Shaw, dit que dans les provinces de Tunis & d'Alger :

» Il y a une eſpèce de mulet, nommé » *Kumrach*, qui vient d'un âne & d'une va» che ; que c'eſt une bête de charge, pe» tite à la vérité, mais de fort grand uſage ; » que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne » au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient » fort différens à tous égards, ayant le poil » liſſe, & la queue & la tête de vache, » excepté qu'ils n'avoient point de cor» nes (*i*) » :

Voilà donc déjà deux ſortes de jumarts ; le premier qu'on dit provenir du taureau & de la jument, & le ſecond de l'âne & de la vache. Et il eſt encore queſtion d'un troiſième jumart, qu'on prétend provenir du

---

(*i*) Voyage du Docteur Shaw en Afrique, *tome Ier, page 308.*

taureau & de l'ânesse. Il est dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'isle de Corse :

« Il y avoit un animal, portant les baga» ges, qui provient du taureau & de l'ânes» se, & que, pour se le procurer, on couvre » l'ânesse avec une peau de vache fraîche, » afin de tromper le taureau (*k*) ».

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel & d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, & la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien & la truie; cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, & tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux & très réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union (*l*). La même chose

(*k*) Voyage de Mérolle au Congo, en 1682.

(*l*) Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Frossois en Bourgogne.

eſt arrivée pluſieurs années auparavant dans un lieu voiſin (*m*), de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'eſpèces très différentes, ſe prennent donc ſouvent en affection, & peuvent par conſéquent, dans de certaines circonſtances, ſe prendre entr'eux d'une forte paſſion : car il eſt certain que la ſeule choſe qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller enſemble ; mais il n'eſt pas également certain que, quand il y auroit eu intromiſſion, & même accouplement conſommé, la production eût ſuivi. Il eſt ſouvent arrivé que pluſieurs animaux d'eſpèces différentes, ſe ſont accouplés librement & ſans y être forcés ; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puiſqu'elles ſuppoſent les plus grands obſtacles levés, la répugnance naturelle ſurmontée, & aſſez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens quoique volontaires, & qui ſembleroient annoncer du produit, n'en donnent aucun ; je puis en citer un exemple récent, & qui s'eſt, pour ainſi dire, paſſé ſous mes yeux. En 1767 & années ſuivantes, dans ma terre de Buffon, le Meûnier avoit une jument & un taureau qui habitoient dans la même étable, & qui avoient pris tant de paſſion l'un pour l'autre, que,

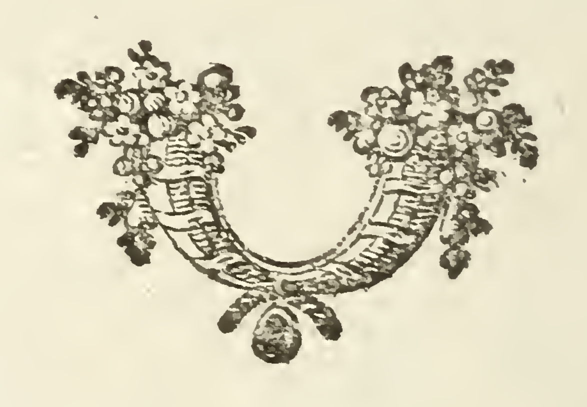
(*m*) A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

dans

dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté ; ces accouplemens réitérés nombre de fois, pendant plusieurs années, donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté ; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très réel & très réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années (*n*), & en même temps de la nullité du produit. Ce fait très certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat, le taureau n'engendre pas avec la jument, & c'est ce qui me fait douter très légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le Docteur Shaw, & qu'il dit provenir de l'âne & de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à-peu-près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le Docteur Shaw, semble donner plus de probabilité à l'existence de ces

(*n*) Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, *tome VII, page* 189, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau & de la jument étant très différentes dans leurs proportions & dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès & même avec plaisir; car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

ſeconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troiſième jumart provenant du taureau & de l'âneſſe, je ſuis bien perſuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'exiſte pas plus que le jumart provenant du taureau & de la jument. Il y a encore plus de diſconvenance, plus de diſtance de nature du taureau à l'âneſſe qu'à la jument, & le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau, s'applique de lui-même, & à plus forte raiſon ſuppoſe le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'âneſſe.



ADDITION
A L'ARTICLE
DU CHEVAL *.

NOUS AVONS DONNÉ la manière dont on traite les chevaux en Arabie, & le détail des ſoins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays ſec & chaud, qui paroît être la première patrie & le climat le plus convenable à l'eſpèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'uſages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même ſuccès. Il ne ſeroit pas poſſible d'élever & de nourrir les chevaux en France & dans les contrées ſeptentrionales, comme on le fait dans les climats chauds; mais les gens qui s'intéreſſent à ces animaux utiles, ſeront bien aiſes de ſavoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, & comment ils ſe conduiſent & ſavent ſe gouverner eux-mêmes lorſqu'ils ſe trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays & ſelon les dif-

* Tome I, *page* 11.

férens uſages auxquels on deſtine les chevaux, on les nourrit différemment; ceux de race Arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chaſſe en Arabie & en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe & du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes & de lait de chameau qu'on leur donne le ſoir & le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très nerveux & fort légers à la courſe. Ils tettent même les femelles chameaux, qu'ils ſuivent, quelque grands qu'ils ſoient (*a*); & ce n'eſt qu'à l'âge de ſix ou ſept ans qu'on commence à les monter.

En Perſe, on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour & la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, ſurtout l'hiver, non ſeulement d'une couverture de toile, mais d'une autre pardeſſus qui eſt épaiſſe & tiſſue de poil, & qui les tient chauds & les défend du ſerein & de la pluie. On prépare une place aſſez grande & ſpacieuſe, ſelon le nombre des chevaux, ſur un terrein ſec & uni, qu'on ballaie & qu'on accommode fort proprement; on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde aſſez longue pour les contenir tous, bien tendue & liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils ſont liés autant qu'il le faut pour qu'ils

(*a*) Voyage de Marmol, *tome I, page 50.*

ayent la liberté de ſe remuer à leur aiſe. Mais, pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde aſſez longue qui ſe partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, ſans qu'ils ſoient néanmoins ſerrés ſi étroitement qu'ils ne puiſſent ſe coucher, ſe lever & ſe tenir à leur aiſe, mais ſeulement pour les empêcher de faire aucun déſordre; &, quand on les met dans des écuries, on les attache & on les tient de la même façon. Cette pratique eſt ſi ancienne chez les Perſans, qu'ils l'obſervoient dès le temps de Cyrus au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec aſſez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entr'eux; ce qui eſt utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent ſouvent leurs voiſins lorſqu'ils ſont ſerrés par eſcadrons. Pour litière on ne leur donne en Perſe que du ſable & de la terre en pouſſière bien sèche, ſur laquelle ils repoſent & dorment auſſi-bien que ſur la paille (*b*). Dans d'autres pays, comme en Arabie & au Mogol, on fait ſécher leur fiente que l'on réduit en poudre, & dont on leur fait un lit très doux (*c*). Dans tou-

(*b*) Voyage Della Valle. *Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 juſqu'à 302.*

(*c*) Voyage de Thévenot, *tome III, pages 129 & ſuivantes.*

tes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un ratelier; mais on leur met de l'orge & de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête: car il n'y a point d'avoine, & l'on ne fait guère de foin dans ce climat: on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, & en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, & bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux, auxquels on ne met point de bride, & que l'on monte sans étriers, se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très haute au moyen d'un simple petit bridon, & courent très rapidement & d'un pas très sûr dans les plus mauvais terreins. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houssine & fort rarement l'éperon; si quelqu'un en veut user, il n'a qu'une petite pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement, ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées & cordelées; quelques petits coups de ce fouet, suffisent pour les faire partir & les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse, que, quoiqu'ils soient très bons, ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse & grande taille, mais ils ont tous plus de force & de courage que de mine & de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, & qu'on a précédemment accoutumés à cette allure,

en leur attachant par une corde le pied de devant à celui de derrière du même côté ; &, dans la jeunesse, on leur fend les naseaux ; dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément ; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter (*d*).

Mais l'Arabie, la Barbarie & la Perse ne sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux & bons chevaux ; dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintiennent mieux que dans les climats très chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux Danois, & la bonté de ceux de Suède, de Pologne, &c. En Islande où le froid est excessif, & où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils sont très vigoureux quoique petits (*e*) ; il y en a même de si petits qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfans (*f*). Au reste, ils sont si communs dans cette isle, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval ; leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir

---

(*d*) Voyage Della Valle. *Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 jusqu'à 302.*

(*e*) Recueil des Voyages du Nord. *Rouen, 1716, tome I, page 18.*

(*f*) Description de l'Islande, &c. par Jean Anderson, *page 79.*

marqués ; & lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres & les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers & plus gras que tous ceux qui sont élevés dans les écuries (*g*).

Ceux de Norwège ne sont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille ; ils sont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos ; quelques-uns sont châtains, & il y en a aussi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr, ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, & se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrein roide & uni. Ils se défendent contre l'ours ; & lorsqu'un étalon apperçoit cet animal vorace, & qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi qu'il frappe avec ses pieds de devant, & ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire, avec les pieds de derrière, il

---

(*g*) Histoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

eſt perdu ſans reſſource, car l'ours lui ſaute d'abord ſur le dos & le ſerre ſi fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer (*h*).

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur. A meſure qu'on avance vers le nord, les chevaux deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale ſont d'une forme ſingulière; ils ont la tête groſſe, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie ſupérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe ſans poil, la corne petite & dure, la queue groſſe, les crins fournis, les pieds petits, ſûrs & jamais ferrés; ils ſont bons, rarement rétifs & fantaſques, grimpant ſur toutes les montagnes. Les pâturages ſont ſi bons en Nordlande, que lorſqu'on amène de ces chevaux à Stockolm, ils y paſſent rarement une année ſans dépérir ou maigrir & perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande, des pays plus ſeptentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces (*i*).

L'excès du chaud & du froid ſemble être

(*h*) Eſſai d'une Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, mois de juin 1756.*

(*i*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 561.*

également contraire à la grandeur de ces animaux ; au Japon, les chevaux ſont généralement petits, cependant il s'en trouve d'aſſez bonne taille, & ce ſont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes ; & il en eſt à-peu-près de même à la Chine. Cependant on aſſure que ceux du Tonquin ſont d'une taille belle & nerveuſe, qu'ils ſont bons à la main, & de ſi bonne nature, qu'on peut les dreſſer aiſément, & les rendre propres à toutes ſortes de marches (*k*).

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les chevaux qui ſont originaires des pays ſecs & chauds, dégénèrent, & même ne peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides, quelque chauds qu'ils ſoient ; au lieu qu'ils ſont très bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie juſqu'en Danemarck & en Tartarie, dans notre continent, & depuis la nouvelle Eſpagne juſqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'eſt donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité ſeule qui leur eſt contraire.

On ſait que l'eſpèce du cheval n'exiſtoit pas dans ce nouveau continent, lorſqu'on en a fait la découverte; & l'on peut s'étonner avec raiſon de leur prompte & prodigieuſe multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux qu'on y a tranſportés d'Europe, s'eſt ſi fort multi-

---

(*k*) Hiſtoire de Tonquin, par le P. de Rhodes, Jéſuite, *pages 51 & ſuiv.*

plié, & particulièrement au Chili, qu'ils y ſont à très bas prix. Frézier dit, que cette prodigieuſe multiplication eſt d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, & qu'ils les ménagent ſi peu pour le ſervice & le travail, qu'il en meurt un très grand nombre par excès de fatigue (*l*). Les chevaux que les Européens ont tranſportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux isles Philippines, y ont auſſi prodigieuſement multiplié (*m*).

En Ukraine (*n*), & chez les Coſaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand eſpace de terre compris entre le Don & le Niepper, eſpace très-mal peuplé, les chevaux ſont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours ſans abri, même dans la ſaiſon où la terre eſt couverte de neige; ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le ſoin de

---

(*l*) Voyage de Frézier dans la mer du Sud, &c, *page 67, in-4°. Paris, 1732.*

(*m*) Voyage de Gemelli Caréri, *tome V, page 162.*

(*n*) Dans l'Ukraine, il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou ſoixante: ils ne ſont pas capables de ſervice, mais ils ſont bons à manger; leur chair eſt agréable à voir & plus tendre que celle du veau, & le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux n'étant point faits pour être dreſſés, ſont engraiſſés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf & du mouton. *Deſcription de l'Ukraine, par Beauplan.*

conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laiſſe errer dans la campagne, & ce n'eſt que dans les temps des hivers les plus rudes, qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages qui ſont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait ſur ces troupes de chevaux abandonnés, pour ainſi dire, à eux-mêmes, quelques obſervations qui ſemblent prouver que les hommes ne ſont pas les ſeuls qui vivent en ſociété, & qui obéiſſent de concert au commandement de quelqu'un d'entr'eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne & range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande auſſi l'ordre & les mouvemens néceſſaires lorſque la troupe eſt attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef eſt très vigilant & toujours alerte; il fait ſouvent le tour de ſa troupe, & ſi quelqu'un de ſes chevaux ſort du rang ou reſte en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule & lui fait prendre ſa place. Ces animaux, ſans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à-peu-près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils ſoient en pleine liberté, ils paiſſent en files & par brigades, & forment différentes compagnies ſans ſe ſéparer ni ſe mêler. Au reſte, le cheval-chef occupe ce poſte encore plus fatigant qu'important pendant quatre ou cinq ans; & lorſqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, & qui s'en ſent la force, ſort

de la troupe attaque le vieux chef qui garde ſon commandement s'il n'eſt pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, & le cheval victorieux ſe met à la tête de tous les autres, & s'en fait obéir (*o*).

En Finlande, au mois de mai, lorſque les neiges ſont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres, & s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il ſemble qu'ils ſe ſoient donné le rendez-vous. Là, ils forment des troupes différentes, qui ne ſe mêlent ni ne ſe ſéparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour ſa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire, & n'entreprennent point ſur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent, & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur ſociété eſt ſi bien réglée, & leurs marches ſont ſi uniformes, que leurs maîtres ſavent toujours où les trouver lorſqu'ils ont beſoin d'eux; & ces animaux, après avoir fait leur ſervice, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de ſeptembre, lorſque la ſaiſon devient mauvaiſe, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & ſe rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux ſont petits, mais bons &

(*o*) Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon, par M. Sanchez, ancien premier Médecin des armées de Ruſſie.

vifs, ſans être vicieux. Quoiqu'ils ſoient généralement aſſez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui ſe défendent lorſqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils ſe portent à merveilles, & ſont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice preſque continuel qu'on leur fait faire l'hiver, & le peu de nourriture qu'on leur donne, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils ſe roulent ſur la neige comme les autres chevaux ſe roulent ſur l'herbe. Ils paſſent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très violent (*p*).

Ces chevaux qui vivent en troupes & ſouvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domeſtiques & les chevaux ſauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'isle de Sainte-Hélène, qui après y avoir été tranſportés, ſont devenus ſi ſauvages & ſi farouches, qu'ils ſe jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de ſe laiſſer prendre (*q*). Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne ſont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramaſſés & bien proportionnés; ils ſont vifs & infatigables; d'une force & d'une reſſource fort au-deſſus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point

(*p*) Journal d'un Voyage au Nord, par M. Outhier, *en* 1736 & 1737. *Amſterdam*, 1746.

(*q*) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Indes orientales, *page* 199.

de la grandeur des chevaux de carroſſe, mais ils ſont d'une taille moyenne & bien priſe. On en prend quantité avec des piéges & des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainſi pris, ſont ombrageux (*r*). On en trouve auſſi dans la Virginie, qui, quoique ſortis de cavales privées, ſont devenus ſi farouches dans les bois, qu'il eſt difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre ; ils ſont ordinairement ſi revêches, qu'il eſt très difficile de les dompter (*ſ*). Dans la Tartarie, ſur-tout dans le pays entre Urgenz & la mer Caſpienne, on ſe ſert, pour chaſſer les chevaux ſauvages qui y ſont communs, d'oiſeaux de proie dreſſés pour cette chaſſe ; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou, tandis qu'il ſe fatigue ſans pouvoir faire lâcher priſe à l'oiſeau (*t*). Les chevaux ſauvages du pays des Tartares Mongoux & Kakas, ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés ; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'oueſt, quoiqu'il en paroiſſe auſſi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le *Harni*. Ces chevaux ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux flèches même des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes ; & lorſqu'ils rencon-

(*r*) Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique, *tome V, pages 192 & ſuiv. Paris*, 1722.

(*ſ*) Hiſtoire de la Virginie. *Orléans, page 406.*

(*t*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VII, page 156.*

trent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite (*u*). On trouve encore au Congo des chevaux sauvages en assez bon nombre (*x*). On en voit quelquefois aussi aux environs du cap de Bonne-espérance ; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perse (*y*).

J'ai dit, à l'article du cheval, que, par toutes les observations tirées des haras, le mâle paroît influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, & ensuite je donne quelques raisons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, & qui pourroient en même temps laisser croire que le mâle & la femelle influent également sur leur production. Maintenant je suis assuré depuis, par un très grand nombre d'observations, que non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme & dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, & que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit (*z*) que, dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce : mais cela n'empêche pas que le

(*u*) Hist. gén. des Voyages, *tome VI, page 602.*

(*x*) Il genio vagante del conte Aurelio Degli Anzi. *In Parma, tome II, page 475.*

(*y*) Description du Cap, par Kolbe, *tome III, p. 20.*

(*z*) Voyez Histoire Naturelle, *tome VII, page* 180.

mâle

mâle ne ſoit le vrai type de chaque eſpèce ; & ce que j'ai dit de l'unité, doit s'entendre ſeulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de repréſenter toujours ſon eſpèce, quoiqu'elle ſe prête à différens mâles. Nous avons diſcuté ce point avec grande attention dans l'article du ſerin (*a*), & dans ce Volume à l'article du mulet; en ſorte que, quoique la femelle paroiſſe influer plus que le mâle ſur le ſpècifique de l'eſpèce, ce n'eſt jamais pour la perfectionner, le mâle ſeul étant capable de la maintenir pure & de la rendre plus parfaite.

(*a*) Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, *tome IV.*



ADDITION

Aux articles de l'Ane[1] *& du Zèbre*[2].

Voyez planche II, fig. 2 de ce Volume.

L'ANE domeſtique ou ſauvage s'eſt trouvé dans preſque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'exiſtoit pas dans le nouveau lorſqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'eſpèce y ſubſiſte avec fruit, & s'eſt même fort multipliée depuis plus de deux ſiècles qu'elle y a été tranſportée d'Europe; en ſorte qu'elle eſt aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous eſt venu du cap de Bonne-eſpérance, ſemble être une eſpèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, & ſur-tout dans celles de la pointe de cette grande preſqu'isle, quoique Lopez diſe qu'on trouve le zèbre plus ſouvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on

[1] Tome I, *page 98*.

[2] Tome V, *page 140*.



1 Le Cheval d'Espagne. 2 Le Zébre femelle.

en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ſes couleurs, que par l'élégance de ſa figure, eſt ſi ſupérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'aſſez près pour l'eſpèce, puiſque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la reſſemblance de ſa taille & de ſa forme, qui ſemble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'eſt pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaiſon du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'eſpèce. Cependant je ſerois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il eſt d'une figure ſi élégante, que quoiqu'il ſoit en général plus petit que le cheval, il n'en eſt pas moins voiſin de cette eſpèce à pluſieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'eſt que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, qui paroiſſent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelqu'étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés ſur le dos & ſous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur (*a*), & cette raiſon particulière eſt encore appuyée ſur un fait général, qui eſt, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne dé-

(*a*) Voyage du capitaine Robert, *tome I, page* 94.

ciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stadhouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué de les unir entr'eux, & probablement avec les chevaux & les ânes, pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles, qui cultivent l'Histoire Naturelle avec succès, ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans, qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur (*b*), n'a pas été présenté à des jumens; peut-être aussi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentoit; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la Nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *Czigithai*, & dont nous avons parlé pour-

---

(*b*) Voyez Histoire Naturelle, *tome V*, *page* 142.

roit bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre, car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on sait que la différence de la couleur du poil ou des plumes, est de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impression du climat. Le czigithai se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tartarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux (*c*). Muller & Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre, & ils ajoutent qu'ils sont comparables, pour la figure, la grosseur & la couleur, à un cheval bai-clair, excepté la queue qui est comme celle d'une vache, & les oreilles qui sont fort longues (*d*). Si ces voyageurs, qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe, dans le cabinet de Pétersbourg, des peaux bourrées de czigithai & de zèbre; quelque différentes que

---

(*c*) Histoire générale des Voyages, *tome VI, page 602.*

(*d*) Voyages de Mrs. Muller & Gmelin, *tome II, pages* 105 & 107.

paroissent ces deux peaux par les couleurs; elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, & qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie (*e*). J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre & du czigithai; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable; & il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai constituassent quatre espèces; &, dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne,

(*e*) Histoire Naturelle, *tome VII, page* 171.

le zèbre & le czigithai ſont tous du même genre, & forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières ſont de temps immémorial réduites en domeſticité, ce qui doit faire eſpérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.



ADDITION

Aux articles du Bœuf[1], *du Bison*[2], *du Zébu & du Buffle.*

Les bœufs & les bisons (*Voyez planche III, figure 3 de ce volume.*) ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité & la longueur du poil; le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très bien à l'Isle-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, &, après quelques générations, sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée & les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenoit de Madagascar qui en avoient d'une grandeur étonnante (*a*).

[1] Tome I, *page* 126.
[2] Tome V, *page* 39.

(*a*) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

Le biſon dont nous donnons ici la figure (*planche III, figure 3,*), & que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, enſuite amené en Europe, élevé en Hollande, & acheté par un Suiſſe qui le tranſportoit de ville en ville dans une eſpèce de grande cage, d'où il ne ſortoit point, & où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement aſſujettie. L'énorme crinière dont ſa tête eſt entourée, n'eſt pas du crin, mais de la laine ondée & diviſée par floccons pendans comme une vieille toiſon. Cette laine eſt très fine, de même que celle qui couvre la loupe & tout le devant du corps. Les parties qui paroiſſent nues dans la gravure, ne le ſont que dans de certains temps de l'année, & c'eſt plutôt en été qu'en hiver; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étoient à-peu-près également couvertes d'une laine friſée très fine & très ſerrée, ſous laquelle la peau paroiſſoit d'un brun couleur de ſuie, au lieu que ſur la boſſe & ſur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau eſt de couleur tannée. Cette boſſe ou loupe, qui eſt toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe & par la laine; quoiqu'il fût très contraint, il n'étoit pas féroce, il ſe laiſſoit toucher & careſſer par ceux qui le ſoignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des

biſons dans le nord de l'Europe; Geſner a même dit qu'il en exiſtoit de ſon temps en Écoſſe; cependant, m'étant ſoigneuſement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre & d'Écoſſe qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans ſon voyage de Ruſſie à la Chine, parle de deux eſpèces de bœufs qu'il a vus dans les parties ſeptentrionales de l'Aſie, dont l'une eſt l'aurocks ou bœuf ſauvage de même race que nos bœufs; & l'autre, dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, ſous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la même eſpèce que le biſon. On en trouve la deſcription * dans notre Ouvrage; &, après avoir comparé cette vache grognante avec le biſon, j'ai trouvé qu'elle lui reſſemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugiſſement; mais j'ai préſumé que ce grognement n'étoit pas une affection conſtante & générale, mais contingente & particulière, ſemblable à la groſſe voix entre-coupée de nos taureaux, qui ne ſe fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le biſon dont je donne la figure, ne faiſoit jamais retentir ſa voix, & que quand même on lui cauſoit quelque douleur vive, il ne ſe plaignoit pas; en ſorte que ſon maître diſoit qu'il étoit muet, & on peut penſer que ſa voix ſe ſeroit développée de même par un grognement ou par des ſons entre-coupés, ſi jouiſ-

* Tome VII.

ſant de ſa liberté & de la préſence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reſte, les bœufs ſont très nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, & dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été (*b*). Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs & les vaches manquent ſouvent de cornes : c'eſt ſur-tout dans les parties méridionales de l'isle où les pâturages ne ſont point abondans, & dans les pays maritimes où les fourrages ſont fort rares, que ſe trouvent ces bœufs & ces vaches ſans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne ſont produites que par la ſurabondance de la nourriture. Dans ces endroits voiſins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poiſſon cuit dans l'eau & réduit en bouillie par le feu; ces animaux ſont non-ſeulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en ſont même très friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaiſe odeur ni goût déſagréable (*c*).

Les bœufs & les vaches de Norwège ſont en général fort petits. Ils ſont un peu plus grands dans les isles qui bordent les côtes de Norwège; différence qui provient de celle des pâturages, & auſſi de la liberté qu'on leur

(*b*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page* 119.

(*c*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page* 19.

donne de vivre dans ces isles sans contrainte; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes: au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait; elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli (*d*).

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagascar & la pointe de l'Afrique, & depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, & que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, & même jusqu'au Mexique, n'ayent jamais passé les terres qui forment l'Isthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, & que les bœufs d'Europe y ayent multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-aires & à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié & ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les

(*d*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, juin 1756.*

tuent par milliers & ſeulement pour avoir les cuirs & la graiſſe. On les chaſſe à cheval, on leur coupe les jarrets avec une eſpèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir (*e*). Dans l'isle de Sainte-Catherine, ſur la côte du Breſil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair eſt mollaſſe & déſagréable au goût; ce qui vient, ainſi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaiſe qualité de la nourriture, car, faute de fourrage, on les nourrit de calebaſſes ſauvages (*f*).

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs ſont en très grand nombre. Entre le cap Blanc & Serrelionne, on voit, dans les bois & ſur les montagnes, des vaches ſauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes ſont noires & pointues; elles multiplient prodigieuſement, & le nombre en ſeroit infini, ſi les Européens & les Nègres ne leur faiſoient pas continuellement la guerre (*g*). Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainſi que dans les déſerts de Numidie, on voit des vaches ſauvages couleur de marron obſcur, aſſez petites & fort légères à la courſe; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents (*h*).

(*e*) Voyage du P. Lopo, *tome Ier. page 38.*
(*f*) *Ibidem.*
(*g*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome III, page 291.*
(*h*) L'Afrique de Marmol, *tome III, pages 66 & 137.*

A Madagafcar, les taureaux & les vaches de la meilleure efpèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique ; ils ont une boffe fur le dos : les vaches donnent fi peu de lait, qu'on pourroit affurer qu'une vache d'Hollande en fournit fix fois plus. Il y a, dans cette isle, de ces bœufs à boffe ou bifons fauvages qui errent dans les forêts ; la chair de ces bifons n'eft pas fi bonne que celle de nos bœufs (*i*). Dans les parties méridionales de l'Afie, on trouve auffi des bœufs fauvages ; les chaffeurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui eft environnée de bois : cette montagne eft fur le chemin de Surate à Golconde ; ces vaches fauvages font ordinairement belles & fe vendent fort cher (*k*).

Le zebu femble être un diminutif du bifon, dont la race, ainfi que celle du bœuf, fubit de très grandes variétés, fur-tout pour la grandeur. Le zébu, quoiqu'originaire des pays très chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. » Colinfon, grand nombre de ces animaux » dans les parcs de M. le duc de Richemont, » de M. le duc de Portland, & dans d'au- » tres parcs ; ils y multiplioient & faifoient » des veaux tous les ans, qui étoient les » plus jolies créatures du monde : les pères » & mères venoient de la Chine & des In- » des orientales ; la loupe qu'ils portent fur

(*i*) Voyage de François le Guat, *tome II, page 78.*
(*k*) Voyage de Thévenot, *tome III, page 113.*

» les épaules, eſt une fois plus groſſe dans » le mâle que dans la femelle, qui eſt auſſi » d'une taille au-deſſous de celle du mâle. » Le petit zébu tette ſa mère comme les au- » tres veaux tettent les vaches; mais le lait » de la mère zébu tarit bientôt dans notre » climat, & on achève de les nourrir avec » de l'autre lait. On tua un de ces animaux » chez M. le duc de Richemont, mais la » chair ne s'en eſt pas trouvée ſi bonne que » celle du bœuf (*l*) ».

Il ſe trouve auſſi dans la race des bœufs ſans boſſe de très petits individus, & qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Caréri vit ſur la route d'Iſpahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus groſſes que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, ſont néanmoins fort graſſes (*m*). Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits biſons, ainſi que nos bœufs de la petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les biſons & les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très peu de choſes à ajouter à ce que nous avons dit du buffle *. Nous dirons ſeulement qu'au Mogol on les fait

---

(*l*) Extrait d'une lettre de feû M. Colinſon à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

(*m*) Voyage de Gemelli Caréri, *tome II*, *page 338 & ſuivantes. Paris*, 1719.

* Tome V, *pages* 39 *& ſuivantes.*

combattre contre les lions & les tigres ; quoiqu'ils ne puiſſent guère ſe ſervir de leurs cornes. Ces animaux ſont très nombreux dans tous les climats chauds, ſur-tout dans les contrées marécageuſes & voiſines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrein, paroiſſent leur être encore plus néceſſaires que la chaleur du climat (*n*), & c'eſt par cette raiſon que l'on n'en trouve point en Arabie dont preſque toutes les terres ſont arides. On chaſſe les buffles ſauvages, mais avec grande précaution, car ils ſont très dangereux & viennent à l'homme dès qu'ils ſont bleſſés. Niébuhr rapporte, au ſujet des buffles domeſtiques, *que dans quelques endroits, comme à Baſra, on a l'uſage, lorſqu'on trait la femelle du buffle, de lui ſourrer la main juſqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faiſoit donner plus de lait* (*o*) : ce qui ne paroît pas probable ; mais il ſe pourroit que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir ſon lait, & que cette eſpèce d'opération douce, relâchât la contraction de ſes mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, le buffle eſt de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a les jambes plus courtes, la

(*n*) J'ai dit ailleurs que les buffles réuſſiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin. Voyez *la Gazette de France, du 9 juin 1775.*

(*o*) Deſcription de l'Arabie, par Niébuhr, *pag.* 145.

tête plus large ; il eſt fort redouté. Il ſe tient ſouvent à la liſière des bois, & comme il a la vue mauvaiſe, il y reſte la tête baiſſée pour pouvoir mieux diſtinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorſqu'il apperçoit à ſa portée quelque choſe qui l'inquiète, il s'élance deſſus en pouſſant des mugiſſemens affreux, & il eſt fort difficile d'échapper à ſa fureur : il eſt moins à craindre dans la plaine ; il a le poil roux & noir en quelques endroits ; on en voit de nombreux troupeaux (*p*).

(*p*) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.



ADDITION

A l'article de la Brébis[1], *& à celui du Moufflon & des Brebis étrangères*[2].

Nous donnons ici les figures (*planche III, fig. 1 & 2*) d'un bélier & d'une brébis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Colinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* & *Valachian eve*, c'est-à-dire, bélier & brebis de Valachie. Comme cet habile Naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers & des brébis de ce même pays.

Nous donnons aussi la figure (*pl. IV, fig. 1*) d'un bélier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Bélier du*

---

[1] Tome I, *page* 163.

[2] Tome V, *page* 97.



1 Le Bélier Valachien. 2 La Brebis Valachienne. 3 Le Bison.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

cap de Bonne-eſpérance : ce même bélier avoit été préſenté au public l'année précédente, ſous le nom de *Bélier du Mogol, à groſſe queue ;* mais nous avons ſu qu'il avoit été acheté à Tunis, & nous avons jugé que c'étoit en effet un bélier de Barbarie qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure * que par la queue, qui eſt beaucoup plus courte, & en même temps plus plate & plus large à la partie ſupérieure. La tête eſt auſſi proportionnellement plus groſſe, & tient de celle du bélier des Indes ; le corps eſt bien couvert de laine, & les jambes ſont courtes, même en comparaiſon de nos moutons ; les cornes ſont auſſi de forme & de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie : nous l'avons nommé *Bélier de Tunis*, pour le diſtinguer de l'autre ; mais nous ſommes perſuadés que tous deux ſont du même pays de la Barbarie & de races très-voiſines (*a*).

---

* Tome V, *planche IV, fig.* 1.

(*a*) Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays non ſeulement par ſa groſſe & large queue, mais encore par ſes proportions ; il eſt plus bas de jambe, & ſa tête paroît forte & plus arquée que celle de nos béliers ; ſa lèvre inférieure deſcend en pointe au bout de la mâchoire, & fait le bec de lièvre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière ; elles ont ſix pouces meſurées en ligne droite, & dix pouces une ligne de circonvolution, ſur deux pouces deux lignes de groſſeur à l'origine ; elles ſont blanches & annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui paſſent pardeſſus les oreilles les rendent pendantes ; elles ſont larges & finiſſent en pointe. Cet animal domeſtique eſt fort lai-

Enfin nous donnons auſſi la figure (*pl. IV, fig.* 2) d'un bélier que l'on montroit de même à la foire Saint-Germain, en 1774, ſous le

---

neux, ſur-tout ſur le ventre, les cuiſſes, le cou & la queue. Sa laine a plus de ſix pouces de long en bien des endroits; elle eſt blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé ſur les oreilles, & que la plus grande partie de la tête & les pieds ſont auſſi d'un fauve foncé tirant ſur le brun: ce que ce bélier a de ſingulier, c'eſt la queue qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, ſur treize pouces neuf lignes de long; ſon épaiſſeur eſt de trois pouces onze lignes; cette partie charnue eſt ronde & finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de profondeur) en paſſant ſous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors, le floc de laine du bout de la queue ſemble toucher à terre: cette queue eſt comme méplate deſſus comme deſſous, s'enfonce dans le milieu, & y forme comme une foible gouttière; le deſſus de cette queue, & la plus grande partie de ſon épaiſſeur, ſont couverts de grande laine blanche, mais le deſſous de cette même queue eſt ſans poil & d'une chair fraîche; de ſorte que, quand on lève cette queue, on croiroit voir une partie des feſſes d'un enfant.

	pieds.	pouces.	lignes.
La longueur de ſon corps meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'a l'anus, eſt de.	3	9	0
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes.	0	7	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	2

nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier eſt ſingulier en ce qu'il porte ſur le cou une eſpèce de crinière, & qu'il a ſur le poitrail & ſous

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux.	0	3	9
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres. .	0	5	10
Longueur des oreilles . .	0	5	1
Largeur de la baſe . . .	0	1	5
Diſtance entre les oreilles & les cornes	0	1	1
Diſtance entre les deux oreilles, priſe en bas	0	4	6
Longueur du cou. . . .	0	10	0
Circonférence près de la tête.	1	6	4
Hauteur du train de devant.	2	0	0
Hauteur du train de derrière.	2	2	1
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant	3	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	3	8	2
Circonférence devant les jambes de derrière	3	4	4
Longueur du tronçon de la queue	1	1	9
Sa largeur	0	11	0
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou . . .	0	7	9
Longueur du canon . . .	0	5	6
Longueur du paturon . .	0	1	6

le cou de très grands poils, qui pendent & forment une eſpèce de longue cravate, mêlée de poils roux & de poils gris, longs d'en-

---

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence de la couronne	0	4	1
Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou. . . .	1	4	6
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret. . .	1	0	3
Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet. . .	0	6	8
Longueur des ergots. . .	0	2	1
Hauteur des ſabots . . .	0	1	8
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant.	0	3	2
Longueur dans les pieds de derrière.	0	2	5
Longueur des deux ſabots, pris enſemble dans les pieds de devant.	0	1	10
Largeur dans les pieds de derrière.	0	1	8
Diſtance entre les deux ſabots.	0	0	2
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur le pied de devant	0	7	9
Circonférences priſes ſur les pieds de derrière.	0	6	5

Deſcription & meſure priſes par M. de Sève.

viron dix pouces, & rudes au toucher. Il porte ſur le cou une crinière de poils droits, aſſez peu épaiſſe, mais qui s'étend juſque ſur le milieu du dos. Ces poils ſont de la même couleur & conſiſtance que ceux de la cravate; ſeulement ils ſont plus courts & mêlés de poils bruns & noirs. La laine dont le corps eſt couvert, eſt un peu friſée & douce au toucher à ſon extrémité; mais elle eſt droite & rude dans la partie qui avoiſine la peau de l'animal: en général, elle eſt longue d'environ trois pouces & d'un jaune-clair; les jambes ſont d'un roux-foncé, la tête eſt tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue eſt fauve & blanche en plus grande partie, & pour la forme elle reſſemble aſſez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier eſt plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourroit le comparer, c'eſt à celui des Indes * qu'il reſſemble plus qu'à aucun autre. Son ventre eſt fort gros & n'eſt élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes (*b*). M de Sève, qui a pris les meſures &

* Tome V, *Planche V*, *fig.* 1.

	pieds.	pouces.	lignes.
(*b*) Longueur du corps meſuré en ligne droite du muſeau à l'anus.	3	7	1
Longueur du corps en ligne ſuperficielle	2	9	9

donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont

---

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.	2	9	9
Hauteur du train de derrière.	2	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	0	8	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	3	10
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres . .	0	6	0
Longueur des oreilles. . .	0	5	3
Largeur de la base . . .	0	1	6
Distance entre les oreilles & les cornes	0	0	7
Distance entre les oreilles prise en bas	0	1	4
Longueur du cou. . . .	0	5	1
Circonférence près de la tête	1	5	2
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant .	3	3	3
Circonférence à l'endroit le plus gros	3	3	9
Circonférence devant les jambes de derrière	3	2	4
Longueur du tronçon de la queue	1	2	7
Sa largeur	0	1	3

à-peu-près

à-peu-près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point éle-

	pieds	pouces.	lignes.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou . . .	0	9	1
Longueur du canon . . .	0	7	1
Longueur du paturon. . .	0	2	6
Circonférence du paturon.	0	3	3
Circonférence de la couronne	0	5	10
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou. . . .	0	9	7
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret . . .	0	10	10
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet . . .	0	7	0
Longueur du pied de devant.	0	4	10
Longueur des ergots . . .	0	2	3
Hauteur des sabots . . .	0	1	0
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	0	4	9
Longueur dans les pieds de derrière.	0	3	8
Largeur des mêmes pieds .	0	1	10
Distance entre les deux sabots.	0	0	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	0	11	4
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	0	9	6

vés & ſont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, & nous le répétons ici, que le mouflon eſt la tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & qu'il eſt d'une nature aſſez robuſte pour ſubſiſter dans les climats froids, tempérés & chauds ; ſon poil eſt ſeulement plus ou moins épais, plus ou moins long, ſuivant les différens climats. Les béliers ſauvages du Kamtſchatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre & le poil du renne. Leurs cornes ſont ſi grandes & ſi groſſes, qu'il y en a quelques-unes qui pèſent juſqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vaſes, des cuillers & d'autres uſtenſiles ; ils ſont auſſi vifs & auſſi légers que les chevreuils ; ils habitent les montagnes les plus eſcarpées au milieu des précipices ; leur chair eſt délicate ainſi que la graiſſe qu'ils ont ſur le dos : mais c'eſt pour avoir leurs fourrures qu'on ſe donne la peine de les chaſſer (*c*).

Je crois qu'il reſte actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reſte point du tout de vrais mouflons dans l'isle de Corſe. Les grands mouvemens de guerre, qui ſe ſont paſſés dans cette isle, auront probablement amené leur deſtruction ; mais on y trouve encore des indices de leur ancienne exiſtence, par la forme même des races de brebis qui y ſubſiſtent actuellement ; il y avoit, au mois

---

(*c*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 252.

d'août 1774, un bélier de Corſe, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'étoit pas grand, même en comparaiſon d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit & bas de jambes, la laine longue & par flocons; il portoit quatre cornes larges & fort longues, dont les deux ſupérieures étoient les plus conſidérables, & ces cornes avoient des rides comme celles du mouffion.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck & en Norwège, les brebis ne ſont pas belles; & pour en améliorer l'eſpèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les isles qui avoiſinent la Norwège, on laiſſe les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands & plus gros, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui ſont ſoignés par les hommes. On prétend que ces béliers, qui ſont en pleine liberté, paſſent toujours la nuit au côté de l'isle d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui ſert d'avertiſſement aux mariniers, qui ont grand ſoin d'en faire l'obſervation (*d*).

En Iſlande, les béliers, les brebis & les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont preſque tous les cornes plus grandes & plus groſſes. Il s'en trouve pluſieurs qui ont trois cornes, & quelques-uns qui en ont quatre, cinq & même davantage;

(*d*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, juin 1756.*

cependant il ne faut pas croire que cette particularité ſoit commune à toute la race des béliers d'Iſlande, & que tous y ayent plus de deux cornes; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui ayent quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, & on les achette en Iſlande bien plus cher que les autres, ce qui ſeul ſuffit pour prouver qu'ils y ſont très rares (*e*).

(*e*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*



ADDITION

A l'article du Cochon [1]*; du Sanglier du cap Verd* [2]*; du Babiroussa* [3]*, & du Pécari* ou *Tajacu* [4].

DU COCHON.

Je n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe, & sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, & ne font par conséquent qu'une seule & même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre, par la grosseur & la grandeur du corps; elle pourroit même le devenir encore plus, si on laissoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Colinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit, qu'un cochon engraissé par les ordres de M. *Joseph Leastarm*, & tué par le sieur *Meck*, boucher

---

[1] Tome I, *page 197.*
[2] Tome VII.
[3] Tome V, *page 365.*
[4] Tome IV, *page 43.*

à Cougleton en *Cheſter-Shire*, peſoit huit cents cinquante livres ; ſavoir, l'un des côtés trois cents treize livres, l'autre côté trois cents quatorze livres, & la tête, l'épine du dos, la graiſſe intérieure, les inteſtins, &c. deux cents vingt-trois livres (*a*).

DU SANGLIER DU CAP VERD.

NOUS AVONS DONNÉ une notice * au ſujet d'un animal qui ſe trouve en Afrique, & que nous avons appellé *Sanglier du cap Verd*. Nous avons dit que, par l'énormité des deux défenſes de la mâchoire ſupérieure, il nous paroiſſoit être d'une race & peut-être même d'une eſpèce différente de tous les autres cochons, deſquels il diffère encore par la longue ouverture de ſes narines, & par la grande largeur & la forme de ſes mâchoires ; que néanmoins nous avions vu les défenſes d'un ſanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce ſanglier du cap Verd, puiſque ces défenſes avoient environ trois pouces & demi de long, ſur quatre pouces de circonférence à la baſe, &c. ce qui nous faiſoit préſumer, avec quelque fondement, que ce ſanglier du cap Verd pouvoit être une ſimple variété & non pas une eſpèce particulière dans

(*a*) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon. *Londres, 30 janvier 1767.*

* Tome VII.

le genre des cochons. M. Allamand, très célèbre Professeur en Histoire Naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, & ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivans :

» Je crois avec vous, Monsieur, que le sanglier représenté dans la planche que je vous ai envoyée, est le même que celui que vous avez désigné par le nom de *Sanglier du cap Verd.* Cet animal est encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre visite, & cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne puis me lasser d'admirer la forme singulière de sa tête. J'ai écrit au Gouverneur du cap de Bonne-espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au Cap même il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avoit jamais vu de semblable. Si, contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon & vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur & l'a éventrée ».

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner & graver ce même animal dont nous donnons ici la figure (*planche IV, fig 3*). Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* & les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, & aussi dans les descriptions de M Vosmaër, la même planche gravée ; & ces deux

derniers Auteurs ont chacun donné une description de cet animal; aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivoit à M. Daubenton, qu'un jeune Médecin établi à la Haye, en avoit donné la description dans un Ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore parvenu, & qu'il en avoit fait faire la planche. Ce jeune Médecin est probablement M. Pallas, & c'est à lui par conséquent auquel le public a la première obligation de la connoissance de cet animal. M. Allamand dit, dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, sur-tout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain & de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver aussi; cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, & qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Verd, mais encore dans celles du cap de Bonne-espèrance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, & nous allons en donner l'histoire & la description par extrait d'après Mrs. Pallas & Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*; il le distingue, avec raison, du

du porc de Guinée à longues oreilles pointues, & du pécari ou tajacu d'Amérique, & aussi du babiroussa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue & des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Verd, qu'on conserve dans le cabinet du Roi, dit qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; or elles manquent à notre sujet «.

Et de-là M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense, comme moi, que ce sanglier du cap Verd, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les Naturalistes.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre la Caffrerie & le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paroissoit différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

» On avoit mis cet animal dans une cage de bois, & comme j'étois prévenu, dit M. Vosmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère, il couroit bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, & prenoit avidement ce que nous lui présentions; ensuite, l'ayant

laissé seul pendant quelques momens, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour se rendre maître, comme nous le découvrimes ensuite, d'une rigole très profonde qui passoit au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & avec l'aide de plusieurs hommes qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, & de le faire rentrer dans sa cage, qui étoit à claire-voie. Il marqua son chagrin par des cris aigus & lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paroît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant (dit l'Auteur dont l'Ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, & qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

» Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays, il se laisse frotter volontiers de la main & même avec un bâton; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière faisant toujours face du côté qu'il se trouve assailli, & secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paroît fort gai, il saute & donne la chasse aux daims & aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autre-

ment il porte pendante; il exhale une forte odeur que je ne puis comparer, & que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage verd; il mange de toutes sortes de graines; sa nourriture à bord du vaisseau étoit le maïs & de la verdure autant qu'on en avoit; depuis qu'il a goûté ici de l'orge & du blé sarazin, avec lesquels on nourrit plusieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est décidé préférablement pour cette mangeaille, & pour les racines d'herbes & de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux, il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange, il s'appuie fort en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface, & il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe & l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux qui l'empêchent de bien appercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non-seulement placés beaucoup plus haut & plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté & en dessous plus ou moins offusqués par deux lambeaux que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

» La tête est d'une figure affreuse; la forme aplatie & large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin,

aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses yeux, & à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus monstrueux ».

Dimensions prises (pied du Rhin).

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier. .	4	3	0
Hauteur du train de devant.	2	3	0
Hauteur du train de derrière.	1	11 $\frac{11}{16}$	0
La plus grande épaisseur du corps.	3	1	0
La moindre épaisseur du corps, près des cuisses. . .	2	10 $\frac{1}{2}$	0
Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles.	1	3	0
Largeur de la tête entre les lambeaux	0	9 $\frac{1}{2}$	0
Largeur du groin entre les défenses	0	6 $\frac{15}{16}$	0
Longueur de la queue . .	0	10 $\frac{13}{16}$	0

» La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il me paroît plus petit, ayant le dos plus aplati en dessus, & les pieds plus courts.

» La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati & très dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas & coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre; elles ne se voyent que quand

on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure & épaisse à côté, près des défenses, pardessus & autour desquelles elle est fort avancée & pendante, formant, sur-tout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante & cartilagineuse, qui couvre les coins du museau.

« Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies & dures.

« Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées & saillantes de cinq pouces & demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors & se terminant en une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus petites, moins recourbées, presque triangulaires & usées par leur frottement continuel contre les défenses supérieures; elles paroissent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles sont fort en arrière dans le museau, & la résistance de l'animal nous a empêché de les voir.

» Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus haut dans la tête, & plus près l'un de l'autre & des oreilles que dans le porc commun. L'iris est d'un brun-foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supérieures sont garnies de cils bruns, roides, droits & fort serrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont dépourvues.

» Les oreilles sont assez grandes, plus ron-

des que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. Sous les yeux, on apperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, & immédiatement au-dessous se font voir deux pellicules rondes, plates, épaisses, droites & horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur & largeur est d'environ deux pouces un quart. . . . Sur une ligne droite entre ces pellicules & le museau, paroît, de chaque côté de la tête, une protubérance dure, ronde & pointue, saillante en dehors.

» La peau semble fort épaisse & remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines & au fanon; en quelques endroits, elle paroît légèrement cannelée, inégale, & comme si la peau supérieure muoit par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, comme en petite brosse de trois, quatre & cinq poils, qui sont plus ou moins longs & posés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paroît ridé, & il est garni de poils blancs & bruns fort serrés, qui, partant du centre, s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. De-là, vers le bas du museau, descend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs & gris, qui, partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reste ils sont clair-semés. C'est principalement sur la nuque du cou & sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies, qui sont aussi les plus serrées & les plus longues; leur couleur est le brun-

obſcur & le gris; quelques-unes ont juſqu'à ſept ou huit pouces de longueur avec l'épaiſſeur de celles des porcs communs, & ſe fendent de même. Toutes ces ſoies ne ſont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, ſur le dos, elles s'éclairciſſent & diminuent tellement en nombre, qu'elles laiſſent voir par-tout la peau nue. Du reſte, les flancs, le poitrail & le ventre, les côtés de la tête & le cou, ſont garnis de petites ſoies blanches.

» Les pieds ſont conformes à ceux de nos porcs, diviſés en deux ongles pointus & noirs. Les faux onglets poſent auſſi à terre, mais ſont pendans la plupart du temps. La queue eſt nue, perpendiculairement pendante, raſe, & ſe termine preſque en pointe. Les teſticules ſont adhérens à la peau du ventre entre les cuiſſes; le prépuce eſt fort vaſte au bout.

» La couleur de l'animal eſt noirâtre à la tête, mais d'un gris-roux clair ſur le reſte du dos & du ventre.

» Comparé avec la peau d'un autre ſujet de même eſpèce, & venu de même du cap de Bonne-eſpérance, M. Voſmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite & le muſeau moins large. Il lui manquoit les deux lambeaux ſous les yeux; cependant on y voyoit de petites éminences qui en paroiſſoient être les baſes ou principes, mais il n'y avoit point ces protubérances rondes & pointues, qui ſont placées en ligne droite entre ces lambeaux des yeux & le muſeau; en revanche les défenſes ſont beaucoup plus

grandes ; les supérieures qui ont des deux côtés une profonde fossette ou cannelure, & qui se terminent en pointes aiguës, sortent de plus de six pouces & demi des côtés du museau, & les inférieures de deux pouces & demi; celles-ci, par leur frottement contre les premières, sont obliquement usées & par-là fort aiguës. La grandeur des défenses du dernier sujet, montre assez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reste, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds ».

M. Vosmaër termine ainsi cette description, & soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi, je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marquée pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons, sous nos yeux, cette même espèce varier beaucoup en Asie, à Siam & à la Chine; & les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier tué dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenses qui étoient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont, en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat & de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Commerson, dans laquelle il est dit, que l'on voit, à Madagascar, des cochons sauvages,

dont la tête depuis les oreilles jufqu'aux yeux, eft de la figure ordinaire; mais qu'au-deffous des yeux eft un renfort qui va en diminuant jufqu'au bout du groin, de manière qu'il femble que ce foit deux têtes, dont la moitié de l'une eft enchâffée dans l'autre : qu'au refte, la chair de ce cochon eft glaireufe & a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué fous le nom de *Sanglier du cap Verd*, parce que la tête nous avoit été envoyée des terres voifines de ce Cap, qu'enfuite je nomme *Sanglier d'Afrique*, parce qu'il exifte dans les terres du cap de Bonne-efpérance, fe trouve auffi dans l'isle de Madagafcar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente, & que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impreffion, il m'eft arrivé de Hollande une nouvelle Édition de mon Ouvrage fur l'Hiftoire Naturelle, & j'ai trouvé, dans le quinzième volume de cette édition, des additions très importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume foit imprimé à Amfterdam en 1771, je n'en ai eu connoiffance qu'aujourd'hui, 23 juillet 1775, & j'avoue que c'eft avec la plus grande fatisfaction que j'ai parcouru l'édition entière qui eft bien foignée à tous égards; j'ai trouvé les notes & les additions de M. Allamand, fi judicieufes & fi bien écrites, que je me fais un grand plaifir de les adopter : je les infèrerai donc dans ce Volume de fupplément, à la fuite des articles auxquels ces obfervations ont rapport. Je me ferois difpenfé de

copier ce que l'on vient de lire ; j'aurois même évité quelques recherches pénibles & plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avois eu plutôt connoissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi ; & je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

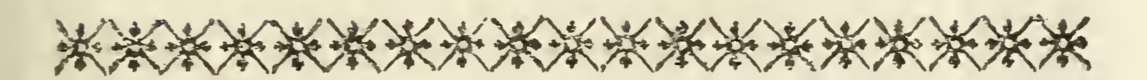


I

2



1 Le Belier de Tunis. 2 Le Mervant. 3 Le Sanglier d'Afrique.



ADDITION

De l'Éditeur hollandois

(M. le Professeur Allamand).

DU SANGLIER D'AFRIQUE *.

Voyez planche IV, figure 4 de ce Volume.

« DANS l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon (*a*), il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la Nature en classes & en genres, qu'ils distinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raisons par lesquelles il appuie ce qu'il avance, soient sans réplique, elles auroient acquis un nouveau degré de force, s'il avoit connu l'animal représenté dans la *planche première* (*b*).

» C'est un sanglier qui a été envoyé, en 1765,

---

* Histoire Naturelle, &c. Édition de Hollande. Amsterdam, chez J. H. Schneider, *in-4°.* à deux colonnes, 1771, *tome XV, pages 45 & suiv.*

(*a*) Voyez le tome V, *in-4°.* de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page 45.*

(*b*) *Nota.* Cette *planche première* de M. Allamand, est la même que la *planche IV* de ce volume.

du cap de Bonne-espérance à la ménagerie du prince d'Orange, & qui jusqu'alors a été inconnu de tous les Naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de notre cochon d'Euroge, un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le distinguent de tous les autres du même genre; car non-seulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a point de dents incisives, d'où la plupart des Nomenclateurs ont tiré les caractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne soit point constant dans nos cochons domestiques.

» M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui ne perd aucune occasion de rassembler, & d'envoyer en Europe tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable de ce sanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquoit qu'il avoit été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, & que c'étoit le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année passée, qui vit encore; & en 1757, il en avoit envoyé une peau, dont on n'a pu conserver que la tête : ce qui semble indiquer que ces animaux ne sont pas rares dans leur pays natal. Je ne sais si c'est d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit (*c*) : « On ne voit que rarement des *co-*

(*c*) Voyez sa description du cap de Bonne-espérance, *tome III*, *page* 43.

» *cochons ſauvages* dans les contrées qu'occu-
» pent les Hollandois : comme il n'y a que
» peu de bois, qui ſont leurs retraites ordi-
» naires, ils ne ſont pas tentés d'y venir.
» D'ailleurs les lions, les tigres & autres
» animaux de proie les détruiſent ſi bien
» qu'ils ne ſauroient beaucoup multiplier ».

« Comme il n'ajoute à cela aucune deſcription, on n'en peut rien conclure, & enſuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmillier ou le tamandua, qui eſt un animal d'Amérique, qui ne reſſemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un Auteur auſſi mal inſtruit?

» Notre ſanglier Africain reſſemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui eſt d'une groſſeur monſtrueuſe; ce qui frappe d'abord les yeux, ce ſont deux énormes défenſes qui ſortent de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, & qui ſont dirigées preſque perpendiculairement en haut. Elles ont près de ſept pouces de longueur, & ſe terminent en une pointe émouſſée. Deux ſemblables dents, mais plus petites, & ſurtout plus minces dans leur côté intérieur, ſortent de la mâchoire inférieure, & s'appliquent exactement au côté extérieur des défenſes ſupérieures, quand la gueule eſt fermée : ce ſont-là de puiſſantes armes dont il peut ſe ſervir utilement dans le pays qu'il habite, où il eſt vraiſemblablement expoſé ſouvent aux attaques des bêtes carnaſſières.

» Sa tête eſt fort large & plate pardevant; elle ſe termine en un ample boutoir, d'un diamètre preſque égal à la largeur de la tête,

& d'une dureté qui approche de celle de la corne : il s'en sert comme nos cochons pour creuser la terre; ses yeux sont petits & placés sur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi; ils sont moins distans l'un de l'autre & des oreilles que dans le sanglier Européen : au-dessous est un enfoncement de la peau, qui forme une espèce de sac très-ridé; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève & forme deux excroissances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout-à-fait à deux oreilles; elles en ont la figure & la grandeur, & sans être fort mobiles, elles forment presque un même plan avec le devant de la tête; au-dessous, entre ces excroissances & les défenses, il y a une grosse verrue à chaque côté de la tête : on comprend aisément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une physionomie très singulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles sur une tête, qui ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, & qui inspire de la crainte par la grandeur de ces défenses. Mrs. Pallas (*d*) & Vosmaër (*e*), qui nous en ont donné une bonne description, disent, qu'il étoit fort doux & très apprivoisé quand il arriva en

---

(*d*) Voyez *P. S. Miscellanea zoologica; & ejusdem Spicilegia zoologica. Fasciculus secundus.*

(*e*) Voyez Beschryving van cen Africaausch Breedsnentig Varken, door A. Vosmaër.

Hollande; comme il avoit été plusieurs mois sur un vaisseau, & qu'il avoit été pris assez jeune, il étoit presque devenu domestique; cependant si on le poursuivoit, & s'il ne connoissoit pas les gens, il se retiroit lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, & ceux-là même qu'il voyoit tous les jours devoient s'en défier. L'homme à qui la garde en étoit confiée en a fait une triste expérience : cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, &, d'un coup de ses défenses, il lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidens dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, & de le tenir dans un endroit renfermé, où personne ne pouvoit en approcher. Il est mort au bout d'une année, & sa dépouille se voit dans le cabinet d'Histoire Naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, & qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort jeune; ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne sa joie par des bonds & des sauts, & en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons; il tient alors sa queue elévée & fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitans du Cap lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou de coureur.

» On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très distinct de ceux qui ont été connus jusqu'à présent dans la race des cochons: quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, & la singulière

configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués pour qu'on puisse les attribuer aux changemens opérés par le climat, & cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui est plus petite. Ce qui confirme ce que je dis ici, c'est qu'il ne paroît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tînt dans un endroit d'où elle ne pouvoit pas s'échapper, & là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps après; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

» Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, paroît n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait point été décrit par aucun Voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt (*f*) dit, qu'il y a, à Madagascar, des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités, & que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en France. M. de Buffon (*g*) croit qu'il s'agit

(*f*) Histoire de la grande isle de Madagascar, *page 152.*

(*g*) Voyez *tome XII, in-4°* de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page 178.*

dans

dans ce passage du babiroussa, & peut-être a-t-il raison, peut-être aussi y est-il question de notre sanglier : ces cornes, qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi-bien être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très mal décrites ; & ce que Flacourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir à notre sanglier Africain. M. Adanson (*h*) en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes : « J'apperçus, dit-il, un de ces » énormes sangliers, particuliers à l'Afrique, » & dont je ne sache pas qu'aucun Naturaliste ait encore parlé. Il étoit noir comme » le sanglier d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre grandes défenses, dont les deux supérieures » étoient recourbées en demi-cercle vers le » front, où elles imitoient les cornes que » portent d'autres animaux ». M. de Buffon suppose encore que M. Adanson a voulu parler du babiroussa, & sans son autorité, je serois porté à croire que cet Auteur a indiqué notre sanglier ; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun Naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa en vue ; il est trop versé dans l'Histoire Naturelle, pour ignorer que cet animal a été souvent décrit, & qu'on trouve la tête de son squelette dans presque tous les cabinets de l'Europe.

» Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique

(*h*) Histoire Naturelle du Sénégal, par M. Adanson, *page* 76 du Voyage.

une autre eſpèce de ſanglier qui ne nous eſt pas encore connue, & qui eſt celle qui a été apperçue par M. Adanſon. Ce qui me le fait ſoupçonner, eſt la deſcription que M. Daubenton a donnée d'une partie des mâchoires d'un ſanglier du cap Vert : ce qu'il en dit prouve clairement qu'il différe de nos ſangliers, & ſeroit tout-à-fait applicable à celui dont il eſt ici queſtion, s'il n'y avoit pas des dents inciſives dans chacune de ces mâchoires ».

Je ſouſcris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand; ſeulement je perſiſte à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le ſanglier du Cap dont nous avons parlé, & des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la deſcription, eſt le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents inciſives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre & le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence ſeule ne me paroît donc pas ſuffiſante pour faire deux eſpèces diſtinctes du ſanglier d'Afrique, & de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroiſſent être les mêmes.

DU BABIROUSSA.

Nous n'avons donné * que les faits hiſtoriques relatifs au babirouſſa, & la deſcrip-

* Tome V, *page 365.*

tion de ſa tête dépouillée des chairs ; nous donnons ici (*planche V*, *figure* 1), la figure de cet animal d'après deux eſquiſſes, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correſpondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit repréſenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché ſur le ventre; cette dernière eſquiſſe envoyée par M. Penant, étoit ſurmontée de l'inſcription ſuivante : *Un babirouſſa de l'isle de Banda, deſſiné d'après nature ; ſa couleur eſt noirâtre ; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & ſa chair eſt très bonne à manger.* Notre deſſinateur, ayant combiné ces eſquiſſes, en a fait un deſſin d'après lequel on a gravé la *planche V*, qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée aſſez juſte de la forme du corps & de la tête de cet animal.

DU PÉCARI *ou* TAJACU.

M. DE LA BORDE dit, dans ſes obſervations, qu'il y a deux eſpèces de pécari à Cayenne, bien diſtinctes & qui ne ſe mêlent ni ne s'accouplent enſemble. La plus groſſe eſpèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, & des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu ; le reſte du corps eſt noir : l'animal pèſe environ cent livres. La plus petite eſpèce a le poil roux, & ne pèſe ordinairement que ſoixante livres.

C'eſt la grande eſpèce dont nous avons

donné la description & les figures *: & à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil & la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelqu'autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande espèce ne courent pas, comme ceux de la petite, après les chiens & les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes, & lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas & marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, & fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers & des insectes. On les chasse sans chiens & en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément & en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent, & donnent quelquefois le temps de recharger & de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens & quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, & un seul chien qui s'étoit, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étoient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en

* Tome IV, *Planche premiere, page 1.*

furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, & qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse, s'apprivoisent aisément; mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, & ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils se tiennent souvent dans les marécages & traversent quelquefois les grandes rivières, ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre, & n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos; cette glande répand une odeur fétide, qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *Patira*, & qui se trouve également dans le continent de la Guyane: je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence; je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelqu'autre Observateur pourra nous donner des renseignemens plus précis, & des descriptions un peu plus détaillées.

« Le patira est de la grosseur du pécari

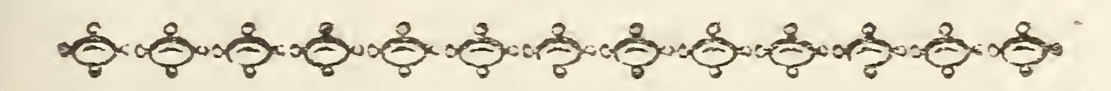
de la petite eſpèce; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou juſqu'à la queue.

Il vit dans les grands bois, dont il ne ſort point : ces animaux ne vont jamais en nombreuſes troupes, mais ſeulement par familles. Ils ſont cependant très communs, ne quittent pa leur pays natal. On les chaſſe avec des chiens, ou même ſans chiens ſi l'on ne veut pas s'en ſervir. Quand les chiens les pourſuivent, ils tiennent ferme, & ſe défendent courageuſement. Ils ſe renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-cabaſſons ont creuſés, mais ils y entrent à reculons & autant qu'ils peuvent y tenir, & ſi peu qu'on les agace, ils ſortent tout de ſuite. Et, pour les prendre à leur ſortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage; enſuite un des chaſſeurs ſe porte ſur le trou, une fourche à la main pour les ſaiſir par le cou à meſure qu'un autre chaſſeur les fait ſortir, & les tue avec un ſabre.

» S'il n'y en a qu'un dans un trou, & que le chaſſeur n'ait pas le temps de le prendre, il en bouche la ſortie & eſt ſûr de retrouver le lendemain ſon gibier. Sa chair eſt bien ſupérieure à celle des autres cochons; on les apprivoiſe aiſément lorſqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent ſouffrir les chiens qu'ils attaquent à tous momens. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, & toutes les ſaiſons de l'année ſont propres à leur

génération. Ils ſe tiennent toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne ſoient tout-à-fait inondés.

» Le poil du patira n'eſt pas ſi dur que celui du ſanglier ou même du cochon domeſtique; ce poil eſt, comme celui du pécari, doux & pliant. Les patiras ſuivent leur maître lorſqu'ils ſont apprivoiſés; ils ſe laiſſent manier par ceux qu'ils connoiſſent, & menacent de la tête & des dents ceux qu'ils ne connoiſſent pas «.



ADDITION

Aux articles des Chèvres[1] Etrangères, grandes & petites[2].

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPPIDAM rapporte que les chèvres ſont en Norwège en ſi grande quantité que, dans le ſeul port de Berguen, on embarque tous les ans juſqu'à quatre-vingts mille peaux de boucs non apprêtées, ſans compter cel-

[1] Tome I, *page 183*.

[2] Tome V, *pages 222 & ſuivantes*.

les auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau (*a*).

DU BOUC DE JUDA.

NOUS DONNONS ici (*planche V, figure 2*), la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné *. M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conserve encore la dépouille dans son beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit considérablement plus grand de corps que celui de notre *planche X*; il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces & demi, sur dix-sept pouces de hauteur: la tête & tout le corps sont couverts de grands poils blancs; le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartent ensuite, & sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc,

(*a*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, juin 1756.

* Tome V, *planche X. figure 1.*

auquel



1 Le Barbiroussa. 2 Le Bouc de Juda 3 La Grimm.



auquel celui-ci reſſemble par les pieds & par les ſabots qui ſont fort courts. Ces différences ſont trop légères pour ſéparer ces deux animaux, que nous croyons être tous deux des variétés de la même eſpèce.

Nous avons parlé * des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui ſont à-peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il exiſte, à Madagaſcar, une chèvre conſidérablement plus grande, & qui a auſſi les oreilles pendantes, & ſi longues que, lorſqu'elle deſcend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête preſque continuel pour les jeter en arrière; en ſorte que, quand on la pourſuit, elle cherche toujours à grimper & jamais à deſcendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Comerſon, eſt trop ſuccincte pour qu'on puiſſe dire ſi cette chèvre eſt de la même race que celle de Syrie, ou ſi c'eſt une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note ſuivante :

« Les chèvres & les cabrits qu'on a lâchés à l'isle de l'Aſcenſion, y ont beaucoup multiplié; mais ils ſont fort maigres, ſur-tout dans la ſaiſon sèche. Toute l'isle eſt battue des ſentiers qu'ils ont faits; ils ſe retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne ſont pas tout-à-fait auſſi grands que

---

* Tome I, *page* 183.

les chèvres & les cabrits ordinaires ; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course ; ils ont presque tous le poil d'un brun-foncé ».

DE LA GRIMM.

Voyez planche V, fig. 3 de ce Volume.

AUX FAITS historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie de la peau (*Tome XXV, Planche XLI, fig. 1 & 3, p. 124, Édition en trente-un volumes.*) Mrs. Vosmaër & Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici (*planche V de ce volume*). Nous remarquerons que les têtes de la grimm, qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimm de Mrs. Vosmaër & Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimm, qui est au Cabinet du Roi, sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par Mrs. Pallas & Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de dessin ? La grimm de Mrs. Vosmaër & Pallas a le bout du nez noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils

qui eſt placé ſur le haut du front. La tête, qui eſt au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire ſur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la deſcription qu'en fait M. Voſmaër.

Il appelle cet animal petit *Bouc damoiſeau de Guinée*; apparemment à cauſe de ſa gentilleſſe & de l'élégance de ſa figure; mais le nom ne fait rien à la choſe, & nous lui conſerverons celui de chèvre de grimm, parce qu'il eſt connu ſous ce nom de tous les Naturaliſtes.

« L'animal étoit mâle, dit M. Voſmaër, il eſt des plus jolis & des plus mignons qu'on puiſſe voir; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même eſpèce & des deux ſexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles, en ſorte qu'il ne reſta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette eſpèce ne portent point de cornes. Ces animaux ſont d'un naturel fort timide; le bruit, & ſur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorſqu'ils ſont ſurpris, ils marquent leur épouvante en ſoufflant du nez ſubitement & avec force.

» Celui qui eſt encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, (en 1766) étoit d'abord ſauvage, mais il eſt devenu, avec le temps, aſſez privé; il écoute quand

on l'appelle par ſon nom *Tetje*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain; il ſe laiſſe volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais ſouffrir aucune petite ordure ſur tout ſon corps, ſe grattant ſouvent à cet effet de l'un de ſes pieds de derrière, & c'eſt ce qui lui a fait donner ici le nom de *Tetje*, dérivé de *Tettige*, c'eſt-à-dire, *net* ou *propre*; cependant ſi on le frotte un peu long-temps ſur le corps, il s'attache aux doigts une pouſſière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

» Cet animal eſt d'une extrème agilité, & lorſqu'il eſt en repos, il tient ſouvent un de ſes pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très agréable. On le nourrit avec du pain de ſeigle & des carottes, il mange volontiers auſſi des pommes de terre; il eſt ruminant, & il rend ſes excrémens en petites pelotes, dont le volume eſt fort conſidérable, relativement à ſa taille ».

Le Docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe, qui ſuinte ſur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-deſſous des yeux, a une odeur qui participe du caſtoreum & du muſc. M. Voſmaër obſerve que, dans le ſujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière viſqueuſe, & il remarque, avec raiſon, que la figure donnée par Grimm, eſt défectueuſe à tous égards, repréſentant ſur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y eſt pas, & ſon ſujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; » au

lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois « (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Vosmaër a publié sa description en 1766). » Il a les jambes fines & très bien assorties à son corps; la tête belle & ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le nez noir & sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant alongé; les bords du museau noirs; la lèvre supérieure, sans être fendue, paroît divisée en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, & sous le gosier un poireau garni de poil, » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

» La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue. . . . . Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, & se terminant par le haut en une pointe assez aiguë A leur base, elles ont à-peu-près l'épaisseur de trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

« Les poils du front ſont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hériſſés à l'origine des cornes, entre leſquelles le poil de la tête ſe redreſſe encore davantage, & y forme une eſpèce de toupet pointu & noir, dont deſcend au milieu du front une raie de même couleur qui vient ſe perdre dans le nez.

» Les oreilles ſont grandes, & ont en dehors trois cavités ou foſſettes, qui ſe dirigent du haut en bas. Au ſommet, du côté intérieur, elles ſont garnies d'un poil ras & blanchâtre; du reſte, nues & noirâtres. Les yeux ſont aſſez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupières eſt noir, ſerré & long aux paupières ſupérieures. Au-deſſus des yeux ſe voient encore quelques poils longuets, mais clair-ſemés ou plus diſperſés.

» Des deux côtés, entre les yeux & le nez, ſe montre cette propriété remarquable & ſingulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie eſt moins élevée, nue & noire. Dans ſon milieu paroît une cavité ou foſſette, qui eſt comme calleuſe & toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur viſqueuſe, gluante & gommeuſe, qui, avec le temps, ſe durcit & devient noire. L'animal ſemble ſe débarraſſer de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de ſa loge, comme ſi elle y avoit été eſſuyée. Quant à l'odeur dont parle *Grimm* & ſes copiſtes, je n'ai pu la découvrir.

» Le cou, qui eſt médiocrement long, eſt

couvert au bas d'un poil aſſez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au goſier & à la partie ſupérieure du cou, en deſſous.

» Le poil du corps eſt noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures eſt d'un beau gris-clair ; plus en arrière d'un brun très clair ; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

» Les jambes ſont très minces, noirâtres au bas près des ſabots ; les pieds de devant ſont, pardevant juſqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés ; mais, à leur place, on voit une légère excroiſſance. Ces pieds ſont fourchus, & pourvus de beaux ſabots noirs, pointus & liſſes.

» La queue eſt fort courte, blanche, & en deſſus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles ſont fortes & conſiſtent en un gros ſcrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce ».

M. Allamand a donné la même figure de la grimm dans ſes additions à mon Ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit Mrs. Pallas & Voſmaër.

DU CHEVROTAIN.

Nous donnons ici (*Voyez Tom. V, planche XIV, fig. 3 de cette édition*) la figure d'un che-

vrotain différent de celui de notre Ouvrage. Nous avons dit (1), que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Séba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *Memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *Memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée; & c'est celui duquel je donne ici la figure; en la comparant à celle de notre *Volume V, Edition de Paris* (2), on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, & qu'ils ne sont tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

---

(1) Tome V, *page* 332.

(2) *N. B.* On les a placés ensemble Tome V de cette Edition, pour qu'on puisse les comparer plus aisément.



ADDITION

Aux articles du Chien[1], *du Loup & du Renard*[2], *du Chacal, & de l'Isatis*[3].

DU CHIEN.

M. DE MAILLY, de l'académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de Littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'Histoire Naturelle du chien : voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 octobre 1772.

» Le Curé de Norges, près de Dijon, possède une chienne qui, sans avoir jamais porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à-peu-près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence qu'elle ne souffre aucun mâle ; elle n'en a jamais reçu.

---

[1] Tome I, *page* 224.
[2] Tome II, *page* 199 & 155.
[3] Tome VI, *page* 150.

Au bout du temps ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle étoit en gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatigant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout se fait selon l'ordre de la Nature, & le lait paroît être si bien dans son caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donné, & pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins & d'attention que si elle étoit leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, & je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière peut-être, est que la même chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice, que son cri s'en ressentit; au bout de quelque temps, on s'apperçut qu'il ressembloit beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat ».

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement & sans prégnation, étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oiseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

Variétés dans les Chiens.

Il y avoit ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie,

qui nous a paru assez différent de celui qui est gravé *, pour que nous en ayons retenu une courte description. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long, & qui tomboit presqu'à terre. Au premier coup-d'œil, il ressembloit à un gros bichon, mais ses oreilles étoient droites & en même temps beaucoup plus grandes. Il étoit tout blanc, & avoit vingt pouces & demi de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, & onze pouces trois lignes à celles de devant. L'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines & le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, & fauve sur les bords & aux extrémités. Les longs poils, qui lui couvrent la tête, lui cachent en partie les yeux, & tombent jusque sur le nez; les doigts & les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu & le mieux fourré de tous les chiens.

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, & auxquels ils donnoient le nom de *Chiens de Sibérie*, étoient d'une

---

* Tome I, *planche XI*, *page* .

race très différente du précédent. Ils étoient de grosseur égale, le mâle & la femelle, à-peu-près de la grandeur des lièvres de moyenne taille; le nez pointu, les oreilles demi-droites, un peu pliées par le milieu; ils n'étoient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avoit environ huit à neuf pouces de long, assez grosse & obtuse à son extrémité; ils étoient de couleur noire & sans poils blancs; la femelle en avoit seulement une touffe grise au milieu de la tête, & le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étoient si caressans qu'ils en étoient incommodes, & d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande, qu'on ne pouvoit jamais les rassasier. Ils étoient en même temps d'une malpropreté insuportable & perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop grosses ni trop menues, mais leurs pattes étoient larges, plates & même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite membrane. Leur voix étoit très forte; ils n'avoient nulle inclination à mordre, & caressoient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au-dessus de toute expression (*a*). D'après cette notice, il paroît que ces chiens prétendus de Sibérie, sont plutôt de la race de ceux que j'ai appellés *Chiens d'Islande*, dont la figure

(*a*) Extrait d'une lettre de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date *du 2 Mars 1775.*

eſt gravée *, qui préſente un grand nombre de caractères ſemblables à ceux qui ſont indiqués dans la deſcription ci-deſſus.

« Je me ſuis informé (m'écrit M. Colinſon) des chiens de Sibérie ; ceux qui tirent des traîneaux & des charrettes, ſont de médiocre grandeur ; ils ont le nez pointu, les oreilles droites & longues ; ils portent leur queue recourbée, quelques-uns ſont comme des loups, & d'autres comme des renards, & il eſt certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des loups & des renards. Je vois (continue M. Colinſon) par vos expériences, que quand ces animaux ſont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler ; mais en liberté ils y conſentent : je l'ai vu moi-même en Angleterre, pour le chien & la louve, mais je n'ai trouvé perſonne qui m'ait dit avoir vu l'acccouplement des chiens & des renards ; cependant, par l'eſpèce que j'ai vu venir d'une chienne, qui vivoit en liberté dans les bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens à la campagne qui connoiſſent cette eſpèce de mulet & qu'ils appellent *Chiens-renards* (*b*) ».

La plupart des chiens du Groënland ſont blancs ; mais il s'en trouve auſſi de noirs & d'un poil très épais ; ils heurlent & grognent plutôt qu'ils n'aboient ; ils ſont ſtupides, &

(*b*) Lettre de feu M. Colinſon à M. de Buffon, datée de Londres, 9 *Février* 1764.

* Tome I, *Planche VIII, page* 262.

ne sont propres à aucune sorte de chasse. On s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux auxquels on les attele au nombre de quatre ou six. Les Groënlandois en mangent la chair, & se font des habits de leurs peaux (*c*).

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes & demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs ou noirs, plus agiles & plus vifs que nos chiens : ils mangent beaucoup de poissons ; on les fait servir à tirer des traîneaux ; on leur donne toute liberté pendant l'été ; on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, & pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer & presque cuire ce mêlange avant de le leur donner (*d*).

Il paroît, par ces deux derniers passages tirés des Voyageurs, que la race des chiens de Groënland & de Kamtschatka, & peut-être des autres climats septentrionaux, ressemblent plus aux chiens d'Islande qu'à toutes autres races de chiens : car la description que nous avons donnée ci-dessus des deux chiens amenés de Russie à Paris, aussi-bien que les notices qu'on vient de lire sur les chiens de Groënland & sur ceux du Kamtschatka, con-

(*c*) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page* 39.

(*d*) *Ibidem, page* 39.

viennent aſſez entr'elles, & peuvent ſe rapporter également à notre chien d'Iſlande.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés conſtantes que nous avons pu raſſembler dans l'eſpèce du chien, il en reſte néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens ſauvages dont j'ai vu deux individus, & que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire deſſiner. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savans connoiſſent le beau Cabinet, & qui joint à beaucoup de connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche & honnête de ce qu'il poſſède en ce genre, nous a ſouvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; &, au ſujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a pluſieurs années, un chien de la grandeur à-peu-près d'un épagneul de la moyenne eſpèce, qui avoit de longs poils & une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race, qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV, par M. le comte de Toulouſe. M. le comte de Laſſai eut auſſi de ces mêmes chiens, mais on ignore ce que cette race ſingulière eſt devenue.

A l'égard des chiens ſauvages, dans leſquels il ſe trouve, comme dans les chiens domeſtiques, des races diverſes, je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon Ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au ſujet des

chiens ſauvages qui ſe trouvent dans les terres voiſines du cap de Bonne-eſpérance. Il dit, « qu'il y a au Cap des compagnies très nombreuſes de chiens ſauvages qui ſont de la taille de nos grands chiens, & qui ont le poil marqué de diverſes couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une grande vîteſſe, & ne s'établiſſent nulle part fixement. Ils détruiſent une quantité étonnante de bêtes fauves; on en tue rarement, & ils ſe prennent difficilement aux piéges, car ils n'approchent pas aiſément des choſes que l'homme a touché. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domeſtiques; mais ils ſont ſi méchans étant grands, qu'on y a renoncé. ».

Du LOUP.

Nous avons dit dans l'hiſtoire du loup, qu'on les avoit détruits en Angleterre; il ſemble que, pour dédommagement, ces animaux ayent trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidam prétend qu'il n'en exiſtoit point en Norwège, & que c'eſt vers l'année 1718 qu'ils s'y ſont établis; il dit, que ce fut à l'occaſion de la dernière guerre entre les Suédois & les Danois qu'ils paſſèrent les montagnes à la ſuite des proviſions qui ſuivoient ces armées (*e*).

Quelques Anglois qui ont travaillé à une

(*e*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, juin 1756.*

zoologie, dont ils ont exclu tous les *animaux* qui n'étoient pas *Bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit, qu'il y avoit encore des loups dans le nord de leur isle; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit *, que l'on m'avoit assuré qu'il y en avoit en Écosse. C'est Mylord, comte de Morton, alors Président de la Société royale, homme très respectable, très véridique, Écossois, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, & que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie Britannique n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt dit, dans ses observations, qu'il y a, au cap de Bonne-espérance, deux espèces de loup, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, & l'autre noir. Il ajoute, qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, & qu'ils ont la peau plus épaisse & la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit comme les onces dans les rues de la ville du Cap.

Du RENARD.

LES VOYAGEURS nous disent que les renards du Groënland, sont assez semblables aux chiens par la tête & par les pieds, & qu'ils aboient comme eux. La plupart son

* Tome II, *page* 201.

gris ou bleus, & quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur, & quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle, & la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux & de leurs œufs, & lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes & de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers (*f*).

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si luisant & si beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtains-noirs, ceux qui ont le ventre noir & le corps rouge, & aussi ceux à poil couleur de fer (*g*).

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains-noirs de Kamtschatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais & des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins; ceux-ci & les tout noirs sont les plus estimés. On en fait un très grand commerce. Dans le seul port de Berguen on embarque, tous les ans, plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidam, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs, qu'on

(*f*) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 38.*

(*g*) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 252.*



1 Le petit Chacal ou l'Adive. 2 L'Isatis. 3 Le Cerf-Cochon.

ne pouvoit guère deviner ſon but; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre ſur ces têtes de poiſſons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux ſe ſervent de leur queue pour prendre des écreviſſes, &c. (*h*).

DU CHACAL.

NOUS donnons ici la figure (*planche VI de ce vol.*) d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adive. Le deſſin m'en a été envoyé d'Angleterre, ſous le ſimple nom de *chacal.* M. le chevalier Bruce m'a aſſuré que cette eſpèce ici repréſentée, étoit commune en Barbarie, où on l'appelle *Thaleb*, & comme la figure ne reſſemble pas à la deſcription que nous avons donnée du chacal *, je ſuis perſuadé que c'eſt celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, & qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puiſqu'on peut apprivoiſer celui-ci & l'élever en domeſticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domeſtique nulle part.

DE L'ISATIS.

PAR une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Colinſon m'écrit dans les termes ſuivans :

(*h*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin, 1756.*

* Tome VI, *page 150.*

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Ruſſien, qui admire vos Ouvrages, vous envoie le deſſin d'un animal qui n'eſt point encore décrit, appellé *Coſſac*: il vient des grands déſerts de Tartarie, ſitués entre les rivières *Jaïck*, *Emba* & les ſources de l'*Irtish*; ces coſſacs y ſont en ſi grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh*, d'où on les porte en Sibérie & en Turquie ».

	pieds.	pouces.	lignes.
Il y a du bout du muſeau à l'origine de la queue. . .	1	7	11
De la plante du pied au ſommet de la tête	1	2	5
De la plante du pied au-deſſus des épaules	0	11	0
Longueur de la tête. . .	0	5	2
Longueur des oreilles. . .	0	2	2
Diſtance entre les oreilles.	0	3	
Longueur de la queue . .	0	10	

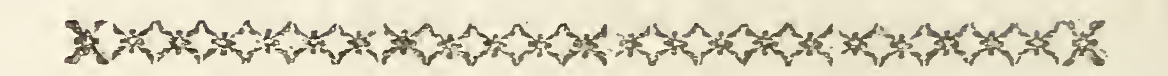
« La forme de la tête, le doux regard & l'aboiement de cet animal, ſemblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard ſa queue & ſa fourrure très belle & très douce. Son ſang eſt d'une nature ardente, & il répand une aſſez mauvaiſe odeur par la reſpiration, comme le chacal & le loup ».

Il m'a paru, par ce deſſin & encoreplus

par cette courte deſcription de M. Demidoff & par celle de M. Gmelin, que cet animal eſt l'iſatis dont nous avons parlé *, & c'eſt pour cela que je l'ai fait graver (*planche VI, fig. 2 de ce voulme*).

* Tome VI, *pages* 164.





ADDITION

A l'article du Chat[1].

J'AI dit à l'article du Chat *, que ces animaux *dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir.* Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très bien qu'ils dorment, mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très profond; à cette occasion, j'ai reçu de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'Histoire Naturelle, une lettre dont voici l'extrait :

« Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit au sujet du chat, qu'il ne dormoit point. Je puis vous assurer qu'il dort : à la vérité il dort rarement, mais son sommeil est si fort, que c'est une espèce de léthargie. Je l'ai observé dix fois au moins sur différens chats. J'étois assez jeune quand j'en fis l'observation pour la première fois. De coutume je couchois avec moi, dans

---

[1] Tome I, *page* 271.

* Tome I, *page* 277.

mon lit, un chat que je plaçois toujours à mes pieds; dans une nuit, que je ne dormois pas, je repoussai le chat qui me gênoit. Je fus étonné de le trouver d'un poids si lourd, & en même temps si immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vîte avec la main, & je fus encore tout aussi étonné en le tirant de ne lui sentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, & à force de l'agiter, il se réveilla, mais ce fut avec peine & lentement. J'ai observé le même sommeil par la suite & la même difficulté dans le réveil. Presque toujours ç'a été dans la nuit. Je l'ai aussi observé durant le jour, mais une seule fois à la vérité, & c'est depuis que j'ai eu lû ce que vous dites du défaut du sommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'observer qu'à cause de ce que vous en avez dit. Je pourrois vous citer encore le témoignage d'une personne qui, comme moi, a souvent observé le sommeil d'un chat, même en plein jour & avec les mêmes circonstances. Cette personne a même reconnu de plus, que quand cet animal dort en plein jour, c'est dans le fort de la chaleur, & sur-tout lors de la proximité des orages ».

M. de Lestrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faisoit coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

« 1°. Que, dans le temps que ces animaux font une espèce de ronflement, lorsqu'ils sont tranquilles ou qu'ils semblent dormir, ils font quelquefois une inspiration un peu longue, & aussitôt une forte expiration, & que,

dans ce moment, ils exhalent par la bouche une odeur qui reſſemble beaucoup à l'odeur du muſc ou de la fouine.

2°. Quand ils apperçoivent quelque choſe qui les ſurprend, comme un chien ou un autre objet qui les frappe inopinément, ils font une ſorte de ſifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'eſt pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même obſervation ſur des chattes comme ſur deschats de différentes couleurs & de différentes âges«.

De ces faits, M. de Leſtrée ſembleroit croire que le chat auroit, dans la poitrine ou l'eſtomac, quelques véſicules remplies d'une odeur parfumée, qui ſe répand au dehors par la bouche; mais l'Anatomie ne nous démontre rien de ſemblable.

Nous avons dit * qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes; cette variété ne ſe trouve nulle part ailleurs, & fait peut-être une eſpèce différente de celle du chat: car les Voyageurs parlant d'un animal appellé *Sumxu*, qui eſt tout-à-fait domeſtique à la Chine, diſent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur eſt noire ou jaune, & ſon poil extrêmement luiſant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, & les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne ſont pas communs, on les achette fort cher, tant à cauſe de leur

* Tome I, *page* 150.

beauté,

beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre (*a*).

Il y a aussi, à Madagascar, des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée, on les appelle *Saca*; mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ces pays, car ils s'accouplent & produisent ensemble (*b*).

Une autre variété que nous avons observée, c'est que, dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai déjà plusieurs fois cité, m'écrit (*16 Novembre 1773*) qu'il est né dans sa maison à Paris une petite chatte de la race que nous avons appellée *Chat d'Espagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père & la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux; & quelques mois après, les pinceaux de cette jeune chatte étoient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal, qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *Haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair qui est blanche & de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le haïra, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente; mais

(*a*) Journal des Savans, *Tome I, in-4°. page 261.*
(*b*) Voyage de Flacourt, *page 152.*

il ſe peut que le nom *haïra* ſoit mal appliqué ici, car je préſume que ce nom eſt le même que *taïra*, & il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé *.

---

* Tome VII, *page 296*.



ADDITION

Aux articles du Cerf[1], du Daim, du Chevreuil & du Renne[2].

DU CERF.

On sait que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, &c. la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour & se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant Physicien & célèbre Professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait :

« Je présentois du pain (dit M Beccaria) à un cerf enfermé dans un endroit obscur pour l'attirer vers la fenêtre, & pour admirer à loisir la forme rectangulaire & transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur, sur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles

[1] Tome II, *page 14, 52, 60.*
[2] Tome V, *page 181.*

s'élargiſſoient de plus d'une ligne & demie; mais en conſervant leur figure rectangulaire; &, dans le paſſage des ténébres, elles s'élargiſſoient d'environ quatre lignes, toujours tranſverſalement, c'eſt-à-dire horizontalement, en conſervant la même forme rectangulaire. L'on peut aiſément s'aſſurer de ces faits en mettant la main ſur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes ».

Cette obſervation fait penſer, avec raiſon, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs, ont la même faculté de dilater & de contracter leurs pupilles; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'eſt que la pupille des chats, des chouettes & de pluſieurs autres animaux ſe dilate & ſe contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf ſe contracte & ſe dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'hiſtoire du cerf, un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoiſſances, une grande expérience de la chaſſe.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, ſelon leur âge. A la fin de juin, les gros cerfs ont leur tête alongée & elle commence à leur démanger. C'eſt auſſi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour ſe défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain & les andouillers. Au commencement d'août, leur tête commence à prendre la con-

ſiſtance qu'elle doit avoir pour le reſte de l'année. Le 17 octobre, l'équipage de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, attaqua un cerf de dix cors jeunement; c'eſt dans cette ſaiſon que les cerfs tiennent leur rut, & par conſéquent ils ſont alors bien moins vigoureux; & ce fut avec grand étonnement que nous vimes ce cerf aller grand train, & nous conduire à près de ſix lieues de ſon lancé.

» Ce cerf pris, nous trouvames ſa tête blanche & ſanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui ſe détache de la ramure. Il avoit andouillers ſur andouillers & chevillures, avec deux perches ſans empaumures. Tous les chaſſeurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène; mais ils le furent bien davantage, lorſqu'on voulut lui lever les daintiers; on n'en trouva point dans le *ſcrotum;* mais après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noiſettes, & nous vimes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, & nous eſtimames que même il n'y avoit jamais donné. On ſait que, pendant les mois de juin, juillet & août, les cerfs ſont prodigeuſement chargés de ſuif, & qu'au 15 ſeptembre ils piſſent ce ſuif, en ſorte qu'il ne leur reſte que de la chair; celui dont je parle avoit conſervé tout ſon ſuif, par la raiſon qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut, que nous obſervames en lui levant les pieds, il

lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied ; & cet os qui se trouvoit dans le pied gauche, étoit long d'un demi-pouce, poïntu & gros comme un curedent.

» Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus ; on sait aussi que lorsque l'on coupe un cerf, qui a sa tête dans sa perfection, il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal : car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puisse faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé ; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins suffisantes pour produire la chûte & la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu sa tête de daguet, sa seconde tête, sa troisième, la quatrième & dix cors jeunement au temps où nous l'avons pris ».

Cette observation de M. le marquis d'Amezaga semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit fait précédemment, que la chûte & le renouvellement de la tête des cerfs, dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, & en partie de leur état plus ou moins complet ; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits & beaucoup trop

petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former, & tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné * une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes*, mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feû M. Colinson m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques Ier avoit fait venir plusieurs cerfs noirs ou du moins très bruns, de différens pays, mais sur-tout du Holstein, de Danemarck & de Norwège, & il m'observe en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon Ouvrage.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges & aplaties à leurs bois comme les daims. Ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute, que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, & qu'il en avoit envoyé quelques autres en Ecosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits; pendant l'hiver, ils paroissent noirs & ont le poil hérissé, l'été ils sont bruns & ont le poil lisse, mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires (*a*) ».

Pontoppidam, en parlant des cerfs de Norwège, dit: « Qu'il ne s'en trouve que dans

---

* Tome V, *pages* 128 & *suivantes.*

(*a*) Extrait de deux lettres de M. Colinson à M. de Buffon, en date des 30 Décemblre 1764 & 6 Février 1765.

les diocèses de Berghen & de Dronthein, c'est-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, & que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont entre le continent & les isles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres; & quand le chef de la file est fatigué, il se retire pour se reposer, & le plus vigoureux prend sa place (*b*) ».

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant, comme les Lappons traitent les rennes, avec soin & douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Isle-de-France, ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette isle. Ils sont petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les François s'établirent dans l'isle, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, & le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'isle. On est parvenu à les rendre domestiques, & quelques habitans en ont des troupeaux (*c*).

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-espérance, dont la robe

---

(*a*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, juin 1756.*

(*b*) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.

étoit semée de taches blanches, comme celles de l'axis; on lui donnoit le nom de *Cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps & les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure (*planche VI de ce vol.*). Il n'avoit que trois pieds quatre pouces & demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure; les naseaux noirs, une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre-de-biche mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein & à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils blancs en dedans, & d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long, sur dix lignes de grosseur; le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps, la queue fauve dessus & blanche dessous, & les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

Du DAIM et de l'AXIS.

M. le duc de Richmont avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgaire-

ment *Cerfs du Gange*, & que j'ai nommé *Axis*. M. Colinſon m'a écrit qu'on lui avoit aſſuré qu'ils engendroient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, & ne forment pas des troupes ſéparées. Il y a plus de ſoixante ans que l'on a cette eſpèce en Angleterre; elle y exiſte avant celle des daims noirs & des daims blancs, & même avant celle du cerf, qui ſont plus nouvelles dans l'isle de la Grande-Bretagne, & que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim commun *Fallow Deer*, & le chevreuil en Écoſſe; mais indépendamment de cette première eſpèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve & le daim blanc; le mêlange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs, il ſe trouve de très belles variétés (*d*).

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Verſailles, deux daims Chinois, l'un mâle & l'autre femelle: ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps & la queue étoient d'un brun-minime, le ventre & les jambes fauve-clair, les jambes courtes, le bois large, étendu & garni d'andouillers: cette eſpèce, plus petite que celle des daims ordinaires & même que celle de l'axis, n'eſt peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en

(*d*) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon. *Londres, 3 Décembre 1764 & 21 Novembre 1765.*

ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a obſervé qu'au lieu de ces taches blanches il avoit en pluſieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchoient viſiblement ſur le brun du corps : au reſte, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, & je préſume que la race pourroit non-ſeulement ſe perpétuer en France, mais peut-être même ſe mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux ſont également originaires de l'orient de l'Aſie.

DU CHEVREUIL.

J'AI dit en pluſieurs endroits de mon Ouvrage, que dans les animaux libres, le fauve, le brun & le gris ſont les couleurs ordinaires, & que c'eſt l'état de domeſticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, &c. Cependant la Nature ſeule produit auſſi quelquefois ce même effet dans les animaux ſauvages. M. l'abbé de la Villette m'a écrit, qu'un particulier des terres de M. ſon frère, ſituées près d'Orgelet en Franche-comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, & l'autre, qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, & n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez & les ongles (*e*).

(*e*) Extrait d'une Lettre écrite par M. l'Abbé de la Vilette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Saunier, le 27 Juin 1773.

Dans toute l'Amérique ſeptentrionale, on trouve des chevreuils ſemblables à ceux d'Europe; ils ſont ſeulement plus grands, & d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louiſiane ſont ordinairement du double plus gros que ceux de France (*f*). M. de Fontenette, qui m'a aſſuré ce fait, ajoute qu'ils s'apprivoiſent aiſément. M. Kalm dit la même choſe; il cite un chevreuil qui alloit, pendant le jour, prendre ſa nourriture au bois, & revenoit le ſoir à la maiſon (*g*); mais, dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laiſſe pas d'y avoir d'aſſez grandes variétés dans cette eſpèce. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit:

« Qu'on y connoît quatre eſpèces de *cerf*, qui portent indiſtinctement, mâles & femelles, le nom de *biches*. La première eſpèce, appellée *biche des bois*, ou *biche rouge*, ſe tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche eſt plus grande & plus groſſe que l'autre eſpèce qu'on appelle *biche des pallétuviers*, qui eſt la plus petite des quatre; & néanmoins elle n'eſt pas ſi groſſe que la biche appellée *biche de barallou*, qui fait la ſeconde eſpèce, & qui eſt de la même cou-

---

(*f*) Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, Médecin du Roi à la nouvelle Orléans, 20 *Octobre* 1750.

(*g*) Voyage de Pierre Kalm. *Gotting*. 1757, *tome II*, *page* 350.

leur que la biche des bois. Quand les mâles ſont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur & groſſeur, & en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou ſont rares, & ſe battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux eſpèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une groſſeur fort apparente, qui répandent une humeur blanche & fétide.

La troiſième eſpèce eſt celle que l'on appelle la *biche des ſavanes*: elle a le pélage griſâtre, les jambes plus longues que les précédentes, & le corps plus alongé. Les chaſſeurs ont aſſuré à M. de la Borde que cette biche des ſavanes n'avoit pas de glandes au-deſſus des narines, comme les autres, qu'elle en diffère auſſi par le naturel, en ce qu'elle eſt moins ſauvage, & même curieuſe au point de s'approcher des hommes qu'elle apperçoit.

La quatrième eſt celle des pallétuviers, plus petite & plus commune que les trois autres; ces petites biches ne ſont point du tout farouches, leur bois eſt plus long que celui des autres & plus branchu, portant pluſieurs andouillers. On les appelle *biches des pallétuviers*, parce qu'elles habitent les ſavanes noyées & les terreins couverts de pallétuviers.

Ces animaux ſont friands de manioc, & en détruiſent ſouvent les plantations; leur chair eſt fort tendre & d'un très bon goût; les vieux ſe mangent comme les jeunes,

& font d'un goût fupérieur à celui des *cerfs* d'Europe. Elles s'apprivoifent aifément ; on en voit dans les rues de Cayenne, qui fortent de la ville & vont par-tout fans que rien les épouvante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles fauvages, & qui reviennent enfuite avec leurs petits.

Le cariacou eft plus petit, fon poil eft gris tirant fur le blanc ; fes bois font droits & pointus. Il eft plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs ; il ne fréquente pas les endroits habités ; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne, mais il eft fort commun dans les grands bois, cependant on l'apprivoife aifément. Il ne fait qu'un petit tous les ans (*h*) ».

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit * à l'article des *Mazames*, on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde, ne font que des chevreuils, dont les variétés font plus nombreufes dans le nouveau continent que dans l'ancien.

Du Renne.

Nous n'avons donné (*Tome XXIV*, *Pl. XII*, *p.* 176, *Edit. en 31 vol.*) que la gravure

(*h*) Extrait des obfervations manufcrites de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

* Tome V, *pages* 334.

du ſquelette du renne, n'ayant pu juſqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou aſſez bien conſervé pour le faire deſſiner; nous donnons ici (*Voyez Vol. V, Pl. IX, fig. 2 de cette Edition*) la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même eſpèce, dont l'un mourut en chemin, & le ſecond ne vécut que très peu de temps après ſon arrivée en France. La femelle a réſiſté plus long-temps : elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaiſſe de corps; elle portoit un bois comme les mâles, diviſé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la deſcription détaillée avec les dimenſions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

« La hauteur du train de devant, eſt de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil eſt épais & uni comme celui du cerf; les plus courts ſur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il eſt plus long ſous le ventre, fort court ſur les jambes, & très long ſur le boulet juſqu'aux ergots. La couleur du poil, qui couvre le corps, eſt d'un brun-rouſſâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mêlangé ou jaſpé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre : ſur une partie du dos, les cuiſſes, le deſſus de la tête & le chanfrein, le

poil eſt plus foncé, ſur-tout au-deſſus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil eſt noir. Le muſeau eſt d'un brun-foncé, & le tour des naſeaux noir; le bout du muſeau juſqu'aux naſeaux eſt d'un blanc-vif, ainſi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille eſt couverte en deſſus d'un poil épais, blanc, tirant ſur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille eſt garni de grands poils blancs. Le cou & la partie ſupérieure du corps ſont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très clair, ainſi que les grands poils qui lui pendent ſur la poitrine au bas du cou. Le deſſous du ventre eſt blanc. Sur les côtés au-deſſus du ventre, eſt une bande large & brune comme à la gazelle. Les jambes ſont fort menues pour le corps; elles ſont, ainſi que les cuiſſes, d'un brun-foncé, & d'un blanc-ſale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les ſabots. Les pieds ſont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant ſont larges & minces; les deux petits de derrière ſont longs, aſſez minces & plats en dedans; ces quatre ergots ſont très noirs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le muſeau juſquà l'anus, en ligne ſuperficielle	5	1	2
La même longueur meſurée en ligne droite.	4	7	0
Longueur de la tête juſqu'à l'origine des cornes. . . .	1	1	0

Circonférence

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du museau prise derrière les naseaux. .	0	11	1
Ouverture des narines . .	0	1	4
Contour de la bouche . .	0	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure . . .	0	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure. . .	0	2	9
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	0	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	5	3
Circonférence de la tête, prise devant les cornes. . .	0	9	3
Longueur des oreilles . .	0	4	1
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure. .	0	4	3
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon.	0	4	7
Longueur du cou. . . .	0	10	0
Circonférence près de la tête	1	8	10
Circonférence près des épaules.	0	2	2
Hauteur du train de devant.	2	9	9
Hauteur du train de derrière.	2	11	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant. .	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière. . .	3	11	0
Longueur du tronçon de la queue	0	4	3
Circonférence à son origine.	0	8	2
Longueur du bras depuis le			

O

	pieds.	pouces.	lignes.
coude jusqu'au genou . . .	1	11	2
Circonférence à l'endroit le plus gros	1	1	3
Circonférence du genou. .	0	5	4
Longueur du canon	0	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	3	7
Circonférence du boulet. .	0	5	7
Longueur du paturon. . .	0	4	3
Circonférence du paturon.	0	5	3
Circonférence de la couronne	0	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou. . . .	0	10	0
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret. . .	1	0	5
Circonférence près le ventre	1	10	5
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet . . .	1	0	0
Circonférence.	0	5	1
Longueur des ergots	0	3	6
Hauteur des sabots . . .	0	1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	0	6	3
Longueur dans les pieds de derrière.	0	6	0
Largeur des deux sabots, dans les pieds de devant . .	0	3	0
La même largeur dans ceux de derrière.	0	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.	0	5	4

	pieds	pouces.	lignes.
Circonférence des deux sabos dans les pieds de derrière.	0	5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte & plus large. . .	0	7	6
Circonférence à son origine.	0	3	10

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, & notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé, par M. Colinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles, qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne (*i*).

C'est donc à cette espèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appellé *moose-deer ;* mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands & assez puis-

(*i*) Extrait d'une lettre de M. Colinson, à M. de Buffon. *Londres, 6 Février 1765.*

ſans, pour porter des bois auſſi gros & auſſi longs, que ceux qu'on a trouvés ſous terre en Irlande, ainſi que dans quelques autres endroits de l'Europe, & même dans l'Amérique ſeptentrionale (*k*).

Au reſte, je ne connoiſſois qu'une ſeule eſpèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure & la deſcription; & ce n'eſt que depuis peu d'années, que j'ai été informé qu'il y en avoit deux eſpèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la deſcription, eſt de la petite eſpèce, & probablement le même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs diſent que le renne eſt le daim du nord, qu'il eſt ſauvage en Groënland, & que les plus forts n'y ſont que de la groſſeur d'une geniſſe de deux ans (*l*).

Pontoppidam aſſure que les rennes périſſent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des

(*k*) On trouve, dans l'Amérique ſeptentrionale, des *cornes* qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuſe; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes ſont branchues, &c. Voyage de Pierre Kalm, *tome II*, *page* 435.

(*l*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX*, *page* 37.

choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, & qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé, d'après l'usage des Lappons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux (*m*).

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'est pas même nécessaire pour cela, que leur jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

(*m*) Histoire Naturelle de la Norwège par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin* 1756.



ADDITION

De l'Éditeur hollandois

(M. le Professeur Allamand).

L'ÉLAN, LE CARIBOU & LE RENNE *.

« C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Orignal* (*a*). S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture ; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe (*b*) ; & il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits

---

* Edition de Hollande, *in-4°*, *tome XV*, *page 50*.

(*a*) Voyez le tome XII, *in-4°* de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *page 46*.

(*b*) *Idem*, *page 48*.

dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous réprésentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très bonne description à la Société royale, dit, que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus de dix pieds (*c*); il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, & qui pèsent cent cinquante & même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan (*d*).

Mylord duc de Richemont, qui se fait un plaisir de rassembler, pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation de nos connoissances en Histoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal, qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir (*planche II, edit. de Hollande*), pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune,

---

(*c*) Voyez les *Transaction philosophiques*, pour l'année 1721, *n°*. 368, *page* 165.

(*d*) Voyez le *tome XII*, *in-4°*, de cet Ouvrage, Edition de Hollande, *page* 47.

elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur : sa couleur étoit d'un brun-foncé pardessus le corps, & plus clair pardessous.

J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces ; sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces : ses oreilles sont longues de neuf pouces ; mais comme cette tête est desséchée, on comprend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou de l'Amérique est le renne de Laponie (*e*) ; & l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne, qui ne se trouve point dans l'édition de Paris, c'est la onzième du douzième tome : elle est une copie de celle qui a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche, qui représente le caribou d'Amérique (*f*). C'est encore au duc de Richemont que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu assez long-temps dans son parc : son bois ne faisoit que commencer

(*e*) Voyez le *tome XII in-4°.* de cet Ouvrage, Edition de Hollande, *page 47.*

(*f*) *Planche III, tome XV, in-4°* Edition de Hollande.

à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la *planche IV (g)*. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rame pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre: enfin ils en attrapèrent deux qui étoient jeunes, l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre est celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disoient en avoir été les

(g) *Volume XV, in-4°.* Edition de Hollande.

témoins. On ne ſera pas fort diſpoſé à la croire : la circonſtance de ces animaux, nageant à cinquante lieues de toute terre, eſt plus que ſuſpecte. Le Capitaine Bré auroit pu me donner là-deſſus des informations plus sûres ; auſſi ai-je voulu m'adreſſer à lui pour lui en demander ; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'eſt pas encore de retour.

Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoire, cet animal venoit sûrement d'un pays très froid ; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraichir on lui jetoit ſouvent des ſeaux d'eau ſur le corps, ſans que ſon poil en parût mouillé : il n'y eut pas moyen de le conſerver long-temps en vie ; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faiſoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un. Il reſſembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conſervé la figure, & que M. de Buffon à pris pour un renne (*h*). Ces deux animaux ne diffèrent preſque qu'en ce que le bois de ce daim eſt ſans empaumures ; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui ſont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent aſſez que les empaumures n'ont rien de conſtant dans ces animaux, & que les caractères diſtinctifs qu'on en voudroit tirer, ſont très équivoques.

(*h*) Voyez le *tome XII*, *in-4°* de cet Ouvrage, *page 46*, Edition de Hollande.



DESCRIPTION

DU RENNE*,

(*Par M. le Professeur Allamand*).

LE RENNE, qui est représenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir & velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en

* Histoire Naturelle, *tome XV, in-4°. page 52*. Édition de Hollande.

pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité ſupérieure de chaque perche qu'on remarquoit des empaumures; mais vraiſemblablement il en auroit paru d'autres, ſi l'animal avoit vécu plus long temps: je vois par un deſſin que M. Camper a fait de cet animal, lorſqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui ſont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit des jambes plus courtes, mais plus fortes & plus groſſes que celles du cerf. Ses ſabots étoient auſſi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le ſoutenir ſur la neige; le bout de l'un étoit placé ſur l'extrémité de l'autre. Voici les dimenſions de ſes principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. . .	4	8	0
Hauteur du train de devant.	2	8	0
Hauteur du train de derrière.	3	2	0
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes.	0	7	6
Longueur des cornes. . .	1	0	0
Longueur de l'andouiller, qui eſt dirigé au-devant de la tête.	0	4	9
Diſtance entre les cornes. .	0	2	6

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance entre les deux naſeaux.	0	1	2
Diſtance d'un œil à l'autre.	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	6
Hauteur des jambes de derrière juſqu'à l'abdomen. . .	2	1	0
Longueur de la queue. . .	0	6	0
Circonférence du corps priſe autour du ventre.	4	2	0

Ce renne n'eſt pas le ſeul qui ait paru dans nos provinces; M. le Profeſſeur Camper en a reçu un qui malheureuſement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort eſt une perte pour l'Hiſtoire Naturelle; ſi cet animal avoit pu être obſervé, pendant quelque temps, par un homme auſſi exact & pénétrant que M. Camper, nous ſerions parfaitement inſtruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il ſoit tombé en ſi bonnes mains. M. Camper l'a anatomiſé avec ſoin, & il m'en a envoyé une deſcription très intéreſſante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous eſt connu par tout ce que les autres en ont dit juſqu'à préſent; on la lira ici avec plaiſir, la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS

Sur le Renne,

Faites à Groningue par M. le Profeſſeur P. Camper.

Le Renne qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amſterdam, arriva à Groningue le 21 Juin 1771. Il étoit fort foible, non-ſeulement à cauſe de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement ſur-tout à cauſe d'un ulcère entre le bonnet du deuxième eſtomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choſes qu'on lui préſenta, & il but aſſez copieuſement. Il ne mourut point faute de nourriture ; car en l'ouvrant, je trouvai ſes eſtomacs & ſes boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulſions qui étoient tantôt univerſelles, & tantôt uniquement viſibles à la tête : les yeux ſur-tout en ſouffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de ſon ſquelette offroient encore les épiphyſes, ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint ſon plein accroiſſement, auquel il ne ſeroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainſi, on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & ſur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune foncé; celui de la tête tiroit ſur le noir; celui des flancs étoit très touffu; celui du cou & du poitrail étoit auſſi fort épais & très long.

Le poil qui couvroit le corps étoit ſi fragile, qu'il ſe caſſoit tranverſalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée, & d'une ſubſtance aſſez ſemblable à celle de la moële des joncs dont on fait les nattes; ſa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du deſſous du cou & des jambes juſqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire auſſi fort que celui d'une vache.

La couronne de ſes ſabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derriere avoient entre les doigts une pellicule aſſez large, faite de la peau qui couvroit le corps; mais parſemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des ſabots, il y avoit une eſpèce de canal qui pénétroit juſqu'à l'articulation du canon avec les oſſelets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, & rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un ſemblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'uſage.

La figure de cet animal différeroit beaucoup de celle qui a été décrite par les

Auteurs qui en ont parlé, & de celle que j'ai dessiné il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. Mrs. Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards le dépeignent tous fort gras, & par conséquent plus rond & plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Gronin ue, qui est un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou	1	2	0
Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse. .	0	8	0
Longueur des oreilles. . .	0	5	0
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte.	1	0	0
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion	3	6	0
Longueur de l'omoplate. .	1	0	0
Longueur de l'os du bras.	0	11	0
Longueur du canon. . .	0	9	0
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots. .	0	5	6
Longueur de l'os de la jambe.	1	0	0
Longueur du canon. . .	1	0	0
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots. .	0	6	0
Hauteur du train de devant.	3	0	0

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	5	0	0
Distance entre l'os des iles & la rotule.	1	4	0
Distance entre l'extrémité de l'ischion & la rotule. . .	1	4	0
Hauteur de la partie inférieure du corps pardessus terre.	1	6	0
Distance entre le poitrail & le penis. . . . . . , . . .	2	0	0
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette	1	0	0

» Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf, sa prunelle est transversale, & l'iris brun tirant sur le noir ; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, & plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs & noirs, elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, elle est entière. l'Evéque Pontoppidam, & sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière ; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige ; dont la blancheur auroit pu nuire, par son éclat, aux yeux de ces ani-

maux ſans ce ſecours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles, ou de petites machines trouées, qui affoibliſſent l'éclat de la lumière : le renne, fait pour ce ſeul climat, n'avoit pas beſoin de ce mécaniſme; mais il a cette membrane ou paupière interne, ſi viſible dans les oiſeaux, & qui ſe trouve dans pluſieurs quadrupèdes, ſans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'eſt pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, juſqu'au petit angle de l'œil.

Son nez eſt fort l'arge, comme dans les vaches, & le muſeau eſt plus ou moins plat, couvert d'un poil long griſâtre; & qui s'étend juſqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres ſont auſſi revêtues de poils, excepté un petit bord qui eſt noirâtre, dur & très poreux. Les narines ſont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure eſt étroite, & la bouche très fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure, mais très petites, & très lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire ſupérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroiſſent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il eſt rare que les jumens en aient; les

daims, tant mâles que femelles, n'en n'ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires; c'est-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes, elles ne faisoient que de naître, l'une avoit un pouce, & l'autre un pouce & demi de hauteur : leur base étoit située entre l'orbitre & l'occiput; un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court, & un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, & assez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas & très garnie de poils.

Les testicules sont très petits, & ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les ſabots ſont grands, longs & convexes en dehors, mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns ſur les autres, comme ceux du renne que j'ai deſſiné il y a deux ans. Les ergots ſont auſſi fort longs; & ceux des pieds extérieures touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds poſtérieurs étoient placés plus haut, & ne deſcendoient pas ſi bas; auſſi les os des doigts en ſont-ils plus courts.

Ces huits ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les uſoit pas.

Les inteſtins étoient exactement ſemblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de véſicule du fiel; les reins étoient liſſes & ſans diviſions; les poumons étoient grands; la trachée-artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, &, comme celui du daim, ne contenoit qu'un ſeul oſſelet. Cet oſſelet ſoutient la baſe de la valvule ſémilunaire de l'aorte, qui eſt oppoſée aux deux autres, ſur leſquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même oſſelet donne de la fermeté à la cloiſon membraneuſe, qui eſt entre les deux ſinus du cœur, & à la baſe de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, eſt une poche membraneuſe & fort large, placée ſous la peau du cou, & qui prenoit ſon origine entre l'os hyvoïde & le cartilage thyroïde par un canal conique, ce canal alloit en s'élargiſſant, & ſe chan-

geoit en une eſpèce de ſac membraneux, ſoutenu par deux muſcles oblongs; ces muſcles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, préciſement là où la baſe, l'os graniforme & les cornes ſe réuniſſent.

Ces muſcles ſont plats, minces, larges d'un demi-pouce, & deſcendent des deux côtés de la poche juſqu'au milieu du ſac, où les fibres ſe ſéparent & ſe perdent dans la membrane extérieure & muſculeuſe de la poche, ils relèvent & ſoutiennent cette partie à-peu-près comme les crémaſtères ſoutiennent & élèvent le péritoine, qui eſt autour des teſticules dans les ſinges & autres animaux ſemblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, ſous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettoit mon doigt très aiſément.

Lorſque l'animal fait ſortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugiſſemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle & cauſe néceſſairement une tumeur conſidérable à l'endroit indiqué; le ſon doit auſſi néceſſairement changer beaucoup par-là ; les deux muſcles vident la poche de l'air quand l'animal ceſſe de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une ſemblable poche dans pluſieurs papions & guenons; &, l'année paſſée; j'ai eu occaſion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang : j'en donnerai la deſcription & la figure dans un Mémoire que je me propoſe de publier,

ſur la voix de l'homme & de pluſieurs animaux. Je ne ſaurois déterminer ſi la femelle renne a cette poche comme le mâle : dans les ſinges, les deux ſexes en ſont pourvus ; je ne me ſouviens pas de l'avoir trouvée dans le daim ; la biche ne l'a pas «.





1 Le Rat de Madagascar. 2 L'animal anonyme.
3 La petite Loutre de la Guyane



ADDITION

A l'article du Lièvre[1] *; de l'Ecureuil*[2] *, avec un animal anonyme; un autre auquel nous avons donné la dénomination de* Rat de Madagascar ; *enfin un autre que nous appellons* Tanguan *ou* grand Écureuil volant[3].

DU LIEVRE.

TOUT le monde sait que les Lièvres se forment un gîte, & qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les lapins pour se faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que, dans les monta-

[1] Tome II, *page* 75.
[2] Tome II, 204.
[3] Tome IV, *page* 62.

gnes des environs de Baigory, les lièvres ſe creuſent ſouvent des tanières entre des rochers, choſe, dit-il, qu'on ne remarque nulle part (*a*).

On ſait auſſi que les lièvres ne ſe tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins; mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres ſont en grand nombre.

» Dans la Norwège (dit Pontoppidam) les lapins ne ſe trouvent que dans peu d'endroits; mais les lièvres ſont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver; *ils prennent & mangent les ſouris comme les chats*; ils ſont plus petits que ceux du Danemarck (*b*) «.

Je doute fort que ces lièvres mangent des ſouris, d'autant que ce n'eſt pas le ſeul fait merveilleux ou faux que l'on puiſſe reprocher à Pontoppidam.

» A l'Iſle-de-France, dit M. le Vicomte de Querhoënt, les lièvres ne ſont pas plus grands que les lapins de France; ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil eſt plus liſſe que celui des nôtres; & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils ſont très répandus «.

(*a*) Extrait d'une lettre écrite par M. Hettinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 Juillet 1774.

(*b*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin, 1756.*

M.

M. Adamſon dit auſſi que les lièvres du Sénégal ne ſont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils ſont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du lapin & du lièvre, que leur chair eſt délicate & d'un goût exquis (*c*).

De L'Écureuil.

Les écureuils ſont plutôt des animaux originaires des terres du nord que des contrées tempérées; car ils ſont ſi abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des eſpèces de trapes, faites à-peu-près comme des quatres en chiffres, dans leſquels on met pour appât un morceau de poiſſon fumé, & on tend ces trapes ſur les arbres (*d*).

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui ſe trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans ſon cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui eſt tout noir; ſes oreilles n'ont preſque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très court, ce qui le diſtingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à

(*c*) Voyage au Sénégal, par M. Adanſon page 25.

(*d*) Voyages de Gmelin en Sibérie, *tome III*, *page 227*.

Cayenne ; dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une ſeule eſpèce d'écureuil, qu'il ſe tient dans les bois, que ſon poil eſt rougeâtre, & qu'il n'eſt pas plus grand que le rat de d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa*, d'*Aoura*, de *Comana*, &c. qu'il fait ſes petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant il s'apprivoiſe aiſément, que ſon cri eſt un petit ſifflement, qu'on le voit toujours ſeul ſautant de branche en branche ſur les arbres.

Je ne ſuis pas bien aſſuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de la Borde, ſoit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne ſe trouvent guère dans les climats très chauds, tel que celui de la Guyane. Leur eſpèce eſt au contraire fort nombreuſe & très variée dans les contrées tempérées & froides, de l'un & de l'autre continent.

» On trouve (dit M. Kalm) pluſieurs eſpèces d'écureuils en Penſilvanie, & l'on élève de préférence la petite eſpèce (l'écureuil de terre) parce qu'il eſt le plus joli, quoiqu'aſſez difficile à apprivoiſer. Les grands écureuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs ; ils montent ſur les épis & les coupent en deux pour en manger la moëlle ; ils arrivent quelquefois par centaine dans un champ, & le détruiſent ſouvent dans une ſeule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire ; on mange leur chair, mais

on fait peu de cas de la peau (*e*).... Les écureuils gris ſont fort communs en Penſilvanie, & dans pluſieurs autres parties de l'Amérique ſeptentrionale. Ils reſſemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, il conſervent leur poil gris, & ils ſont auſſi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mouſſe & de la paille. Ils ſe nourriſſent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils ſe font des proviſions pour l'hiver; & ſe tiennent dans leur magaſin dans le temps des grands froids. Non-ſeulement ces animaux font beaucoup de tort au maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en ſorte que ces arbres rapportent très peu de gland..... On prétend qu'ils ſont actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Penſilvanie, & qu'ils ſe ſont multipliés à meſure qu'on a augmenté les plantations de maïs dont ils font leur principale nourriture (*f*) «

ANIMAL ANONYME.

NOUS donnons ici (*planche VII, figure 2 de ce vol.*) la figure d'un animal nouveau, c'eſt-à-dire inconnu à tous les Naturaliſtes, dont le

---

(*e*) Voyage de Kalm, *tome II*, *page* 245.
(*f*) Voyage de Kalm, *tome II*, *page* 450.

deſſin a été fait par M. le Chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier : cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous diſe ſon nom, a quelques rapports avec le lièvre; & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M Bruce m'en a laiſſé par écrit :

» Il exiſte dans la Lybie, au midi du lac qu'on appelloit autrefois *Palus-tritonides*, un très ſingulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles preſque auſſi longues que la moitié du corps & larges à proportion, ce qui ne ſe trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-ſouris *oreillard*. Il a le muſeau preſque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit ſur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer; c'eſt un très joli animal, ſa couleur eſt d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'eſt nu que dans le milieu, elles ſont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à ſon extrémité, elle eſt aſſez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, eſt très doux au toucher.

DU RAT DE MADAGASCAR.

NOUS donnons ici la figure (*planche VII de ce vol.*) d'un petit animal de Madagaſcar, qui a été deſſiné vivant chez Madame la Comteſſe de Marſan; il nous paroît approcher de l'eſpèce de l'écureuil ou de celle du palmiſte plus que de celle du rat; car on nous a aſſuré qu'on le trouvoit ſur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications ſur cet animal. On doit ſeulement obſerver que, comme il n'a point d'ongles ſaillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une eſpèce particullère très différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmiſte. Il ſemble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte ſud-oueſt de Madagaſcar, dont parlent les Voyageurs hollandois, car ils diſent que ces rats ſe tiennent ſur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le muſeau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée (*g*). Ces caractères s'accordent aſſez avec ceux que préſente la figure que nous donnons ici du rat de Madagaſcar, pour qu'on puiſſe croire qu'il eſt de cette eſpèce.

(*g*) Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, *tome I, page 413 & ſuiv.*

Il a vécu plusieurs années chez Madame la Comtesse de Marsan; il avoit les mouvemens très vifs; mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil & à-peu-près semblable; il mange aussi comme les écureuils avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant & grimpant aussi de même en écartant les jambes; il mord assez serré & ne s'apprivoise pas; on l'a nourri d'amandes & de fruits; il ne sortoit guere de sa caisse que la nuit, & il a très bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN.

ou grand Écureuil volant.

Nous avons dit[1] qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, & que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau (*Tome XX, page 133, Edition en trente volumes*); cette peau a en effet cinq pouces & demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guere que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien

[1] Tome IV, *page 272*.



Taguans.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

en comparison de celle qui se trouve pour la grandeur entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille à été envoyée de *Mahé* à S A. S. Monseigneur le Prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me le faire voir & en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure *Planche VIII de ce vol.*). Ce grand écureuil volant, conservé dans le très riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur; depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux isles Philippines, & vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caracteres, tel que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme; mais, comme il en diffère excessivement par la grandeur & assez évidemment par d'autres caracteres que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, & c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *Taguan* qu'il porte aux isles Philippines, selon le témoignage de quelques Voygeurs.

Le taguan diffère donc du polatouche; 1°. par la grandeur, ayant ving-trois pou-

ces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2°. Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guere que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'eſt point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, aſſez ſemblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3°. Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, ſont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les mouſtaches noires, ſont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant eſt moins groſſe à proportion du corps que celle du polatouche. 4° La face eſt toute noire; les côtés de la tête & des joues ſont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le deſſus du nez & le tour des yeux ſont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles ſont de grands poils brun-muſc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne ſe voit point ſur le polatouche. Le deſſus de la tête & de tout le corps, juſqu'auprès de la queue, eſt jaſpé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc eſt noirâtre à ſon origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de diſtance de ſon extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un blanc gris-terre, & cette couleur s'étend juſque ſous le ventre. 5°. Le prolongement de la peau eſt couvert au-deſſus de poils d'un brun-muſc, & en deſſous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes ſont d'un roux-noir

qui

qui se réunit au-dessus de la queue, & rend la partie supérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes & assez minces, & leur empattement est large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la ressemblance de la queue, a fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir *(planche VIII de ce vol.)* la figure de cet animal rare que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les Voyageurs, & que je dois rapporter ici.

» Les isles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Insulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des aîles comme les chauves-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre

ſur l'autre, à la diſtance de trente palmes (*h*) «.

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Voſmaër, qui contient la deſcription de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiſeaux, m'eſt tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaiſir la deſcription de ce grand écureuil volant, & quelques notices au ſujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Voſmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange.

» Ils dormoient, dit-il, preſque toute la journée; quand on les pouſſoit vivement, ils faiſoient bien un petit ſaut comme pour voler, mais ils s'exquivoient d'abord avec frayeur, car ils ſont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, & ſi on les découvroit, ils ſe fourroient au plus vîte ſous de la laine qu'on leur donnoit pour ſe coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c. qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils avec leur pattes de devant & aſſis ſur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement, la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits ani-

---

(*h*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome X, page 410.*

maux, qui paroiſſent fort délicats (*i*) «.

Ce que je viens de citer, d'après M. Voſmaër, eſt très conforme à ce que j'ai vu moi-même ſur pluſieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 Mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle eſt une petite cabane faite exprès; il ſe tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en ſort guère que le ſoir pour prendre ſa nourriture; il a un très petit cri comme une ſouris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à ſortir de ſon coton; il mord même aſſez ſerré, quoique ſes dents ſoient très petites; ſon poil eſt de la plus grande fineſſe au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ſes membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, ſans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet animal, c'eſt qu'il paroît extrêmement frilleux, & je ne conçois pas comment il peut ſe garantir du froid pendant l'hiver dans les climats ſeptentrionaux, puiſqu'en France ſi on ne le tenoit pas dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour ſe coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Voſmaër:

» Le polatouche décrit par M. de Buffon, a ſans contredit une grande conformité avec

(*i*) Deſcription d'un écureuil volant, par M. Voſmaër, *pag.* 9. Amſterdam, 1767.

celui-ci ; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris (*k*), ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin est le premier qui en ait parlé ; il dit qu'il se trouve dans l'isle de *Gilolo*, il appelle ces animaux des *Civettes volantes* ; il dit qu'ils ont de fort longues queues à-peu-près semblables à celles des guenons, l'orsqu'ils sont en repos, on ne voit point leurs ailes, ils sont sauvages & peureux ; ils ont la tête rousse avec un mêlange de gris foncé, les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans & en dehors ; ils mordent fortement & sont en état de briser très facilement une cage de bois dans une seule nuit, quelques-uns les appellent des *Singes volans* ; ils se trouvent aussi à l'isle de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & res-

(*k*) Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu ; la tête, les dents & les griffes ont plus de rapport avec les *Ecureuils* que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

fembloit davantage à un *coeſcoes*, ayant le poil gris depuis le muſeau avec une raie noire le long du dos juſqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit ; elle eſt granie d'un poil plus blanc pardeſſous & blanc comme celui du ventre. Lorſqu'il ſaute d'un arbre à l'autre, il étend ſes membranes & il paroît comme s'il étoit applati.

Dans l'ouvrage de M. l'Abbé Prevoſt, on trouve un paſſage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, ſe trouver aux isles Philippines, où on l'appelle *Taguan.*

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Heeteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair ſur le corps, plus foncé ſur le dos, & le bout de la queue noirâtre ; la différence de ſexe ſe connoiſſoit à ſix petits mamelons placés à diſtance égal en deux rangs à la poitrine & au ventre ; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange «.

Voici la deſcription que Voſmaër donne de cet animal.

Dimenſions priſes à la meſure du Rhin.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps de l'animal	1	5	0
Largeur du corps, les membranes étendues, priſe auprès des pieds de devant.	0	$4\frac{3}{4}$	0

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.	0	$5\frac{1}{4}$	0
Longeur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil . .	1	8	0
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne. . .	1	0	6
Et celle des pieds de derrière	1	3	0

» La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun-clair, très court & très fin ; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs & très roides ; le nez est sans poils, les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, & deux en dessous, d'un jaune-foncé, les intérieures sont fort longues, les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

Ses pieds de devant & de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, sur-

tout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, & ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, & ne paroît que comme un simple appendice. Les onglets sont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en dessous, & larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu-clair, & garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant & de derrière elle devient plus épaisse ou s'éléve en forme de coussinet; plus larges aux cuisses, & allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns & noirs, fort serrés. Sur les pattes de devant, elle paroît lâche & pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond & revêtu de poils drus. Les bords extrérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs & gris.

La partie supérieure de la tête, le dos & l'origine de la queue sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, & les sommités, ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc-grisâtre.

Les poils de la queue ſont noirs, plus gris vers le corps, & diſperſés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, ſont d'un gris-brun; le goſier d'un gris-blanchâtre-clair, ainſi que la poitrine, le ventre & en deſſous vers la queue. La peau à voler a auſſi en deſſous des poils gris, mais fort clair-ſemés «.



ADDITION

A l'article de la Loutre[1].

PONTOPPIDAM assure qu'en Norwège, la Loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix, au moyen d'un petit sifflet : il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, & qu'une loutre apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poisson à la maison (*a*).

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres, la noire qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, & qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres, & une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, & qui ne pèse que trois ou

[1] Tome II, *page 172*.

(*a*) Histoire Naturelle de la Norwège par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin 1756.*

quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très communs à la Guyane le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses, elles sont farouches & ne se laissent point approcher; pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle, & se défendent bien contre les chiens: elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux; on en élève souvent dans les maisons: j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane s'accoutume facilement à la domesticité, & deviennent incommodes par leur grande familiarité (*b*).

M. Aublet, savant Botaniste, que nous avons déjà cité, & M. Olivier, Chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux longtemps à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, m'ont assuré qu'il y avoit des loutres si grosses, qu'elles pesoient jusqu'à quatre-vingt-dix & cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, & on voit leut tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très loin; leur poil est très doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun-minime; ces loutres vivent de poisson, & mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

(*b*) Observations de M. de la Borde, Médecin du Roi, à Cayenne.

Nous donnons ici (*planche VII figure 3 de ce vol.*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, ſous le nom de *petite l'outre d'eau douce de Cayenne*, & qui nous paroît être la troiſième eſpèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que ſept pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps; cette petite loutre a la queue ſans poil, comme le rat d'eau, longue de ſix pouces ſept lignes, & cinq lignes de groſſeur à l'origine, allant toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité qui eſt blanche, tandis que tout le reſte de la queue eſt brun, & au lieu de poil elle eſt couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle eſt plate pardeſſous & convexe pardeſſus. Les mouſtaches ont un pouce de long auſſi-bien que les grands poils qui ſont au-deſſus des yeux; tout le deſſous de la tête & du corps eſt blanc, ainſi que le dedans des jambes de devant. Le deſſus & les côtés de la tête & du corps ſont marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles ſont remplis par un gris-jaunâtre. Les taches noires ſont ſymétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil; les oreilles ſont grandes & paroiſſent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes ſont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts ſans membranes, les pieds de derrière ont auſſi cinq doigts, mais avec des membranes.

ADDITION

Aux articles de la Fouine[1], *& de la Zibeline*[2].

DE LA FOUINE.

NOUS donnons ici (*planche IX de ce vol.*) la figure d'un animal Américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, Curé de St. Louis, & qui est en très bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir & de blanc, par les taches de la tête, & par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane à vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue; elle est plus grande par conséquent

[1] Tome II, *page* 177.
[2] Tome VI, *page* 196.



1 La Grande. 2 La petite Fouine de la Guyane.
3 Le Grison. 4 Le Soulik.

que notre fouine, qui n'a que ſeize pouces & demi ou dix-ſept pouces; mais la queue eſt bien plus courte à proportion du corps. Le muſeau ſemble un peu plus alongé que celui de nos fouines, il eſt tout noir, & ce noir s'étend au-deſſus des yeux, paſſe ſous les oreilles le long du cou, & ſe perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-deſſus des yeux, qui s'étend ſur tout le front, enveloppe les oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite, qui ſe perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles ſont tout-à-fait ſemblables à celles de nos fouines; le deſſus de la tête paroît gris & mêlé de poils blancs; le cou eſt brun, mêlé de gris-cendré, & le corps eſt couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'eſt-à-dire, de poil blanc & de poil noirâtre. Ces poils ſont gris & cendrés à leur origine, enſuite bruns, noirs & blancs à leur extrémité. Le deſſous de la mâchoire eſt d'un noir-brun, qui s'étend ſous le cou & diminue de couleur ſous le ventre, où il eſt d'un brun-clair ou châtain. Les jambes & les pieds ſont couverts d'un poil luiſant, d'un noir-rouſsâtre, & les doigts des pieds reſſemblent peut-être plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, & le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue eſt beaucoup plus fournie de poil à ſa naiſſance qu'à ſon extrémité; ce poil

est châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure (*planche IX fig. 2 de ce vol.*). Il a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768; il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large & plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos fouines ou nos martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux, il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la Zibeline, que quelques faits rapportés par les Voyageurs Russes, & qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'Histoire génerale des Voyages.

» Les Zibelines vivent dans les trous, leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches & de gazon.

Elles reſtent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, & le reſte du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle ſaiſon, elles ſe nourriſſent de belettes, d'hermines, d'écureuils & ſur-tout de lièvres. Mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers le fruit du ſorbier. En hiver, elles attrapent des oiſeaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles ſe retirent dans leurs trous, où elles reſtent quelquefois trois ſemaines. Elles s'accouplent au mois de Janvier. Leurs amours durent un mois, & ſouvent excitent des combats ſanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de Mars, & font depuis trois juſqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou ſix ſemaines.

On ne les chaſſe qu'en hiver, & les chaſſeurs vont enſemble juſqu'au nombre de quarante à cette chaſſe; ils y vont en canots, & prennent des proviſions pour trois ou quatre mois. Ils ont un Chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainſi que tous les chaſſeurs, aſſigne à chaque bande ſon quartier, & tous les chaſſeurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dreſſer des piéges; chaque chaſſeur en dreſſe vingt par jour. On choiſit un petit eſpace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laiſſe

une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, & sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson, qu'on a mis pour amorcer, la bascule tombe & la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bieu on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, & l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, & se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre, &, quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général & on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel (*a*) «.

(*g*) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 144 & suiv.*

ADDITION



ADDITION

Aux articles de la Belette & de l'Hermine[1] *; du Surikate, de la Mangouste & du Vansire*[2].

DE L'HERMINE.

Je dois citer ici avec éloge & reconnoissance une lettre qui m'a été écrite par Madame la Comtesse de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 Juillet 1771.

» Vous êtes trop juste, Monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnoissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lècher & jouer avec moi comme le pourroit faire

[1] Tome II, *page* 196.
[2] Tome VI, *page* 120.

un petit chien. Elle eſt à-peu-près de la taille d'une belette, rouſsâtre ſur le dos, le ventre & les pattes blanches, cinq belles petites griffes à ſes jolies petites pattes; ſa bouche bien fendue, & ſes dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche & noire, & le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité ſurpaſſe celle de l'écureuil. . . . Cette jolie petite bête jouiſſant de ſa liberté juſqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos ſacs d'ouvrages & tout ce qu'elle peut emporter «.

J'avoue que je ne me ſuis peut-être pas aſſez occupé de l'éducation des belettes & des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Madame de Noyan, & d'autant moins que voici un ſecond exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le Comtat Venaiſſin, m'écrit dans les termes ſuivans:

» Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, réſolut d'en élever une, & le ſuccès répondit promptement à ſes ſoins. Ce petit animal s'attacha à lui, & il s'amuſa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le ſuivit conſtamment, & ſans prendre le change pendant plus de ſix cents pas, & dans tous les détours qu'il fit à travers les ſpectateurs. Cet homme donna enſuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiſer eſt de les ma-

nier ſouvent en leur paſſant doucement la main ſur le dos, mais auſſi de les gronder & même de les battre ſi elles mordent. Elle eſt comme la belette ordinaire & le rouſſelet, rouſſe ſupérieurement & & blanche inférieurement. Le fouet de la queue eſt d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq ſemaines; & j'ignore ſi avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'eſt pas blanc comme au rouſſelet; mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rouſſes même pardeſſous. Elle a une petite tache blanche ſur le nez, & deux petites taches rouſſes oblongues, iſolées dans le blanc au-deſſous des yeux, ſelon la longueur du muſeau. Elle n'exhale encore aucune mauvaiſe odeur, & ma femme, qui a élevé pluſieurs de ces animaux, aſſure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit & les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie & d'eau; elle mange peu & prend ſon repas en moins de quinze ſecondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui préſente. Cet animal eſt propre, & s'il dort ſur vous, & que ſes beſoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au ſurplus, cette belette eſt très familière & très gaie; ce n'eſt pas contrainte ni tolérance, c'eſt plaiſir, goût, attachement. Rechercher les careſſes, provoquer

les agaceries, se coucher sur le dos, & répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes & de dents très aiguës, dont elle sait modérer & retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre par-tout, me grimper & parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, & de-là m'inviter au badinage, dormir sur moi, manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche & sucer ma salive qu'elle paroît aimer beaucoup. (Sa langue est rude comme celle du chat). Folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris; & jouer seule & sans agacerie ni retour de ma part avec mes mains & ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal. . . . . Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite & jusqu'à la lassitude (*a*) «.

Par une seconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 Août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, & il ajoute les observations suivantes :

» 1°. Ses excrémens commençoient à empuantir le lieu où je la logeois; il faut y apporter beaucoup de soins & de propreté, & la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

» 2°. Il ne faut pas la toucher ni la

(*a*) Lettre de M. Giely à M. de Buffon, *Mornas, 16 Juin* 1775.

prendre pendant qu'elle prend ſon repas; dans ce court intervalle, elle eſt intraitable.

» 3°. Elle me ſaigna des pouſſins qu'on avoit placés à ſa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais oſé attaquer de front de gros poulets que j'engraiſſois en cage; ils la harceloient & la mettoient en fuite à coups de bec. Il étoit amuſant d'obſerver les ruſes & les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les ſurprendre.

» 4°. Quand à ſa familiarité & aux grâces de ſon badinage & même à ſon attachement, je n'ai rien avancé qui ne ſe ſoit ſoutenu juſqu'à ſa fin prématurée. Seulement elle s'oublioit par fois dans la chaleur de ſes agaceries, & comme par tranſports elle ſerroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut, lorſqu'on la corrige, la gronder & la frapper poſtérieurement, & jamais vers la tête, ce qui les irrite.

» 5°. Elle n'avoit pas beaucoup groſſi, & étoit probablement de la petite eſpéce; car, lors de ſon accident, c'eſt-à-dire, ayant plus de deux mois, tout ſon corps gliſſoit encore dans le même colier «.

On trouve dans l'Hiſtoire Naturelle de la Norwège par Pontoppidam, les obſervations ſuivantes :

» En Norwège, l'hermine fait ſa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'eſpèce des belettes. Sa peau eſt blanche, à l'exception du cou qui eſt taché de noir. Celles de Norwège

& de Lapponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement, & c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, & emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs; & lorsque la mer est calme, elles passe à la nage dans les isles voisines des côtes de Norwège, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une isle, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, & s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, & ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber (*b*) «.

Le Grison.

Voici (*plance IX, figure 3 de ce vol.*) une espèce voisine de celle de la belette & de

(*b*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, juin 1756.

l'hermine, & que nous ne connoiſſons pas. C'eſt encore M. Allamand qui en a donné le premier la deſcription & la figure ſous le nom de *Griſon*, dans ſe quinzième volume de l'édition de Hollande de mon Ouvrage, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette deſcription en entier:

» J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui eſt repréſenté dans la *planche VIII* (c); & dans la liſte de ce que contenoit la caiſſe où il étoit renfermé, il étoit nommé *Belette griſe*, d'où j'ai tiré le nom de *griſon*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il ſe trouve, & qu'il indique aſſez bien ſa couleur. Toute la partie ſupérieure de ſon corps eſt couverte de poils d'un brun-foncé, & dont la pointe eſt blanche, ce qui forme un gris où le brun domine; mais le deſſus de la tête & du cou eſt d'un gris plus clair, parce que là les poils ſont fort courts, & que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le muſeau, tout le deſſous du corps & les jambes ſont d'un noir qui contraſte ſingulièrement avec cette couleur griſe, dont il eſt ſéparé de la tête par une raie blanche qui prend ſon origine à une épaule, & paſſe pardeſſous les oreilles, au deſſus des yeux & du nez, & s'étend juſqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal eſt fort groſſe à proportion de ſon corps; ſes oreilles, qui

(c) Edition de Hollande, *in-4°*, *tome XV*.

forment preſque un demi-cercle, ſont plus larges que hautes; ſes yeux ſont grands: ſa gueule eſt armée de dents machelières & de dents canines fortes & pointues. Il y a ſix dents inciſives dans chaque mâchoire; mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui ſoient viſibles; les quatre intermédiaires ſortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, ſont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui eſt aſſez longue, ſe termine en pointe.

La belette eſt celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport; ainſi, je ne ſuis pas ſurpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam ſous le nom de belette griſe. Cependant ce n'eſt pas une belette, quoiqu'il lui reſſemble par le nombre & la forme de ſes dents; il n'a pas le corps auſſi alongé, & ſes pieds ſont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun Auteur ni Voyageur qui en ait parlé, & l'individu qui m'a été envoyé, eſt le ſeul que j'aye vu. Je l'ai montré à diverſes perſonnes qui avoient ſéjourné long-temps à Surinam, mais il leur étoit inconnu; ainſi, il doit être rare dans les lieux où il eſt originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me la envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir ſon hiſtoire naturelle; c'eſt pourquoi je n'ai pu faire autre choſe que de décrire ſa figure. Voici ſes dimenſions »:

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	0	7	0
Hauteur du train de devant.	0	2	6
Hauteur du train de derrière.	0	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput	0	2	2
Circonférence du bout du muſeau	0	1	11
Circonférence du muſeau priſe au-deſſous des yeux. .	0	3	9
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	7
Diſtance entre les deux naſeaux.	0	0	3
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil	0	0	8
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	3
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ſuivant la courbure du chanfrein	0	0	10
La même diſtance meſurée en ligne droite. . . .	0	0	8
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles.	0	4	5
Longueur des oreilles . .	0	0	5
Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure. .	0	0	3

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en droite ligne.	0	1	6
Circonférence du cou. .	0	2	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . .	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . .	0	5	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	1	10

DU SURIKATE.

Nous avons dit *, que le Surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, & entre autres le maître de la maison qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison ; mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre ; lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, & suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne,

* Tome VI, *pages 74*.

il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve, & ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours; en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il se jetoit sur les souliers & sur les jupons qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, *page* 7, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, & dont je dois témoigner ici ma reconnoissance.

» M. de Buffon (dit M. Vosmaër) a vraisemblablement été trompé sur le nom de surikate & sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh A. S. S. Monseigneur le Prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, & il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il est dit : *J'ai encore remis, au dit Capitaine, deux*

petis animaux vivans, mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déserts & montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs cruds & des fourmis quand ils peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils ».

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, & ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste; j'y souscris avec plaisir, car, quoique j'aye eu cet animal vivant pendant long-temps, & que je l'aye décrit & fait représenter *, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de Surikate, & qu'il venoit de Surinam. Ainsi, nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, & nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

---

* Tome VI, *Planche IV*, *page ibid.*





1 La grande Mangouste. 2 Le Nems. 3 Le Monax.

DE LA *MANGOUSTE.*

Nous donnons ici (*planche x , figure 1 de ce vol.*) la figure d'une grande Mangouſte, qui nous paroît former une variété dans l'eſpèce des mangouſtes ; elle a le muſeau plus gros & un peu moins long ; le poil plus hériſſé & plus long, les ongles auſſi plus longs ; la queue plus hériſſée & auſſi plus longue à proportion du corps.

DU VANSIRE.

Le Vansire eſt , comme nous l'avons dit, un animal de Madagaſcar & de l'intérieur de l'Afrique , qui reſſemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre & de la forme des dents, & de la longueur de la queue qui eſt beaucoup plus grande dans le vanſire que dans notre furet. Nous donnons ici (*planche x , figure 2 de ce vol.*) la figure d'un animal, qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, ſous le nom de *Neipſe* ; par ſa forme auſſi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une eſpèce de furet, car *nems* ou *nims* eſt le nom du furet en lange Arabe ; & ces furets d'Arabie, ou ces *nems* reſſemblent beaucoup plus au vanſire qu'à nos furets d'Europe. Voici la deſcription qu'en a faite M. de Sève.

» Le *Nems* eſt un vrai furet, à le con-conſidérer dans le détail de ſa forme & de ſa ſoupleſſe : quand il marche, il s'alonge & paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle & avoit treize pouces dix lignes de longueur du muſeau à l'anus, le tronçon de la queue un pied ; la hauteur du train de devant eſt de cinq pouces ſix lignes, celle du train de derrière ſix pouces ſix lignes, l'oreille eſt ſans poil & de la même forme que celle du furet commun. Son œil eſt vif & l'iris d'un fauve-foncé. Son muſeau, qui eſt très fin, ne m'a pas paru avoir de mouſtaches ; tout le corps eſt couvert d'un poil long, jaſpé d'un brun-foncé, mêlé d'un blanc-ſale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que, par ſes rayures, il reſſemble au lapin *riche*. Le ventre eſt couvert d'un poil fauve-clair ſans mêlange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, eſt d'une couleur jaunâtre-claire, & ſur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil eſt court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne par-tout ſans mêlange, ſe continue & ſe perd en diminuant dans les parties de la tête au-deſſus des yeux. Ses jambes ſont couvertes d'un poil ras fauve-foncé ; les pattes ont quatre doigts & un petit doigt par derrière. Les ongles ſont petits & noirs ; la queue, qui eſt au moins du double plus longue que celle de nos furets, eſt très groſſe au commencement

du tronçon, & très menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaſpés comme ſur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir obſervé le garçon qui en a ſoin.



ADDITION

Aux articles de la Marmotte & du Castor [1] ; *des Rats & des Souris* [2] ; *du Rat de blé* ou *Hamster* [3] ; *du Soulik* [4] ; *& de la Taupe* [5].

De la MARMOTTE.

Nous donnons ici la figure (*plance x*, *fig.* 3 *de ce vol.*) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *Monax*, *Marmotte de Canada*. Le dessin nous en a été envoyé par M. Colinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Al-

[1] Tome III, *pages* 9 & 34.
[2] Tome II, 209.
[3] Tome VI, *page* 84.
[4] Tome VII, *page* 284.
[5] Tome II, *page* 244.

pes & le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue & moins fournie dans le monax que dans notre marmotte; en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le Baron de la Hontan (*a*), & qu'il nomme siffleur; il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps, que la peau en est fort estimée, & qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même & d'un ton très aigu.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

LES Voyageurs Russes ont trouvé dans les terres du Kamtschatka un animal qu'ils

(*a*) Voyage du Baron de la Hontan, *tome I, page* 95.

ont appellé *Marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une tres légère indication; ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, & qu'il se nourrit de racines, de baies & de noix de cèdre (*b*). Je dois observer que cette expression *noix de cèdre*, présente une fausse idée, car le vrai cèdre porte des cônes, & les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

C'EST encore à M. Allamand, savant Naturaliste & Professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *Cavia Capensis*, & ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *Marmotte bâtarde d'Afrique*; tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton:

» Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom

(*b*) Histoire générale des Voyages, *tome XIX*, *page* 252.





1 La Marmotte du Cap. 2 La Taupe du Cap.



le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi-bien représenté que je le desirerois ; mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir «.

Nous n'avons pas profité de cette offre très obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans ; & que nous espérions que quelque Naturaliste en feroit une bonne description. En effet, Mrs. Pallas & Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, & je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

» Cet animal, dit M Vosmaër, est connu au cap de Bonne-espérance sous le nom de *Blaireau des rochers* ; vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers & dans la terre, comme le blaireau, auquel néamoins il ne ressemble point. Il ressemble plus à la marmotte, & cependant il en diffère. . . . . C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, & a dit, qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau «.

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, & nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il est ici question, est très différent du cavia ou cabiai. 1°. Par le climat de cavia étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve

qu'en Afrique. 2°. Parce que le nom de cavia eſt un mot Braſilien, qui ne doit point être tranſporté en Afrique, puiſqu'il appartient au cavia qui eſt le vrai cabiai, & au cavia-cobaïa qui eſt le cochon-d'inde. 3°. Enfin parce que le cabiai eſt un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers & les terres les plus sèches qu'elle peut creuſer avec ſes ongles, (*voyez la figure, planche XI, fig. 1 de ce vol*).

» Le premier animal de cette eſpèce, dit M. Voſmaër, qui paru en Europe, a été envoyé à M. le Prince d'Orange, par M. Tulbagh, & on en conſerve la dépouille dans le cabinet de ce Prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui eſt arrivé depuis; il étoit auſſi fort jeune & très petit; celui que je vais décrire, étoit un mâle, & il m'a été envoyé par M. Bergmeyer, d'Amſterdam. . . . Le genre de vie de ces animaux, ſuivant les informations qui m'en ont été données, eſt fort triſte, dormant ſouvent pendant la journée. Leur mouvement eſt lent & s'exécute par bonds. Mais, dans leur état de Nature, peut-être eſt-il auſſi vif que celui des lapins; ils pouſſent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus & perçans ».

Je remarquerai en paſſant, que ce caractere rapproche encore cet animal de la marmotte, car on ſait que nos marmottes

des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

» On nourrissoit en Hollande, cette marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain & diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent & en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre; cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il est plus gros & plus ramassé : le ventre est sur-tout fort gros, les yeux sont beaux & médiocrement grands; les paupières ont en dessous & en dessus, quelques petits poils courts & noirs, audessus desquels on en voit cinq ou six noirs, mais longs, qui sortent à-peu-près du coin de la paupière antérieure, & retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure vers le milieu du museau.

Le nez est sans poil, noir, & comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre : les narines paroissent comme un cordon rompu au milieu : sous le museau, vers le gosier & sur les joues, on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs & tous plus roides que l'autre poil; des poils de même espèce sont semés de distance en distance sur tout le corps. . . . Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds; la langue

eſt fort épaiſſe, paſſablement longue, garnie de petits mamelons & ovale à ſon extrémité. La mâchoire ſupérieure a deux dents fort longues, ſaillantes au-devant du muſeau & écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle alongé & applati. Les dents de la mâchoire inférieure ſont poſées au-devant du muſeau, elles ſont coupantes, fort ſerrées & au nombre de quatre; elles ſont aſſez longues, plates & larges. . . . Les dents molaires ſont aſſez groſſes, quatre en haut & quatre en bas de chaque côté; on en pourroit compter une cinquième plus petites que les autres. . . . Cet animal a les jambes de devant fort courtes & cachées à moitié ſous la peau du corps. Les pieds ſont nus & ne préſentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très apparens & celui du milieu le plus long, le quatrième, qui eſt au côté extérieur, eſt beaucoup plus court que les autres & comme adhérent au troiſième; le bout de ces doigts eſt armé d'onglets courts & ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur eſt un peu plus court que les autres. L'animal ſaute ſur ſes pieds de derrière comme le Lapin. . . . Il n'y a pas le moindre indice de queue, l'anus ſe montre fort long, & le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil eſt le gris ou le brun-fauve, comme le poil des

lièvres ou des lapins de garenne. Il eſt plus foncé ſur la tête & ſur le dos, & il eſt blanchâtre ſur la poitrine & le ventre. Il y a auſſi une bande blanchâtre ſur le cou tout près des épaules; cette bande ne fait point un collier, mais ſe termine à la hauteur des jambes de devant, & en général le poil eſt doux & laineux «.

Nous ne donnerons pas ici la deſcription des parties intérieures de cette animal; on la trouvera dans l'Ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre : *Spicilegia zoologica.* Cet habile Naturaliſte l'a faite avec beaucoup de ſoin, & il faudroit la copier en entier pour ne rien perdre de ſes obſervations.

DU CASTOR.

NOUS avons dit que le Caſtor étoit un animal commun aux deux continens; il ſe trouve en effet tout auſſi fréquemment en Sibérie qu'au Canada; on peut les apprivoiſer aiſément, & même leur apprendre à pêcher du poiſſon & le rapporter à la maiſon; M. Kalm aſſure ce fait.

J'ai vu, dit-il, en Amérique des caſtors tellement apprivoiſés, qu'on les envoyoit à la pêche, & qu'ils rapportoient leurs priſes à leur maître. J'y ai vu auſſi quelques loutres qui étoient ſi fort accoutumées avec les chiens & avec leurs maîtres qu'elles les ſuivoient, les accompagnoient dans le bateau, ſautoient dans l'eau & le mo-

ment d'après revenoient avec un poiſſon (c).

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un caſtor qu'on élevoit dans la chambre, & qu'on manioit comme on vouloit; on m'aſſura que cet animal faiſoit quelquefois des voyages à une diſtance très conſidérable, & qu'il enlevoit aux autres caſtors leurs femelles qu'il ramenoit à la maiſon, & qu'après le temps de la chaleur paſſé, elles s'en retournoient ſeules & ſans qu'il les conduisît (d) «.

DES SOURIS ET DES RATS.

Nous avons dit à l'article de la ſouris, que les ſouris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une ſorte de dégénération dans l'eſpèce de la ſouris; cette variété ſe trouve non-ſeulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales & ſeptentrionales des deux continens.

» Les ſouris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidam, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*; mais on ne ſait ſi elles y ſont indigènes ou ſi elles y ont été apportées des Indes orientales «.

Cette dernière préſomptiom ne paroît de

(c) Voyage de Kalm, *tome II, page 350.*
(d) Voyage de Kamtſchatka, *page 73.*

fondée ſur rien, & il y a plus de raiſon de croire que les ſouris blanches ſe trouvent quelquefois en Norwège, comme elles ſe trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent; & les ſouris en général ſe ſont même actuellement ſi fort multipliées dans l'autre, qu'elles ſont auſſi communes en Amérique qu'en Europe, ſur-tout dans les Colonies les plus habitées; le même Auteur ajoute :

» Que les rats de bois & les rats d'eau, ne peuvent vivre dans les terres les plus ſeptentrionales de la Norwège, & qu'il y a pluſieurs diſtricts, comme celui de *Hardenver*, dans le diocèſe de *Bergen*, & d'autres dans le diocèſe d'*Aggerhum*, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait ſur le bord méridional de la rivière de *Vormen*, & que, lorſqu'ils ſont tranſportés de l'autre côté, c'eſt-à-dire, à la partie boréale de cette rivière, ils y périſſent en peu de temps, différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaiſons du ſol contraires à ces animaux «.

Ces faits peuvent être vrais; mais nous avons ſouvent reconnu que Pontoppidam n'eſt pas un auteur qui mérite foi entière.

Dans les obſervations que M. le Vicomte de de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit; que les rats tranſportés d'Europe à l'Isle-de-France par les vaiſſeaux s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'isle au Hollandois : les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très

grande quantité. Depuis quelques temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir ; il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin il le fait aigrir (*e*) Il me paroît que ce rat d'Inde, qui répend une odeur de musc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appellé *Chéroso* ou rat odoriférent. La Boullaye-le-Gouz en a parlé :

» Il est, dit-il, extrémement petit ; il est à-peu-près de la figure d'un furet, sa morsure est venimeuse ; quand il entre dans une chambre on le sent incontinent, & on l'entend crier *kric*, *kric*, *kric* (*f*).

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *Rat de senteur* ; les voyageurs Hollandois en ont fait mention ; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir (*g*).

DU *HAMSTER* ou *RAT* DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature, du 13 Septembre 1774, un extrait

(*e*) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.

(*f*) Voyages de la Boullaye-le-Goutz, *page* 256.

(*g*) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, *tome VII*, *page* 275.

des obſervations faites ſur le hamſter & tirées d'un ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

» Le rat de blé, en Allemand *Hamſter*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où, dans une ſeule année, on en a livré onze mille cinq cents ſoixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troiſième fois quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il eſt irrité le cœur lui bat juſqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau eſt à celui de tout le corps, comme 1 eſt à 193.

» Ces rats ſe font des magaſins, où ils placent juſqu'à douze livres de grains. En hiver, la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal eſt courageux; il ſe défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il eſt naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec ſon eſpèce, & tue quelquefois, dans ſa furie, ſa propre famille. Il dévore ſes ſemblables lorſqu'ils ſont plus foibles, auſſi-bien que les ſouris & les oiſeaux, & il vit avec cela de toutes ſortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle ſort plus tard que le mâle de ſa retraite d'hiver; elle porte quatre ſemaines, & fait juſqu'à ſix petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécon-

des. L'eſpèce de rat qu'on nomme *Iltis* (*h*) tue le hamſter.

» Quand l'animal eſt dans ſon engourdiſſement, on n'y obſerve ni reſpiration, ni aucune ſorte de ſentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en apperçoit en ouvrant la poitrine ; le ſang demeure fluide, les inteſtins immobiles ne ſont pas irritables ; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout eſt froid en lui : au grand air, il ne s'engourdit jamais «.

M. Sulzer rapporte par quels degrés il paſſe pour ſortir de ſon engourdiſſement.

» Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les ſouris ; mais il fait bien plus de mal qu'elles (*i*) «.

Nous euſſions deſiré que M. Sulzer eût indiqué préciſément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdiſſent ; car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit *, que dans une chambre ſans feu, où il geloit aſſez fort pour y glacer l'eau, un hamſter, qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand à fait imprimer à la ſuite de mon Ouvrage, & que je viens de recevoir.

(*h*) L'Iltis déſigne le Putois & non pas un Rat, comme le dit ici l'Auteur.

(*i*) Obſervations ſur le Rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature, 13 Septembre* 1774.

* Tome VI, *page* 89.



ADDITION

De l'Éditeur hollandois.

LE HAMSTER*.

» LE Hamster eſt un quadrupède du genre des ſouris, qui paſſe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes baſſes, le cou court, la tête un peu groſſe, la bouche garnie de mouſtaches des deux côtés, les oreilles grandes & preſque ſans poil, la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & ſortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir, tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que ſon propre individu, & n'a pas une ſeule qualité ſociable. Il attaque & dévore tous les autres animaux dont il peut ſe rendre maître, ſans excepter ceux de ſa propre race. L'inſtinct même qui le porte vers l'autre ſexe, ne

* Cet article eſt d'un Auteur anonyme, & ſe trouve *tome XIII, in-4°. page 69* de l'Hiſtoire Naturelle, *Édition de Hollande.*

dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort, si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la Nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'Histoire Naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, & le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre & l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure sous terre ; une terre pierreuse, sablonneuse, argilleuse lui convient aussi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertilles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres du Turinge, réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse, à

trois ou quatre pieds ſous terre, conſiſte pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, ſelon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale eſt tapiſſée de paille, & ſert de logement, les autres ſont deſtinées pour y conſerver les proviſions, qu'il ramaſſe en grande quantité dans le temps des moiſſons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal eſt arrivé ſous terre, deſcend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, eſt perpendiculaire & ſert pour entrer & ſortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en pluſieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de proviſions, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mere, n'exige pas qu'elle amaſſe beaucoup de nourriture; mais, au lieu d'un ſeul trou perpendiculaire, il y en a juſqu'à ſept ou huit qui ſervent à donner une entrée & une ſortie libre aux petits. Quelque fois la mere ayant chaſſé ſes petits, reſte dans ce terrier, mais, pour l'ordinaire, elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de proviſions que la ſaiſon lui permet d'en ramaſſer.

Les hamſters s'accouplent la premiere fois vers la fin du mois d'Avril, ou les mâles ſe rendent dans les terriers des femelles, avec leſquelles ils ne reſtent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles cherchant femelle, ſe rencontrent dans le même

trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de sa femelle; & l'un l'autre qui, dans tout autre temps, se persécutent & s'entretuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'apperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, & lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours, ils essayent déjà à creuser la terre : peu après, la mere les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mere montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits; elle qui, dans le temps de ses amours, défend si courageusement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, & elle

bouche

bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, & prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation & l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors, & parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples & les rendre capables de résister aux accidens que des grains souvent roides & pointus pourroient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies

de provisions, on peut le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu, parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais, pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches & se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge & le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir & sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils restent tranquilles & vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue & très douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut

écarter les paupières, elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort; & tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement qu'on voit le cœur se contracter & se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé. La graisse est comme figée : les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verse, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais, pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre & de paille : on aura beau l'exposer au froid le

plus ſenſible de l'hiver & aſſez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais, dès qu'on met cette caiſſe à quatre ou cinq pieds ſous terre, qu'il faut avoir ſoin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans ſon terrier. Si l'on retire cette caiſſe de la terre, le hamſter ſe réveillera au bout de quelques heures, & ſe rendormira de nouveau quand on le remet ſous terre. On peut répéter cette expérience avec le même ſuccès, auſſi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on obſerve d'y mettre l'intervalle de temps néceſſaire. Ce qui prouve encore, que l'abſence de l'air extérieur eſt une des cauſes de l'engourdiſſement du hamſter, c'eſt que, retiré de ſon terrier au plus gros de l'hiver, il ſe réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expoſe à l'air. Qu'on faſſe cette expérience de jour ou de nuit, cela eſt indifférent : de ſorte que la lumière n'y a aucune part.

C'eſt un ſpectacle curieux de voir paſſer un hamſter de l'engourdiſſement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; enſuite il reſpire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche, comme pour bâiller, & fait entendre des ſons déſagréables & ſemblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de ſe mettre ſur les pieds; mais tous

ces mouvemens ſont encore peu aſſurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ſes eſſais, juſqu'à ce qu'il parvienne à ſe tenir ſur ſes jambes. Dans cette attitude, il reſte tranquille, comme pour ſe reconnoître & ſe repoſer de ſes fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faiſoit avant le temps de ſon ſommeil. Ce paſſage de l'engourdiſſement au réveil, demande plus ou moins de temps, ſelon la température de l'endroit où ſe trouve l'animal. Si on l'expoſe à un air ſenſiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller; & dans un lieu plus tempéré, cela ſe fait en moins d'une heure. Il eſt vraiſemblable que, dans les terriers, cette cataſtrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne ſent aucune des imcommodités qui accompagnent un réveil forcé & ſubit.

La vie du hamſter eſt partagée entre les ſoins de ſatisfaire aux beſoins naturels, & la fureur de ſe battre. Il paroît n'avoir d'autres paſſions que celle de la colère qui le porte à attaquer tout ce qui ſe trouve en ſon chemin, ſans faire attention à la ſupériorité des forces de l'ennemi. Ignorant abſolument l'art de ſauver ſa vie en ſe retirant du combat, il ſe laiſſe plutôt aſſommer de coups de bâton que de cèder. S'il trouve le moyen de ſaiſir la main d'un homme, il faut le tuer pour ſe débarraſſer de lui. La grandeur du cheval l'effraie auſſi peu que l'adreſſe du chien : ce dernier

aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'apperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête & le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière & s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par derrière & de l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse & se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après, ils renouvellent le combat, & continuent à se fuir & à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur «.

Du Soulik.

Nous donnons ici (*planche IX, figure 4 de ce volume*) la figure de cet animal, qui

manquoit dans nos volumes précédens; M. le Prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la priere de M. de Buffon, huit Souliks, & de donner tous les ordres néceſſaires pour les faire arriver vivans juſqu'en France; il s'adreſſa pour cela à M. le Général Betzki, qui les envoya à M. le Marquis de Beauſſet, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traverſée depuis Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres ſoins néceſſaires à leur conſervation. On avoit recommandé de Sibérie, de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laiſſer à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher ſeulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caiſſe, de leur mettre dans cette même caiſſe une forte épaiſſeur de ſable aſſez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déſerts, ſe font des tanières ſur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre ſoit noir. Leurs tanières ne ſont pas égales en profondeur, elles ſont de ſept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuſes, ayant deux, trois, quatre & cinq ſorties; leur diſtance eſt auſſi inégale, ayant depuis deux juſqu'à

ſept pieds de ſéparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où, en temps d'été, ils font leurs proviſions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramaſſent, pendant le temps de la moiſſon, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin & du chanvre qu'ils mettent ſéparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès & d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramaſſent des graines de différentes herbes. En été, ils ſe nourriſſent de gains, d'herbes, de racines & de jeunes ſouris; pour peu qu'elles ſoient groſſes, le ſoulik ne peut en faire ſa proie. Indépendamment des magaſins où ces animaux gardent leurs proviſions d'hiver, ils ſe pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour repoſer, & qui en ſont diſtans de quelques pieds; ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux juſqu'à cinq petits; ils naiſſent aveugles & ſans poil, & ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne ſait pas au juſte le temps de la geſtation des femelles. (Voyez ſur le ſoulik la deſcription qu'en a donné M. Daubenton, *volume XV, pages 195 & ſuivantes*).

DE LA TAUPE.

PONTOPPIDAM aſſure que la taupe ne ſe trouve en Norvège que dans la partie orientale du pays, & que le reſte de ce royaume

eſt tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir (*k*).

TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons ici) *planche XI, figure 2 de ce vol.*) la figure d'une Taupe qui ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance, & dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, Correſpondant du Cabinet. Cette taupe reſſemble aſſez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très petits, par les oreilles qui ne ſont point apparentes, & par la queue qu'il faut chercher dans le poil, & qui eſt à-peu-près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus groſſe, & par le muſeau qui reſſemble à celui du cochon-d'inde. Les pieds de devant ſont auſſi différens; le poil du corps n'eſt pas noir, mais d'un brun-minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue eſt couverte de grands poils d'un jaune-blanchâtre, & en général le poil de cette taupe du Cap eſt plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainſi, l'on doit conclure de toutes ces différences que c'eſt une eſpèce particulière, & qui, quoique voiſine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une ſimple variété.

(*k*) Hiſtoire Naturelle de la Norwège par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin* 1756.

TAUPE DE PENSÌLVANIE.

» Il y a, dit M. Kalm, en Pensilvanie une espèce de Taupe, qui se nourrit principalement de racines. Cet animal se creuse dans les champs de petites allées souterraines, qui se prolongent en formant des détours & des sinuosités. . . . Il a dans les pattes plus de force & de roideur que beaucoup d'autres animaux, à proportion de leur grandeur. . . . Pour creuser la terre, il se sert de ses pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans son mouchoir, il s'apperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous, qui avoient l'air d'avoir été percés avec un poinçon. . . . Il étoit très méchant, & dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit quelque chose sur son passage, il y faisoit tout de suite, en mordant, de grands trous. Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire qui étoit d'acier, il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, & ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui présentoit. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Europe; il se fait seulement de petites allées sous terre (*l*) «.

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connoissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

(*l*) Voyage de Kalm, *tome II*, *page* 333. Gottingen, 1757.

ADDITION

à l'article de l'Ours[1].

M. DE Mussy, Major d'artillerie, au service des Etats'Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des Ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait:

» A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Mussy, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener; ces fosses sont couvertes pardessus & maçonnées de pierre de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, & sont partagées en deux par des murailles; & on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu des ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes,

---

[1] Tome III, *page* 18.

dont la femelle vit encore ; le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, & depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de Juin, & la femelle a toujours mis bas au commencement de Janvier ; la première fois elle n'a produit qu'un petit, & dans la suite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus ; & les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois ; l'homme qui en a soin, croit qu'elle porte encore actuellement (17 Octobre 1771). Les petits en venant au monde sont d'une assez jolie figure, couleur fauve avec du blanc autour du cou, & n'ont point l'air d'un ours ; la mere en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines ; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, &, trois mois après, ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, & du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, & le museau paroît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnoît plus ; ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes, le blanc s'efface peu-à-peu, & de fauves ils deviennent bruns.

Lorsque le mâle & la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute ; ensuite

il ſe repoſe deux fois auſſi long-temps ſur la femelle & ſans s'en dégager, puis il recommence de la même manière juſqu'à trois ou quatre repriſes; &, l'accouplement étant conſommé, le mâle va ſe baigner dans l'auge juſqu'au cou. Les ours ſe battent quelquefois aſſez rudement avec un murmure horrible; mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le deſſus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les foſſes, qui étoient autrefois dans la ville, ont été comblées & on en a fait d'autres entre les remparts & la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été ſéparés pendant quelques heures pour les tranſporter l'un après l'autre dans les nouvelles foſſes, lorſqu'ils ſe ſont retrouvés enſemble ils ſe ſont dreſſés debout pour s'embraſſer avec tranſport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, & n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de pluſieurs jours; mais à moins que ces animaux ne ſoient élevés & nourris enſemble dès leur tendre jeuneſſe, ils ne peuvent ſe ſupporter; & lorſqu'ils y ont été habitués, celui qui ſurvit ne veut plus en ſouffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les foſſes tous les ans au mois de Mai ſont des mélèzes verds, ſur leſquels les ours ſe plaiſent à grimper; néanmoins ils en caſſent quelquefois les branches, ſur-tout lorſque ces arbres ſont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de ſeigle que l'on coupe en gros morceaux, & que l'on trempe

dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits; &, quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; &, quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines, &, après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait & des biscuits.

L'ourse en question que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de Janvier 1771, pour la dernière fois; au mois de Juin suivant, elle s'est encore accouplée, mais au mois de Janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il seroit à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoître.

Il y a des ours bruns au Mont-jura, sur les frontières de notre canton, de la Franche-comté & du pays de Gex: quand ils

descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigners, ou ils font un rand dégât. Dans ce pays-ci les ours passent pour avoir le sens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher & de l'odorat très bons (*a*) «.

En Norwège, les ours sont plus communs dans les provinces de Berguen & de Dronthein, que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première; les couleurs de toutes deux varient beaucoup, les uns sont d'un brun-foncé, les autres d'un brun-clair, & même il y en a de gris & de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'Octobre dans des tanières ou des hutes qu'ils se préparent eux-mêmes, & où ils disposent une espèce de lit de feuilles & de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, sur-tout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, & comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, & le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gason & des

(*a*) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, Major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée de Berne le 17 Octobre 1771, & l'autre datée à la Haye le 3 Juin 1772.

pierres qu'il jette à ses ennemis, & c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort (*b*).

Nous avons vu, à la ménagerie de Chantilly, un ours de l'Amérique; il étoit d'un très beau noir, & le poil étoit doux, droit & long comme celui du grand sapajou, que nous avons appellé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu plus alongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve, dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-Johnes, à l'est de la Floride:

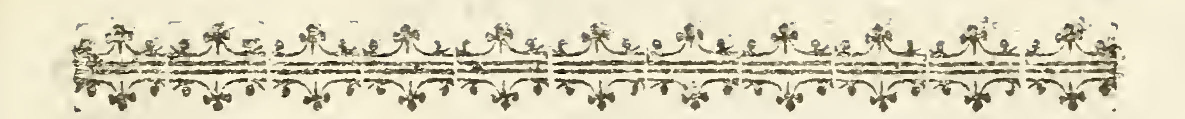
» Cet ours, dit la relation, ne pesoit que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large; la graisse étoit épaisse de quatre pouces. On l'a fait fondre, & on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris (*c*) «.

(*b*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger. Juin, 1756.*

(*c*) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon, *Londres, le 6 Février 1767.*

FIN *du huitième Volume.*





TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Fin de la table du Tome VIII.



